



# Analyse de l'égalité de genre et l'inclusion sociale pour le programme Soil Values

**Juillet 2025**



Kingdom of the Netherlands



# AUTEURS

Cindy Chungong, ***Cindy Chungong Consulting***

Clara Magariño Manero, ***consultante indépendante***

Pascaline Compaoré, ***consultante indépendante***

Erdoos Karen Jay-Yina, ***consultante indépendante***

Kalilou Seydou Moussa, ***Cabinet d'Etudes, de Recherche et d'Appui-Conseil (CERAC)***

Cheick Oumar Traoré, ***consultant indépendant***

Le présent document constitue le résumé de rapport d'une recherche organisée et facilitée par SNV entre janvier et mars 2025. Les opinions et contenus exprimés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement la position ou l'approbation des institutions affiliées, des intervenants ou des participants. Ce rapport est partagé dans le but de contribuer à la cocréation de connaissances et à l'apprentissage collectif.

# REMERCIEMENTS

Cette recherche a été menée par Cindy Chungong Consulting, un cabinet spécialisé dans l'appui stratégique et les services de conseil destinés aux acteurs des secteurs de la consolidation de la paix, du développement et de l'humanitaire.

L'étude a été coordonnée et dirigée par Cindy Chungong, qui a également rédigé le rapport de recherche. Clara Magariño Manero a apporté une expertise technique en recherche et genre, dirigé l'analyse des données et contribué à la rédaction et à l'édition. La collecte de données sur le terrain et l'analyse préliminaire ont été réalisées par Cheick Traoré au Mali, Pascaline Compaoré au Burkina Faso, Kalilou Seydou Moussa au Niger et Erdo Karen Jay Yina au Nigeria.

Les auteurs expriment leur profonde gratitude aux équipes d'enquêteurs et d'assistants de recherche, dont l'engagement, la rigueur, la flexibilité et la collaboration ont permis la réussite de ce travail.

Les auteurs remercient également SNV et les membres du consortium Soil Values pour leur appui technique continu et leur soutien logistique tout au long du processus de recherche. Ils adressent en particulier leurs remerciements à Mary Hwiyere, Conseillère multinationale Egalité de genre et inclusion sociale (*Gender Equality and Social Inclusion - GESI*), à Mansour Boundaogo, Chef de projet multinationale, à Jennifer Linkletter, Conseillère technique mondiale GESI, ainsi qu'aux responsables de terrain et aux conseillers GESI nationaux pour leur accompagnement et engagement constant à toutes les étapes de l'étude.

Enfin, les auteurs expriment leur sincère reconnaissance aux communautés du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du nord du Nigeria, ainsi qu'aux parties prenantes locales, régionales, nationales et internationales qui ont généreusement partagé leur temps, leurs expériences et leurs perspectives. Leurs contributions ont été essentielles à la richesse et à la profondeur de cette recherche.

Les opinions et interprétations exprimées dans le présent document sont celles de Cindy Chungong Consulting et ne reflètent pas nécessairement celles des partenaires du projet ou des parties prenantes.

Juillet 2025

# TABLE DE MATIÈRES

<i>Liste des abréviations</i>	i
<i>Liste des figures</i>	ii
<b>Résumé</b>	1
<b>Introduction</b>	6
Programme Soil Values	6
Objectifs de l'analyse GESI	7
<b>Contexte</b>	8
Mali	8
Burkina Faso	9
Niger	9
Nigeria	9
<b>Méthodologie</b>	11
Cadre d'analyse genre	11
Questions clés de recherche	11
Outils de collecte de données et échantillonnage	12
Bassins versants ciblés	13
Considérations éthiques	13
Limites et défis de la recherche	14
<b>Résultats</b>	16
Lois, politiques et réglementations, et pratiques institutionnelles	16
Normes et croyances sociales	21
Rôles, responsabilités, et utilisation de temps selon le genre	26
Accès aux actifs et ressources et contrôle de ceux-ci	32
Dynamiques de pouvoir et de prise de décision	43
Sécurité et sûreté personnelles	49
<b>Recommandations</b>	53
<b>Annexes</b>	57
Annexe I : Profil démographique détaillé de l'enquête ménages, par pays	57
Annexe II : Recommandations de recherche détaillées	63
Annexe III : Cadre d'autonomisation GESI de SNV	72
Annexe IV : Sites de collecte de données primaires	73
Annexe V : Exemples d'exercices pratiques en FGD	74
<b>Références</b>	76

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGRA	Alliance for a Green Revolution in Africa –Alliance pour une révolution verte en Afrique
AVEC	Association villageoise d'épargne et de crédit
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
COFO	Commissions foncières locales (Mali et Niger)
COFOV	Commissions foncières villageoises (Burkina Faso)
FGD	Focus Group Discussion(s)–Groupes de discussion
GESI	Gender Equality and Social Inclusion –Égalité de genre et inclusion sociale
HHS	Household Survey – Enquête ménages
ICRAF	World Agroforestry – Agroforesterie mondiale
IFDC	International Fertilizer Development Center – Centre international de développement des engrais
IITA	International Institute for Tropical Agriculture – Institut international d'agriculture tropicale
ISFM	Integrated Soil Fertility Management –Gestion intégrée de la fertilité des sols
ISRIC	International Soil Reference and Information Centre – Centre international de référence et d'information sur les sols
IWMI	International Water Management Institute – Institut international de gestion de l'eau
KII	Key Informant Interview(s) – Entretiens avec des informateurs clés
NISS	Nigeria Institute of Soil Science – Institut nigérian des sciences du sol
OCB	Organisation(s) communautaire(s) de base
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONGI	Organisation non-gouvernementale internationale
ONU Femmes	Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PASADEM	Programme d'appui à la sécurité alimentaire et au développement dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder
PDI	Personne(s) déplacée(s) interne(s)
PRSA	Programme de résilience du système alimentaire
PSH	Personne(s) en situation d'handicap
SNV	Stichting Nederlandse Vrijwilligers – Organisation néerlandaise de développement
VSBG	Violences sexuelles et basées sur le genre
WUR	Wageningen University & Research – Université et recherche de Wageningen

# LISTE DES FIGURES

Figure 1: % d'hommes et de femmes estimant qu'il est approprié que les hommes participent aux activités listées, tous pays confondus	21
Figure 2: % d'hommes et de femmes estimant qu'il est approprié que les femmes participent aux activités listées, tous pays confondus	22
Figure 3: Réponses, tous sexes confondus, sur les activités appropriées pour un <i>homme</i> , par pays	23
Figure 4: Réponses, tous sexes confondus, sur les activités appropriées pour une <i>femme</i> , par pays	23
Figure 5: % d'hommes et de femmes déclarant être « souvent », « très souvent » ou « toujours » impliqués dans des tâches agricoles, tous pays confondus	27
Figure 6: % d'hommes et de femmes, tous pays confondus, déclarant être « souvent », « très souvent » ou « toujours » impliqués dans les tâches de gestion de la fertilité des sols	27
Figure 7: % d'hommes et de femmes, tous pays confondus, déclarant être « souvent », « très souvent » ou « toujours » impliqués dans les tâches de gestion du bétail	28
Figure 8: Nombre moyen d'heures par jour consacrées par les hommes et les femmes aux tâches ménagères et aux activités de moyens de subsistance, par pays	29
Figure 9: % d'hommes et de femmes déclarant pouvoir « toujours » aller seuls au marché, par pays	30
Figure 10: % d'hommes et de femmes déclarant pouvoir « toujours » aller seuls aux réunions communautaires (comité de gestion d'eau, comité foncier, réunions de sécurité, etc.), par pays	30
Figure 11: % d'hommes et de femmes ayant participé à une formation/renforcement de compétences portant sur la gestion de la fertilité des sols au cours des 3 dernières années, par pays	35
Figure 12: % d'hommes et de femmes déclarant une connaissance « excellente » ou « très bonne » des techniques d'amélioration de la fertilité des sols, tous pays confondus	37
Figure 13: Pratiques citées par les hommes et les femmes comme nuisibles à la fertilité des sols, tous pays confondus	37
Figure 14: % d'hommes et de femmes décidant <i>eux-mêmes</i> de l'utilisation des pratiques d'amélioration de la fertilité des sols dans leur ménage, par pays	39
Figure 15: % d'hommes et de femmes pratiquant personnellement l'agriculture irriguée, par pays	39
Figure 16: Utilisation des outils d'irrigation par les personnes pratiquant l'agriculture irriguée, tous pays confondus, par sexe	40
Figure 17: % d'hommes et de femmes qui sont membres d'une coopérative, AVEC ou autre association d'épargne et de crédit, par pays	40
Figure 18: % d'hommes et de femmes ayant obtenu un prêt ou crédit pour soutenir leurs activités de moyen de subsistance au cours des 3 dernières années, par pays	41
Figure 19: % d'hommes et de femmes pouvant décider <i>seuls</i> de participer à des formations ou initiatives de renforcement des capacités, par pays	43
Figure 20: % d'hommes et de femmes pouvant décider <i>seuls</i> de participer à des services de vulgarisation ou de conseil en moyens de subsistance, par pays	44
Figure 21: % d'hommes et de femmes pouvant décider <i>seuls</i> de participer à des mesures d'inclusion financière (prêts, crédit, AVEC, assurance, etc.), par pays	44
Figure 22: % d'hommes et de femmes pouvant décider <i>seuls</i> de participer à des réunions communautaires (comités de l'eau, conseils villageois, associations professionnelles, etc.), par pays	44
Figure 23: % d'hommes et de femmes ayant participé à des discussions/réunions d'un comité local de gestion foncière au cours de l'année écoulée, par pays	45
Figure 24: % d'hommes et de femmes ayant participé à des discussions/réunions d'une association locale d'agriculteurs au cours de l'année écoulée, par pays	46
Figure 25: % d'hommes et de femmes ayant participé à des discussions/réunions pour des projets locaux de développement au cours de l'année écoulée, par pays	46
Figure 26: % d'hommes et de femmes ayant participé à des discussions/réunions du conseil villageois au cours de l'année écoulée, par pays	46
Figure 27: Nature de la participation des hommes et des femmes aux réunions des comités locaux de gestion foncière, pour l'ensemble des pays	47
Figure 28: Nature de la participation des hommes et des femmes aux réunions des conseils villageois	47

# RÉSUMÉ

Le programme Soil Values (Valeurs des Sols) est une initiative de dix (10) ans lancée en 2024 et financée par le Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas (MAE). Il cible des bassins versants au Mali, au Burkina Faso, au Niger et dans le nord du Nigeria, et est mis en œuvre par un consortium dirigé par IFDC, avec SNV et WUR, et appuyé par AGRA, ICRAF, IITA, ISRIC et IWMI. Le programme vise à permettre aux petits producteurs alimentaires de gérer durablement la fertilité des sols afin d'améliorer une production alimentaire écologiquement durable et d'accroître la résilience face au changement climatique.

Ce rapport présente les résultats d'une analyse Egalité de genre et inclusion sociale (« Gender Equality and Social Inclusion » - GESI) conduite dans des bassins versants ciblés des quatre pays et destiné à fournir une compréhension approfondie des dynamiques de genre, des normes sociales, des structures de pouvoir, de l'accès aux ressources et des risques. Cette étude visait aussi à identifier les obstacles potentiels et les opportunités pour une mise en œuvre efficace et équitable du programme Soil Values, afin d'assurer qu'il bénéficie à toutes les composantes de la population, en particulier aux femmes, aux jeunes et aux groupes vulnérables.

La méthodologie s'appuyait sur un cadre d'analyse genre, guidé par des questions de recherche axées sur les contextes juridiques et politiques, les normes et croyances sociales, les rôles, responsabilités et utilisation de temps selon le genre, l'accès aux actifs et aux ressources et le contrôle de ceux-ci, les dynamiques de pouvoir et les modes de prise de décision, ainsi que la sécurité et la sûreté personnelles. La collecte des données a mobilisé une combinaison d'outils : une revue documentaire de la littérature pertinente, des entretiens avec informateurs clés, des discussions de groupes avec les membres des communautés, ainsi qu'une enquête ménages menée dans les bassins versants ciblés.



Les principales conclusions issues des quatre pays montrent que, bien que les femmes jouent un rôle essentiel dans les activités agricoles et d'élevage – et, par conséquent, dans la gestion de la fertilité des sols – des disparités et inégalités importantes persistent dans l'ensemble des domaines d'analyse. Plusieurs thèmes transversaux émergent :

**Cadres juridiques vs. pratiques réelles** : Malgré des engagements juridiques en faveur de l'égalité de genre dans tous les pays, la mise en œuvre est entravée par les lois coutumières et les normes patriarcales qui limitent les droits fonciers des femmes, leur capacité d'hériter et leur participation à la vie publique et communautaire. Les institutions étatiques et locales ne disposent pas suffisamment de capacités et de ressources pour assurer l'application des lois liées à la GESI.

01



02

**Normes sociales** : Les normes de genre limitent l'accès des femmes aux ressources productives, leur contrôle sur celles-ci, ainsi que leur participation aux processus décisionnels, y compris en matière de gestion des sols. Bien que des signes de transformation soient observés, notamment à travers l'implication croissante des femmes dans la vie économique, les normes traditionnelles demeurent prédominantes. Dans le nord du Nigéria, la pratique culturelle de la réclusion des femmes mariées (kulle) limite fortement leur participation aux activités extérieures du foyer.

**Division du travail selon le genre** : Les femmes participent massivement à l'agriculture, l'élevage et la gestion des sols, mais des inégalités systémiques persistent en matière de prise de décision et d'accès aux ressources. Leurs contributions à la fertilité des sols sont sous-valorisées, malgré qu'elles soient essentielles aux systèmes agricoles familiaux. Les femmes assument une charge disproportionnée de travail domestique non-rémunéré, ce qui réduit leur temps et leur mobilité pour s'engager dans des initiatives liées à la fertilité des sols.

03



04

**Accès aux ressources et contrôle de ceux-ci** : L'accès demeure inégal et est influencé par des facteurs intersectionnels tels que le genre, le statut socio-économique, la situation de déplacement et la localisation géographique. Les femmes font face à des barrières structurelles pour accéder à la terre, aux intrants agricoles, aux services financiers et aux opportunités de formation, ce qui limite fortement leur capacité à maintenir leurs moyens de subsistance et à renforcer leur résilience économique. Cependant, des interventions successives menées par la société civile, les gouvernements ou les organisations

**Dynamiques de pouvoir et de prise de décision** : Les normes patriarcales limitent fortement le pouvoir décisionnel des femmes, tant dans les sphères publiques que privées. Les femmes sont faiblement représentées dans les structures décisionnelles formelles et informelles. Toutefois, certains types d'initiatives, telles que les projets de développement local et les coopératives, constituent des espaces où elles contribuent activement et expriment de plus en plus leurs perspectives.

05



06

**Sécurité et sûreté** : Les violences basées sur le genre sont fréquentes et largement sous-déclarées. L'insécurité, les catastrophes climatiques et environnementales, et les conflits amplifient les risques auxquels les femmes sont exposées, limitant leur mobilité et leur participation.

Dans l'ensemble des résultats, l'analyse montre que les inégalités liées au genre sont influencées par d'autres facteurs tels que l'âge, le veuvage, le déplacement forcé, le handicap et la position socio-économique, lesquels peuvent soit accroître la vulnérabilité, soit ouvrir des opportunités de transformation. Une compréhension intersectionnelle de ces facteurs croisés est donc essentielle pour interpréter correctement les résultats et concevoir des interventions adaptées aux contextes et aux réalités locales.

Sur la base des résultats de la recherche, les principales recommandations à l'intention des **acteurs gouvernementaux** portent sur le renforcement de l'application des lois et quotas relatifs à la GESI ; le renforcement des services techniques déconcentrés; le soutien à la production locale et à la transformation des produits agricoles et d'élevage; la facilitation d'un accès inclusif aux marchés pour les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables ; l'amélioration de la coordination institutionnelle entre les agences de mise en œuvre; et l'investissement dans des services de vulgarisation agricole sensibles au genre.

Les **acteurs du secteur privé** – notamment les fournisseurs d'intrants agricoles, les transformateurs et les distributeurs – devraient adopter des modèles de chaînes de valeur inclusifs, engageant activement les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables en tant qu'acteurs et décideurs à part entière. Les institutions financières devraient élargir l'accès à des produits adaptés, tels que le microcrédit, l'assurance agricole et les fonds de roulement, tenant compte des réalités et des besoins spécifiques des femmes et des jeunes en milieu rural.

Pour le **consortium Soil Values**, les recommandations générales consistent à élaborer une stratégie GESI globale afin d'orienter l'ensemble des étapes de conception et de mise en œuvre du programme ; à intégrer la sensibilité aux conflits dans toutes les composantes du projet – en reconnaissant à la fois les intérêts divergents et complémentaires des différents groupes dans les zones d'intervention ; à mettre en place des mécanismes communautaires de retour d'information et de gestion des plaintes pour répondre aux griefs et atténuer les risques de réactions négatives à l'encontre des groupes ciblés par la GESI ; à collaborer étroitement avec les services gouvernementaux tout au long du cycle du programme ; à mobiliser les leaders traditionnels et religieux pour favoriser l'évolution des normes sociales ; et à mener une recherche ciblée sur les pasteurs semi-nomades afin de mieux comprendre leurs perspectives et leur rôle dans la gestion des sols.

Les **recommandations spécifiques**, alignées sur les cinq domaines d'intervention du programme Soil Values, incluent :



Veiller à ce que la conception et le ciblage des paquets de soutien s'appuient sur les données de recherche, les connaissances et l'expertise locales, et qu'ils atteignent également les zones reculées et touchées par l'insécurité, notamment par le recours à des modèles de prestation à domicile ; renforcer les connaissances et les pratiques des producteurs en matière de fertilité des sols par le biais des coopératives locales, des agentes de vulgarisation féminines, de canaux de communication accessibles et de formations alignées sur les rôles existants des femmes, leur entrepreneuriat et les lacunes spécifiques identifiées par la recherche ; soutenir des initiatives visant à transformer les attitudes et comportements qui limitent la participation des groupes cibles de la GESI à la gestion de la fertilité des sols, notamment par l'élaboration de stratégies de communication et des actions de sensibilisation au niveau communautaire et des ménages ; élargir l'accès aux ressources nécessaires à l'amélioration de la fertilité des sols, notamment la terre, les équipements et outils, l'eau, les services financiers, les marchés et les services de conseil, pour les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, en veillant à ce que les appuis soient adaptés aux besoins et contraintes spécifiques mis en évidence par la recherche.



Soutenir une gouvernance et une prise de décision inclusives au sein des structures de gestion des paysages et des bassins versants, et améliorer l'accès de ces plateformes aux femmes, aux jeunes et aux groupes vulnérables ; associer les services techniques régionaux à l'ensemble du cycle de mise en œuvre du programme afin de renforcer la coordination et la cohérence aux niveaux des paysages et des bassins versants ; renforcer les capacités de plaidoyer et la viabilité organisationnelle des coopératives et associations locales afin qu'elles puissent interagir plus efficacement avec les instances de gestion des ressources naturelles.



Mener un plaidoyer auprès des institutions financières pour développer des produits financiers inclusifs et réduire les obstacles spécifiques qui limitent l'accès au crédit et aux services financiers pour les femmes, les jeunes et les autres groupes cibles de la GESI ; renforcer les capacités des organisations de producteurs afin d'améliorer leur portée, leurs sources de revenus et leur intégration aux marchés, tout en favorisant une meilleure inclusion des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables au sein de leur adhésion et leur direction ; soutenir le passage à l'échelle de solutions locales de fertilité des sols, de transformation alimentaire et de valorisation des sous-produits (en particulier le compostage) portées par les femmes, et faciliter l'intégration de leurs activités économiques domestiques avec des acteurs du secteur privé.



Convoquer des plateformes de coordination entre les acteurs des chaînes de valeur des intrants agricoles afin d'améliorer l'accès, l'accessibilité financière et l'efficacité des services, en particulier pour les femmes, les jeunes et les autres groupes prioritaires de la GESI ; soutenir le renforcement ciblé des capacités des décideurs politiques et du personnel technique sur la GESI, et faciliter des dialogues politiques visant à renforcer l'application effective des politiques existantes en matière de genre et d'inclusion dans les secteurs agricole et de l'élevage.



Assurer la diffusion des résultats au niveau communautaire, des plateformes d'apprentissage intersectorielles, des partenariats avec des institutions de recherche nationales, la mise en place de répertoires numériques, et des mises à jour périodiques de l'analyse GESI pour l'apprentissage stratégique.





# INTRODUCTION

## Programme Soil Values

Le programme Soil Values est une initiative de dix ans (10) lancée en 2024 et financée par la Direction générale de la coopération internationale (DGIS) du Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas (MAE). Il cible des bassins versants au Mali, au Burkina Faso, au Niger et dans le nord du Nigeria, et est mis en œuvre par un consortium dirigé par l'International Fertilizer Development Center (IFDC), avec SNV et Wageningen University & Research (WUR) comme partenaires principaux. Ce consortium est complété par cinq institutions de concertation et de production de connaissances : l'Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA), World Agroforestry (ICRAF), l'International Institute for Tropical Agriculture (IITA), l'International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) et l'International Water Management Institute (IWMI).

L'**impact** attendu est d'améliorer la fertilité des sols et la capacité productive de deux millions d'hectares de terres agricoles au Sahel (400 000 ha au Burkina Faso, 400 000 ha au Mali, 400 000 ha au Niger et 800 000 ha au Nigeria) ainsi que la résilience et le bien-être de 1,5 million de petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes (300 000 au Burkina Faso, 300 000 au Mali, 300 000 au Niger et 600 000 au Nigeria).

Le programme mettra en œuvre **cinq domaines d'intervention** :

*Bundling* : L'élaboration de paquets intégrés combinant un appui technique et socio-économique pour une meilleure gestion de la fertilité des sols.



*Integrating* : L'intégration d'interventions aux niveaux des paysages et bassins versants afin d'optimiser la gestion de l'eau, de promouvoir des solutions fondées sur la nature et d'encourager la planification communautaire.



*Brokering* : La facilitation d'instruments financiers pour soutenir les investissements à long terme dans la fertilité des sols et l'exploration de mécanismes de rémunération pour les petits producteurs alimentaires, y compris les agriculteurs et les éleveurs



*Convening* : L'organisation de dialogues politiques aux niveaux régional, national et infranational afin de promouvoir un environnement politique favorable.



*Scoping and learning* : Le cadrage et l'apprentissage, afin d'intégrer les enseignements tirés par Soil Values et d'autres programmes et de renforcer les capacités des parties prenantes clés.



Plutôt que de créer de nouvelles initiatives, Soil Values fonctionnera à travers une série de « partenariats » flexibles, en intégrant ses domaines d'intervention dans les projets en cours ou futurs, afin de renforcer, catalyser et étendre les investissements de ses partenaires dans la fertilité des sols.

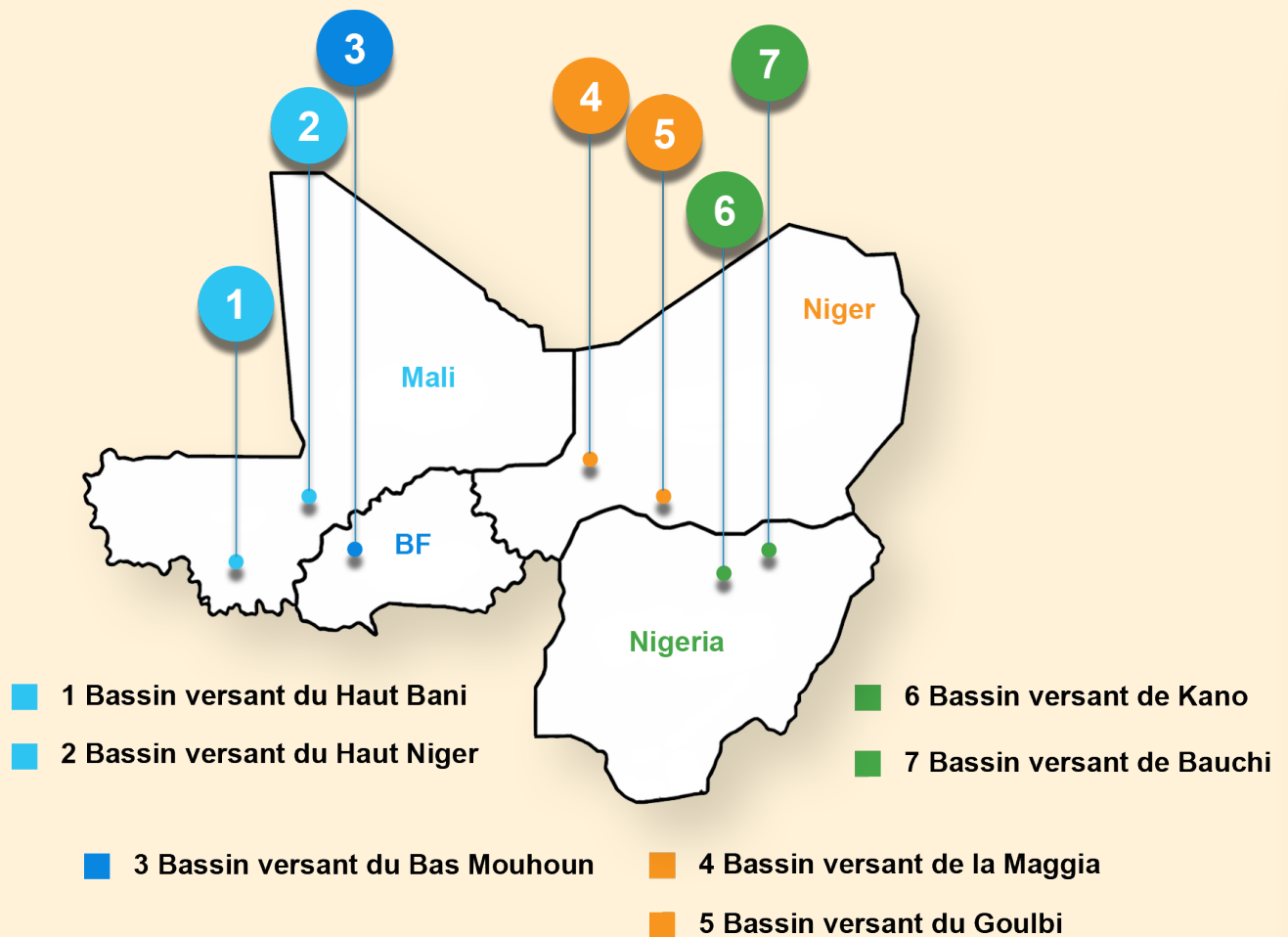
## Objectifs de l'analyse GESI

La recherche sur l'Égalité de genre et l'inclusion sociale vise à *renforcer la réactivité du programme Soil Values aux questions de GESI* et, lorsque cela est possible, à promouvoir un changement transformationnel en matière de GESI à travers les activités du programme. Plus précisément, la recherche contribuera à trois résultats clés pour la mise en œuvre du programme :

- Une meilleure compréhension des facteurs GESI *influençant et influencés par le programme Soil Values*, en comblant les lacunes en matière de connaissances sur la GESI et la santé des sols.
- Une *conception et une mise en œuvre des activités plus efficaces, inclusives et équitables*, en fournissant une base factuelle afin d'élaborer une stratégie pour intégrer des considérations GESI spécifiques dans les activités du programme.
- Un *renforcement de la durabilité des résultats du programme* en s'attaquant aux causes profondes des inégalités de genre et de l'exclusion sociale qui entravent une gestion efficace et durable de la fertilité des sols.



# CONTEXTE



## Mali

Le *bassin versant du Haut Niger*, dans la Région de Ségou, soutient une agriculture intensive irriguée et pluviale, la pêche et le pastoralisme, grâce au système du fleuve Niger qui permet une production à grande échelle de riz, de céréales et de légumes. Les zones humides saisonnières constituent des ressources essentielles pour le pâturage et la pêche, et l'élevage, pratiqué à la fois par des agriculteurs sédentaires et des pasteurs, demeure central pour les moyens de subsistance locaux.

Le *bassin versant du Haut Bani*, dans la Région de Sikasso est la zone agricole la plus fertile du Mali. Il se caractérise par une pluviométrie élevée, des sols productifs et des systèmes agricoles diversifiés. Les crues saisonnières du fleuve Bani enrichissent les terres et soutiennent la culture extensive de céréales, de coton, de fruits et de légumes. L'élevage est étroitement intégré aux systèmes de production agricole, et les échanges transfrontaliers de bétail et de produits agricoles jouent un rôle économique important.

Les deux bassins versants sont soumis à de fortes pressions liées à la croissance démographique rapide, à la concurrence pour les ressources naturelles et aux changements climatiques affectant les régimes pluviométriques et la qualité des sols. La concurrence croissante pour l'accès à l'eau et aux parcelles entre les usagers des terres fragilise la productivité agricole et la stabilité des écosystèmes. Par ailleurs, l'insécurité s'est intensifiée dans le centre et le sud du Mali, perturbant la mobilité, l'accès aux marchés et les moyens de subsistance ruraux, et limitant la mise en œuvre des initiatives de développement.

## Burkina Faso

Le *bassin versant du Bas Mouhoun*, dans la Région de la Boucle du Mouhoun, soutient des systèmes de production mixtes combinant agriculture pluviale et irriguée, pêche, foresterie et élevage. Les plaines fertiles permettent la culture de céréales et du coton, tandis que des systèmes de moyens d'existence polyvalents intègrent agriculture, élevage et ressources forestières.

La région est confrontée à des pressions environnementales croissantes liées à la déforestation, à la dégradation des sols et à l'irrégularité des régimes pluviométriques, auxquelles s'ajoutent les impacts de l'exploitation minière artisanale et industrielle. Les menaces sécuritaires liées aux groupes armés ont entraîné des déplacements de population, perturbé les activités économiques et réduit l'accès à la terre et aux services.

## Niger

Le *bassin versant du Goulbi*, dans la Région de Maradi, constitue un pilier de l'agriculture intensive le long des plaines inondables saisonnières, soutenant la culture de céréales, de légumineuses et de légumes grâce à des systèmes pluviaux et d'irrigation à petite échelle. Les dynamiques transfrontalières, notamment les importants flux de réfugiés en provenance du nord du Nigeria, influencent fortement les communautés locales.

Le *bassin versant de la Maggia*, dans la Région de Tahoua, se caractérise par une disponibilité en eau très variable, avec des écoulements saisonniers courts mais intenses qui structurent les activités agricoles le long des berges et des bas-fonds. L'élevage, en particulier des bovins, caprins, ovins et camélidés, demeure une source essentielle de revenus et de résilience.

Les deux bassins sont soumis à de fortes pressions environnementales, notamment la dégradation des terres, la variabilité climatique et la rareté de l'eau. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont exacerbés par la pression démographique et la réduction des ressources naturelles. L'insécurité liée aux groupes extrémistes, au banditisme et à la criminalité transfrontalière perturbe la mobilité, l'accès aux marchés et la production agricole, tandis que les déplacements forcés de population accentuent la fragilité de systèmes déjà vulnérables.

## Nigeria

Le *bassin versant de Kano*, dans l'État de Kano, comprend un réseau de rivières et de réservoirs interconnectés soutenant l'agriculture pluviale et irriguée, avec des cultures telles que les céréales et l'arachide, complétées par l'élevage. Les parcours de transhumance saisonniers et les pratiques pastorales demeurent des composantes essentielles des moyens d'existence ruraux. Des initiatives de restauration, telles que le site de Yartiti, témoignent des efforts visant à réhabiliter les terres dégradées et à améliorer la gestion de l'eau.

Le *bassin versant de Bauchi*, dans l'État de Bauchi, structuré autour du système fluvial de la Jama'are, soutient à la fois la production agricole et les moyens d'existence pastoraux grâce à l'agriculture pluviale et irriguée. Ce bassin contribue également aux zones humides de Hadejia-Nguru, d'une importance écologique et économique majeure.

Dans les deux États, les pressions environnementales liées à l'irrégularité des pluies, à la dégradation des terres et à la concurrence pour l'accès aux ressources naturelles, entre autres facteurs, sont importantes. Les risques sécuritaires, notamment le banditisme, les enlèvements et les conflits entre agriculteurs et éleveurs, affectent la mobilité et l'accès aux terres agricoles. Si l'État de Kano demeure relativement plus stable, l'insécurité croissante dans les États voisins entraîne des effets de débordement.



# MÉTHODOLOGIE

## Cadre d'analyse genre

L'analyse GESI s'est appuyée sur le cadre « Intégrer l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes » de l'USAID (2023), qui examine six domaines clés : (1) Lois, politiques et réglementations et pratiques institutionnelles ; (2) Normes et croyances sociales ; (3) Rôles, responsabilités et utilisation du temps selon le genre ; (4) Accès aux actifs et ressources et contrôle de ceux-ci ; (5) Dynamiques de pouvoir et de prise de décision ; (6) Sécurité et sûreté personnelles. L'analyse s'est aussi appuyée sur le cadre d'autonomisation GESI de SNV (voir Annexe III), ainsi que sur l'Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture, niveau projet (« project-level Women's Empowerment in Agriculture Index » –pro-WEAI), qui offre une mesure détaillée de la capacité d'action des femmes dans les contextes agricoles.

## Questions clés de recherche

Conformément au cadre analytique GESI et aux objectifs du programme Soil Values, la recherche visait à répondre à un ensemble détaillé de questions, incluant notamment (sans s'y limiter) les suivantes :



Pour chaque domaine, la recherche a également examiné comment divers facteurs – tels que l'âge, le statut matrimonial, la situation socio-économique, le niveau d'éducation, le statut migratoire ou de déplacement, le handicap et l'appartenance ethnique – influencent les défis et les opportunités auxquels les individus sont confrontés.

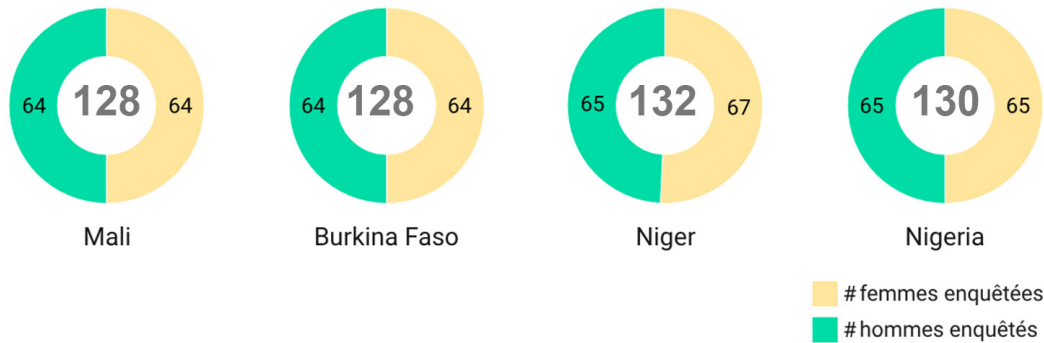
## Outils de collecte de données et échantillonnage

La collecte primaire des données dans les quatre pays a été réalisée entre la fin février et la mi-mars 2025 dans les bassins versants ciblés ainsi que dans les capitales régionales et nationales.

### Enquête ménages

L'enquête ménages (Household Survey – HHS) a utilisé un échantillonnage aléatoire, ciblant à la fois des hommes et des femmes (la principale femme adulte décisionnaire du ménage et le principal homme adulte décisionnaire du ménage qui sont engagés dans des moyens de subsistance agricoles ou pastoraux), avec un seul répondant ciblé par ménage.

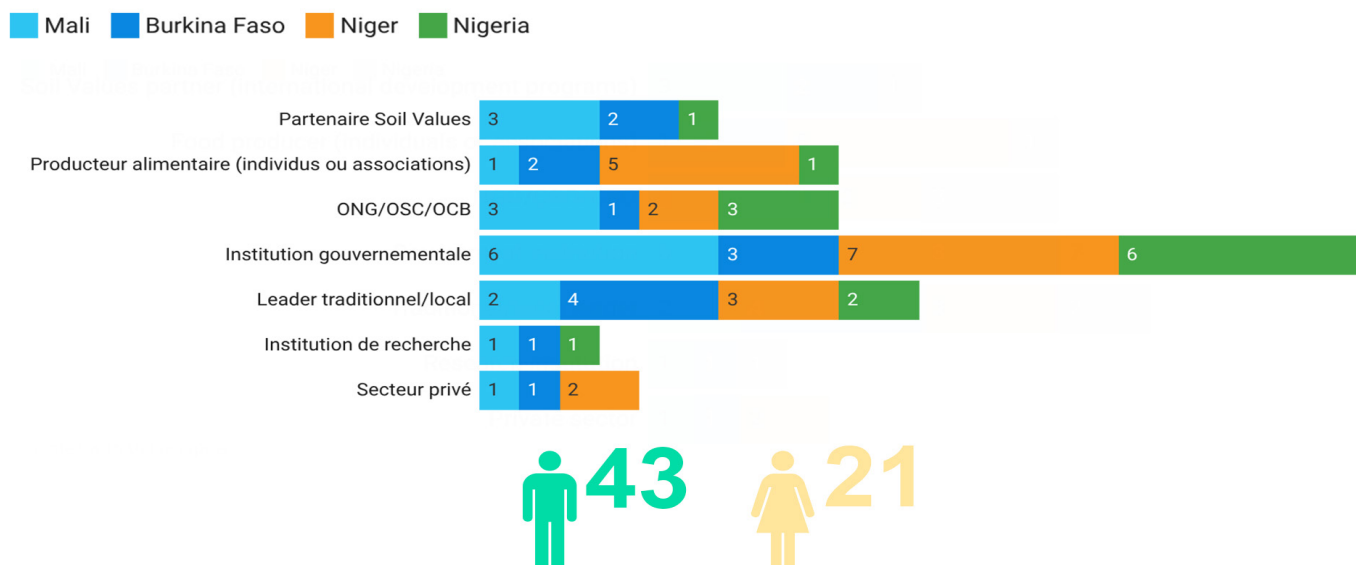
#### Taille de l'échantillon de l'enquête ménages, par pays et par sexe



### Entretiens avec les informateurs clés

Les entretiens individuels avec les informateurs clés (Key Informant Interviews – KII) ont été menés selon un échantillonnage raisonné, les participants étant sélectionnés en fonction de leur connaissance présumée des domaines d'analyse de la recherche, et avec des questions adaptées à leur domaine d'expérience spécifique.

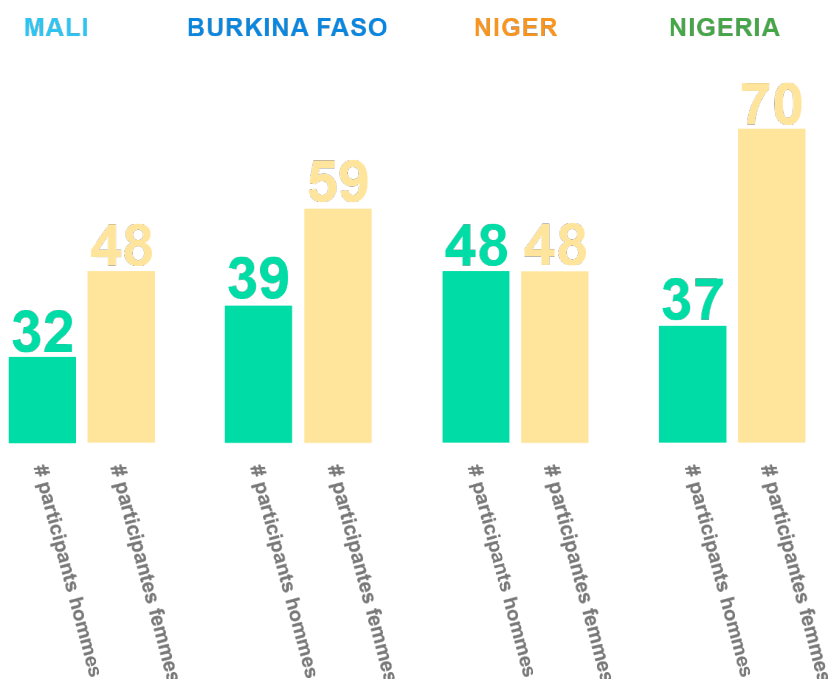
#### Répondants KII, par pays, par catégorie, et par sexe



## Discussions en groupe

Dans chaque pays, l'équipe de recherche a mené des Discussions en groupe (Focus Group Discussions – FGD) réservés aux femmes et réservés aux hommes, ainsi que des séances mixtes. Les FGD ont été organisées en fonction de l'âge, du genre et des moyens de subsistance (par exemple, agriculteurs, éleveurs, commerçants). Des sessions spécifiques ont été organisées avec des personnes plus vulnérables, incluant les PDI, PSH, les veuves, les femmes divorcées et les femmes âgées.

### Participants FGD par pays, par catégorie et par sexe



## Bassins versants ciblés

Les sites ciblés dans chaque pays et État/région ont été définis conjointement par l'équipe de recherche et le consortium Soil Values, sur la base d'une cartographie des bassins versants, de consultations avec les partenaires nationaux, ainsi que de considérations logistiques et budgétaires. Les sites de collecte de données étaient majoritairement ruraux ; cependant, des entretiens avec des informateurs clés ont également été menés dans les capitales régionales et nationales.

Les détails des sites de recherche dans chaque pays et bassin versant se trouvent à l'Annexe IV.

## Considérations éthiques

Les équipes de recherche de chaque pays ont reçu une formation sur l'éthique de la recherche et ont appliqué un ensemble de mesures de protection éthiques pour minimiser les risques pour les participants et garantir une collecte de données respectueuse, sûre et cohérente. Tous les répondants à la recherche ont été informés de l'objectif de l'étude, et un consentement éclairé a été obtenu oralement ou par écrit, avec une participation strictement volontaire. Les entretiens ont été menés dans des conditions garantissant la confidentialité, avec des intervieweurs de même genre que les participants, et des procédures de confidentialité strictes, incluant l'anonymisation des données. L'échantillonnage a visé une représentation diversifiée, notamment des groupes vulnérables, avec une attention particulière portée au moment et au lieu des entretiens. Les enquêteurs ont été sélectionnés pour refléter les caractéristiques démographiques, linguistiques et de diversité locales.

## Limites et défis de la recherche

La conception et l'exécution de la recherche ont été contraintes par des défis budgétaires, temporels et logistiques, ce qui a limité le nombre de sites et réduit la taille de l'échantillon. La taille de l'échantillon pour l'enquête ménages a ainsi été calculée sur la base d'un niveau de confiance de 85 % et d'une marge d'erreur de 9 %, plutôt que le niveau de confiance préféré de 95 % et une marge d'erreur de 5 %. La taille réduite de l'échantillon présentait également un risque de ne pas représenter dans la diversité et dans les proportions la population des sites, et en particulier de ne pas capturer de petits sous-groupes, tels que les personnes déplacées, les éleveurs (semi-)nomades et les femmes divorcées. Pour pallier ces limitations, les résultats quantitatifs ont été systématiquement recoupés avec les données qualitatives issues des entretiens avec les informateurs clés et des groupes de discussion, et des FGD spécifiquement ciblant les groupes plus vulnérables ont été organisées.

Dans tous les pays, la période de collecte des données a coïncidé avec le Ramadan, le mois saint islamique, ce qui a influencé la disponibilité des participants et a également pu influencer leur volonté de participer à l'enquête. Pour atténuer cet effet, les équipes de recherche ont travaillé en étroite collaboration avec un groupe diversifié de membres de la communauté afin d'identifier et d'engager les parties prenantes pertinentes.

L'insécurité a également affecté l'accès à certaines zones, entraînant une réduction des options de déplacement et un engagement restreint avec certains groupes de parties prenantes prévus. Au Burkina Faso, en raison de restrictions administratives, l'équipe de recherche n'a pas pu accéder à la Région du Nord et a donc collecté toutes les données dans la Région du Boucle du Mouhoun uniquement. Le contexte politique et sécuritaire national a également empêché la collecte de données démographiques sensibles sur l'ethnicité et la religion.

Enfin, l'étude s'est concentrée sur les individus âgés de 18 ans et plus, car les dispositifs éthiques et de protection n'étaient pas en place pour l'inclusion de mineurs, même s'ils étaient les principaux décideurs adultes de leur ménage. Par conséquent, l'étude ne saisit pas les perspectives de la proportion significative de jeunes femmes et d'hommes qui sont impliqués dans les activités agricoles et la gestion de la fertilité des sols en tant que mineurs.





# RÉSULTATS

Ces conclusions sont issues de la synthèse des données primaires, qualitatives et quantitatives, collectées dans les quatre pays d'intervention, complétées par la littérature secondaire. Les statistiques fournies proviennent du HHS, sauf indication contraire. L'analyse et les conclusions ci-dessous se réfèrent strictement aux répondants et aux sites de la recherche et ne devraient pas être interprétées comme tirant des conclusions plus larges sur les dynamiques de GESI à travers les quatre pays. Une description détaillée du profil démographique du HHS dans chaque pays est présentée à l'Annexe I.

## Lois, politiques et réglementations, et pratiques institutionnelles

### Cadres juridiques et politiques

#### Protections constitutionnelles et juridiques

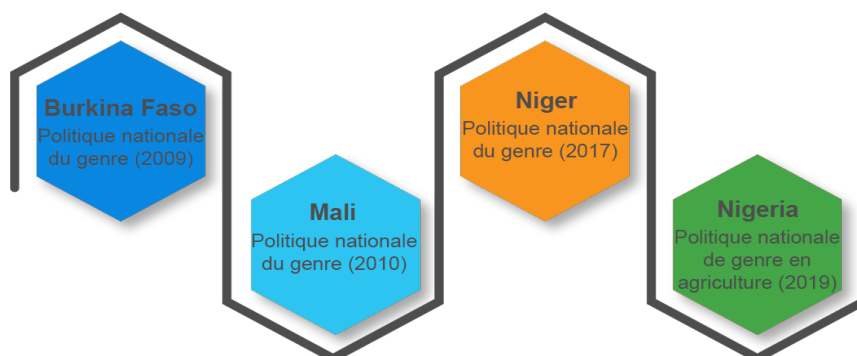
Les Constitutions du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Nigeria consacrent l'égalité de genre et les quatre pays sont parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Cependant, une analyse plus approfondie montre que certaines dispositions juridiques concernant la GESI demeurent discriminatoires. Par exemple, le Code de la famille du Mali fixe l'âge minimum légal du mariage à 16 ans pour les femmes et 18 ans pour les hommes, et permet le mariage des filles de moins de 16 ans avec le consentement parental.

#### Quotas de participation politique

Le Mali et le Burkina Faso exigent 30 % de candidates sur les listes électorales, tandis que le Niger impose 25 % de femmes dans les rôles électifs et 30 % dans les postes nommés. Le Nigeria ne dispose pas de loi nationale sur les quotas de genre.

#### Politiques, stratégies et mécanismes GESI

Les quatre pays disposent de politiques nationales de genre visant à réduire les inégalités dans l'accès à la terre, à l'autonomisation économique, et à la protection contre les violences, ainsi que de politiques en faveur des groupes vulnérables, tels que les PDI et PSH.



Au Mali, la Politique nationale du genre (2010) vise notamment à renforcer la productivité des femmes rurales en agriculture, élevage et pêche. La Politique nationale genre du Burkina Faso (2009) vise un accès plus équitable pour les femmes aux intrants, infrastructures, équipements, crédits et technologies pour soutenir leurs activités économiques, avec un accent particulier sur l'accès à la terre et aux droits fonciers. La Politique nationale du genre du Niger (2017) traite des disparités entre les sexes dans l'éducation, la santé, la politique et l'économie. Au Nigeria, la Politique nationale de genre en agriculture (2019) et la Politique nationale d'autonomisation économique des femmes (2023) visent à renforcer l'accès des femmes aux ressources productives, notamment dans le secteur agricole. D'autres politiques existent au niveau des États, telles que la Politique de protection sociale de l'État de Kano (2020) et celle de l'État de Bauchi (2019), visant à réduire la pauvreté des groupes vulnérables.

## Héritage et utilisation des terres

Au Burkina Faso, la Loi sur le foncier rural de 2009 promeut l'égalité de genre dans l'accès à la terre et reconnaît les droits fonciers des hommes et des femmes. Elle reconnaît également les droits des pasteurs à accéder aux pâturages et prévoit l'établissement de couloirs pastoraux pour faciliter la mobilité du bétail.

Le Code civil burkinabè (1989) désigne les enfants et le conjoint survivant, y compris les filles et les femmes, comme héritiers légitimes.

Le Code rural du Niger (1993) reconnaît l'égalité des droits fonciers entre hommes et femmes en matière d'accès, d'usage et d'héritage, mais ne prévoit pas de mesures spécifiques ni de quotas pour les femmes, les jeunes ou d'autres groupes défavorisés. Il protège les droits des pasteurs en garantissant la libre circulation du bétail et en définissant les couloirs pastoraux et zones de pâturage pour prévenir les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Le Niger ne dispose pas d'un Code de la famille formel et unifié. Les questions relatives à la famille – héritage, mariage, divorce – sont régies par un ensemble de lois statutaires et de normes coutumières.

Au Mali, l'usage des terres est régi par la Loi d'orientation agricole (LOA) de 2006 et la Loi sur le foncier agricole de 2017. La LOA prévoit que 15 % des terres aménagées soient attribuées aux femmes, aux jeunes et aux personnes vulnérables, et que 30 à 40 % des intrants agricoles (engrais, semences) leur soient réservés.

La Charte pastorale, adoptée en 2001, a été créée pour formaliser les droits et responsabilités des communautés pastorales, en abordant les questions liées à l'accès à la terre, aux zones de pâturage et à la mobilité.

Selon le Code civil et le Code de la famille maliens, les droits d'héritage reposent sur le principe d'égalité entre les héritiers, permettant aux filles et aux garçons d'hériter de leurs parents. Toutefois, le Code de la famille autorise les individus à choisir des régimes coutumiers ou religieux pour régir les affaires familiales, même lorsque ceux-ci ne reconnaissent pas l'égalité.

Au Nigeria, la Loi sur l'usage des terres de 1978 régit la propriété foncière mais ne mentionne pas spécifiquement le genre et ne prévoit aucune disposition pour des groupes particuliers. Un projet de Politique nationale de gestion des sols agricoles est en cours d'élaboration par le Nigeria Institute of Soil Science (Institut nigérian des sciences du sols, NISS), la première politique nationale axée sur la fertilité des sols. Elle contient des dispositions pour l'autonomisation des femmes et des jeunes dans la gestion de la fertilité des sols, mais elle n'a pas encore été approuvée par le gouvernement fédéral ni par les États.

Le Plan national de transformation de l'élevage (2019–2028) vise à transformer le secteur de l'élevage, à améliorer les moyens de subsistance des pasteurs et à s'attaquer aux causes profondes des conflits fonciers.

Le Nigeria ne dispose pas d'un Code de la famille unifié et la Constitution nigériane autorise l'application de lois coutumières ou religieuses. Ainsi, les États de Bauchi et de Kano appliquent la loi islamique (charia) pour les résidents musulmans, parallèlement aux juridictions séculaires. La charia régit le droit personnel et familial, notamment le mariage, le divorce, l'héritage et les transactions commerciales, ainsi que, dans une certaine mesure, le droit pénal.

## Pratiques coutumières et traditionnelles

Il existe un écart important entre les politiques qui promeuvent les droits et l'accès aux ressources pour les groupes vulnérables et les pratiques réelles dans les quatre pays. En particulier dans les zones rurales, la connaissance des lois et politiques statutaires relatives à la GESI et aux droits fonciers demeure faible, même au sein des agences responsables de leur mise en œuvre. Les autorités gouvernementales ne disposent pas de capacités opérationnelles, de financements et de présence suffisante au niveau villageois pour mettre en œuvre et surveiller ces politiques.

« La loi existe, mais il y a aussi la culture et la religion, qui constituent le prisme à travers lequel la loi est interprétée. » – entretien individuel OSC, Nigeria

Ainsi, le droit coutumier et le droit religieux façonnent considérablement les droits des différents groupes sociaux dans les zones rurales, en particulier ceux des femmes. Le principe de pluralisme juridique reconnaît ces lois comme étant valables même si elles sont en général plus restrictives que les lois statutaires en ce qui concerne les droits des femmes et des groupes vulnérables dans le mariage, les affaires familiales, l'usage des terres et l'héritage.

Dans l'ensemble des sites étudiés, les structures sociales sont patriarcales et patrilineaires et la terre est considérée comme un patrimoine familial transmis légitimement par les lignées masculines. Ainsi, même si les femmes disposent de droits d'héritage en théorie, le contrôle effectif des biens revient souvent aux parents masculins.

## Institutions impliquées dans la GESI et la gestion de la fertilité des sols

Les initiatives de développement menées par l'État, la société civile et les acteurs internationaux ont contribué à faire évoluer les normes de genre néfastes, à améliorer les connaissances techniques des agriculteurs, à stimuler la productivité agricole, à élargir l'accès à la terre, aux intrants et aux ressources financières, à renforcer les coopératives et à promouvoir la préservation de l'environnement.

La durabilité et la mise à l'échelle restent un enjeu important pour ces initiatives, qui se heurtent à des obstacles tels que le financement limité, la courte durée des programmes, le détournement des ressources à des fins de corruption, le ciblage inefficace et la mauvaise coordination entre les acteurs.

### ORGANISMES STATUTAIRES

Les services gouvernementaux et paraétatiques sont chargés de l'élaboration et la vulgarisation des politiques, leur mise en œuvre et leur suivi, l'appui technique aux groupes cibles, le plaidoyer, le renforcement des capacités, la promotion de nouvelles pratiques, ainsi que la facilitation de l'accès aux ressources et à l'information. Des exemples incluent :

- Ministères chargés de l'agriculture, de l'élevage, du développement rural, de l'environnement et des ressources naturelles
- Ministères chargés des questions relatives aux femmes, aux jeunes, et au développement social
- Agences de gestion des ressources naturelles, telles que les institutions chargées de la gestion des bassins versants et des paysages

## **Gouvernance locale et inclusion de genre : L'innovation dans l'élevage et l'agriculture dans la Région de Maradi, Niger**

Dans la commune rurale de Jirataoua, région de Maradi, les femmes font face à d'importantes difficultés économiques en raison de leur accès limité aux ressources et aux opportunités génératrices de revenus. De nombreux ménages pratiquent à la fois l'agriculture et l'élevage. En réponse à cette situation, le Service Communal de l'Élevage (SEC), avec l'appui de partenaires tels que le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Projet d'Actions Communautaires (PAC) et le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la Région de Maradi (PASADEM), a lancé une initiative visant à autonomiser les femmes grâce à un élevage durable et à l'innovation agricole.

En collaboration avec les municipalités locales, cette initiative a ciblé les groupements féminins et les femmes vulnérables de la commune. L'objectif principal était de promouvoir l'autosuffisance par l'embouche de petits ruminants, notamment des moutons et des chèvres. Le SEC a fourni des kits animaux et agricoles aux femmes sélectionnées, accompagnés de formations et d'un suivi continu pour garantir une gestion efficace de l'élevage. L'aspect innovant du programme reposait sur un modèle de durabilité : après dix mois d'élevage, les femelles mises bas étaient redistribuées à d'autres femmes n'ayant pas encore bénéficié de l'appui. Cette approche cyclique permettait d'élargir progressivement les opportunités économiques pour l'ensemble de la communauté féminine.

Le SEC a également encouragé la valorisation des sous-produits agricoles afin de renforcer la résilience économique des femmes. En partenariat avec le Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF), des femmes ont été formées à la production de blocs multi-nutritionnels densifiés, un aliment complémentaire économique et nutritif pour le bétail, fabriqué à partir de résidus agricoles tels que les tiges de mil et de sorgho, les feuilles de niébé, les feuilles d'arachide et divers autres végétaux. Elles ont également été formées à la production artisanale d'aliments pour volailles, vendus localement à des prix abordables, ce qui leur permettait de constituer un fonds de roulement à réinvestir dans d'autres activités génératrices de revenus.



### **ORGANISMES DE GOUVERNANCE TRADITIONNELLE**

Des commissions foncières locales (COFO/COFOV) existent au Mali, au Burkina Faso et au Niger pour arbitrer les litiges et gérer l'attribution des terres. Ces organismes comprennent généralement des représentants de l'État, des chefs de village et des groupes communautaires, mais leur efficacité est souvent limitée par des ressources restreintes et la forte influence des systèmes coutumiers. Les chefs de village et les autorités traditionnelles continuent d'exercer une autorité considérable sur l'attribution des terres et les normes d'héritage, déterminant ainsi l'accès aux ressources agricoles et pastorales. Si leur rôle peut renforcer les pratiques restrictives, nombre d'entre eux collaborent aussi activement avec la société civile et les acteurs du développement afin de promouvoir l'autonomisation des femmes et d'améliorer leur accès aux ressources.

Dans le nord du Nigeria, les émirs et leurs chefs de district désignés (hakimi) exercent une influence culturelle et religieuse considérable, supervisant l'attribution des terres, le règlement des différends et la mobilisation communautaire en vertu de la loi islamique. Ce sont exclusivement des hommes et leur autorité influence de manière significative la gouvernance locale et les normes sociales dans les zones rurales.

## **ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

Des agences telles que la Banque mondiale, ONU Femmes, le Programme alimentaire mondial (PAM) et diverses ONGI financent ou mettent en œuvre des projets de développement et d'aide humanitaire dans les zones cibles. Elles travaillent en partenariat avec les acteurs nationaux et locaux pour réduire les inégalités de genre et l'exclusion sociale dans l'usage des ressources naturelles. Dans les différents sites de recherche, plusieurs programmes multisectoriels, coordonnés au niveau régional ou mis en œuvre au niveau national, intègrent le développement agricole, la résilience climatique et l'inclusion sociale.

### **Initiative du PRSA pour la sécurité des systèmes alimentaires dans la Région du Boucle du Mouhoun, Burkina Faso**

Le Programme de résilience du système alimentaire (PRSA) œuvre activement au renforcement de la sécurité des systèmes alimentaires dans sept régions du Burkina Faso, dont la Boucle du Mouhoun où il lance sa phase opérationnelle. Le programme intervient sur sept filières agricoles prioritaires : le riz, le maïs, le niébé, la tomate et l'oignon, la patate douce à chair orangée (OFSP), la mangue et les vergers de moringa. En plus de promouvoir ces cultures, le PRSA fournit aux producteurs des informations hydro-agricoles et météorologiques essentielles pour améliorer les pratiques de production et garantir leur durabilité. L'intégration des considérations de genre constitue un élément central de l'approche du PRSA. Le programme accorde une attention particulière à l'autonomisation des femmes et des jeunes dans le secteur agricole. Dans le cadre de ses actions de renforcement des capacités, il organise des formations destinées aux femmes sur les bonnes pratiques de production et de transformation, essentielles pour améliorer la productivité et la commercialisation.

Pour renforcer l'autonomisation économique, le PRSA apporte un appui financier pour des microprojets ciblant les femmes, les jeunes et les hommes, et met en place des périmètres maraîchers exclusivement dédiés aux femmes. Le programme soutient également les femmes dans l'obtention de financements auprès du Fonds d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus des Femmes et facilite l'accès à des solutions de crédit adaptées via des institutions de microfinance. Par ailleurs, le PRSA collabore avec l'État pour promouvoir l'assurance agricole au profit des femmes, afin de sécuriser leurs moyens de subsistance en cas de pertes de récolte ou d'autres aléas. Conformément à son engagement en faveur de l'autonomisation des jeunes, le PRSA offre des formations professionnelles qualifiantes et diplômantes, permettant aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires pour des pratiques agricoles durables.

Le programme vise notamment le développement de 17 bas-fonds rizicoles entièrement aménagés pour la production et la transformation. Au cœur de la stratégie du PRSA figure un engagement fort en faveur de l'inclusion, avec pour objectif d'impliquer au moins 40 % de femmes et 50 % de jeunes dans ses interventions, et d'allouer au moins 30 % des terres réaménagées aux femmes et aux jeunes. À travers ces actions, le PRSA entend contribuer de manière significative à la sécurité alimentaire et à l'autonomisation socioéconomique dans la région de la Boucle du Mouhoun.

## **SOCIÉTÉ CIVILE LOCALE**

Les ONG, les OSC et les OCB soutiennent les groupes défavorisés et vulnérables, en plaidant en faveur d'un développement inclusif et des droits humains. Les associations de producteurs et de moyens de subsistance, telles que les associations d'agriculteurs et d'éleveurs, ainsi que les coopératives de femmes et de jeunes, servent de plateformes permettant aux acteurs ruraux de s'engager dans des actions collectives et des activités de plaidoyer.

## **SECTEUR PRIVÉ**

Les acteurs clés du secteur privé comprennent les producteurs et distributeurs d'intrants agricoles, les entreprises agroalimentaires impliquées dans la transformation des produits agricoles et d'élevage, et les chambres d'agriculture, qui soutiennent les agriculteurs et influencent les politiques agricoles. Ils jouent un rôle essentiel dans la dynamique des marchés, l'adoption de technologies et l'accès au financement, aux équipements et aux chaînes de valeur.

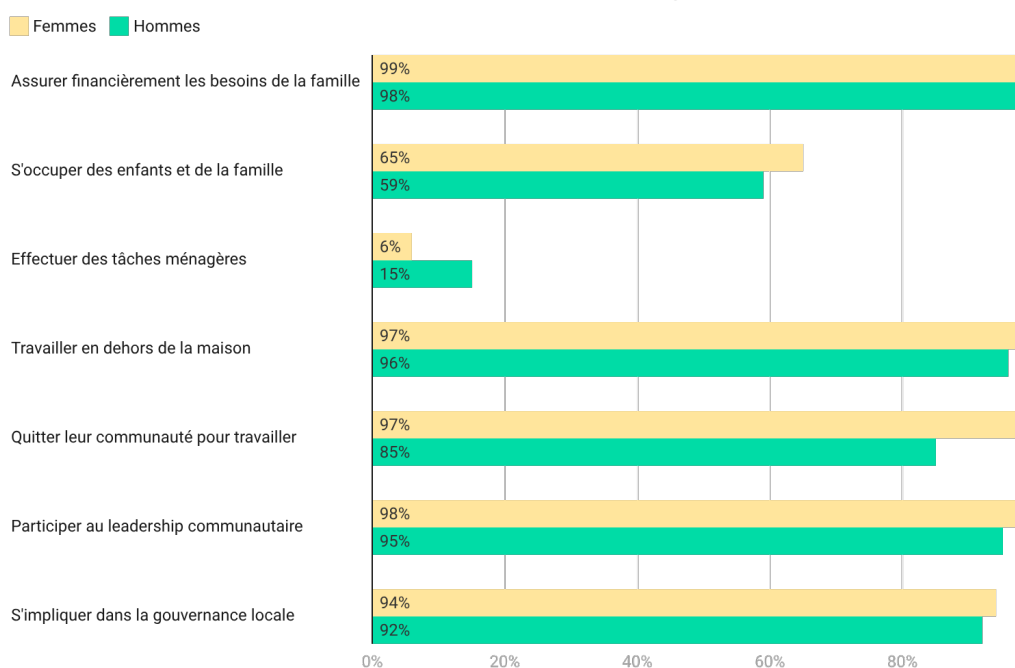


## Normes et croyances sociales

### Attentes sociales à l'égard des hommes

Dans l'ensemble des quatre pays, la recherche montre que « l'homme idéal » est perçu comme le principal pourvoyeur de ressources, chargé de protéger, subvenir aux besoins et exercer l'autorité au sein de son ménage et de sa communauté. Il n'est pas censé assumer les charges domestiques telles que la cuisine et le nettoyage.

**Figure 1: % d'hommes et de femmes estimant qu'il est approprié que les hommes participent aux activités listées, tous pays confondus**



### Attentes sociales à l'égard des femmes

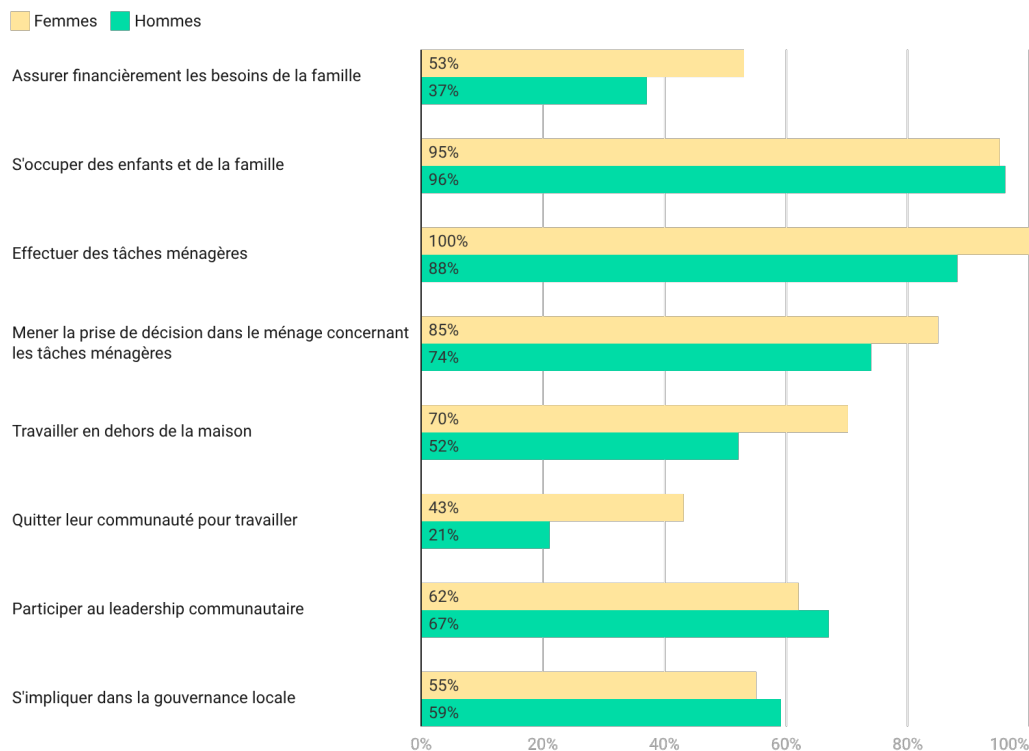
La « femme idéale » est perçue comme obéissante et bienveillante, et principalement chargée de la gestion du ménage. Son identité est généralement construite autour de la domesticité, du respect envers son mari, de la prise en charge des enfants et des tâches ménagères, et, dans certains cas, de sa contribution aux activités agricoles ou génératrices de revenus. Ces contributions restent toutefois considérées comme secondaires par rapport aux activités économiques des hommes.

Dans les États de Bauchi et Kano au Nigeria, les pratiques culturelles-religieuses du *kulle* et du *ba shiga* entraînent des normes particulièrement restrictives pour les femmes, notamment pour les activités en dehors du foyer.



*Illustration par les participants de l'homme idéal et de la femme idéale, dans une FGD à Toecin, Burkina Faso*

**Figure 2: % d'hommes et de femmes estimant qu'il est approprié que les femmes participent aux activités listées, tous pays confondus**



### **Kulle et Ba Shiga: Influences culturelles et religieuses sur les normes de genre dans le nord du Nigeria**

*Ba shiga* est une expression haoussa qui signifie « interdiction d'entrer ». Dans le nord du Nigeria, en particulier dans les milieux culturels et religieux, *ba shiga* peut désigner des espaces interdits à certaines personnes, notamment des lieux réservés exclusivement aux femmes ou des quartiers familiaux où les hommes extérieurs au foyer ne sont pas autorisés. L'expression est fréquemment associée à la pratique du *kulle*.

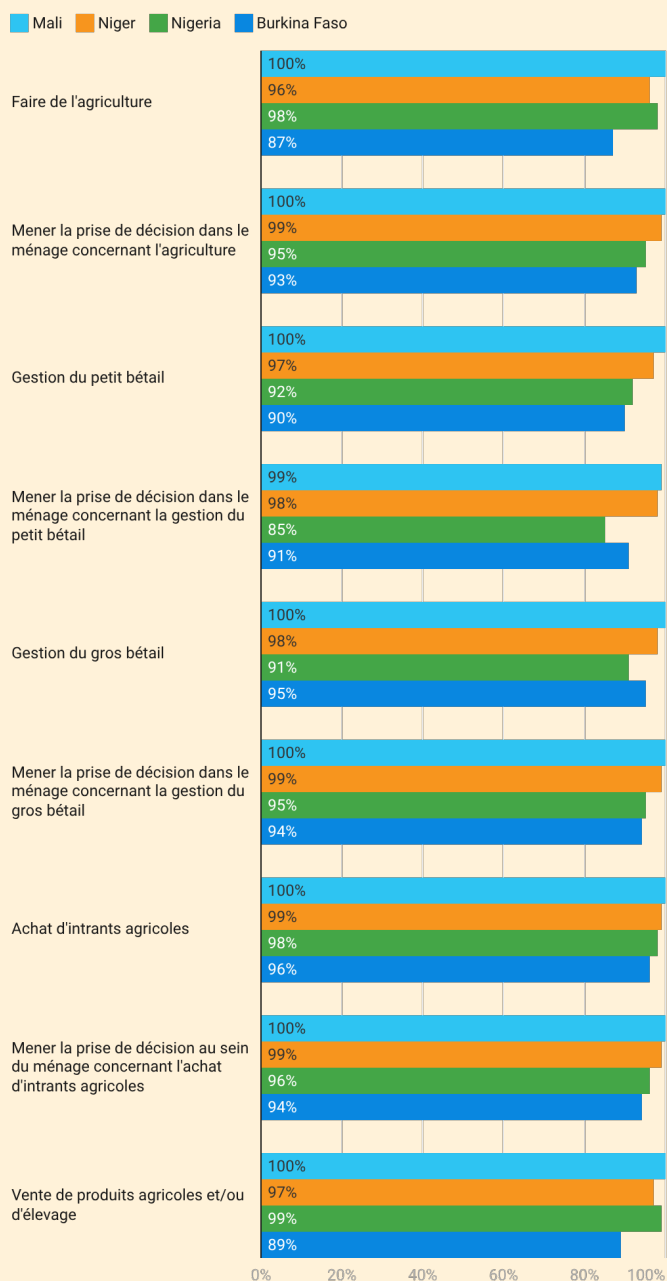
*Kulle* (qui signifie « verrou » en haoussa) est une pratique culturelle du nord du Nigeria, en particulier parmi les communautés haoussa-peulh et certains autres groupes musulmans. Elle renvoie à la réclusion des femmes de la vie publique. Cette pratique s'enracine dans des traditions islamiques, bien que son degré d'application varie selon les familles, les classes sociales et les régions. Les femmes placées en *kulle* sont censées rester à domicile et limiter leurs interactions avec les hommes qui ne sont pas des membres proches de la famille (*mahram*). Elles ne sortent généralement que pour des besoins essentiels, comme les soins de santé, l'accouchement ou certaines activités religieuses. La pratique concerne principalement les femmes mariées, surtout dans les ménages aisés ou influents, et est perçue comme un moyen de préserver la dignité, la discrétion et le respect social des femmes.

# Rôle des normes et croyances sociales dans la gestion des ressources naturelles et les systèmes de production

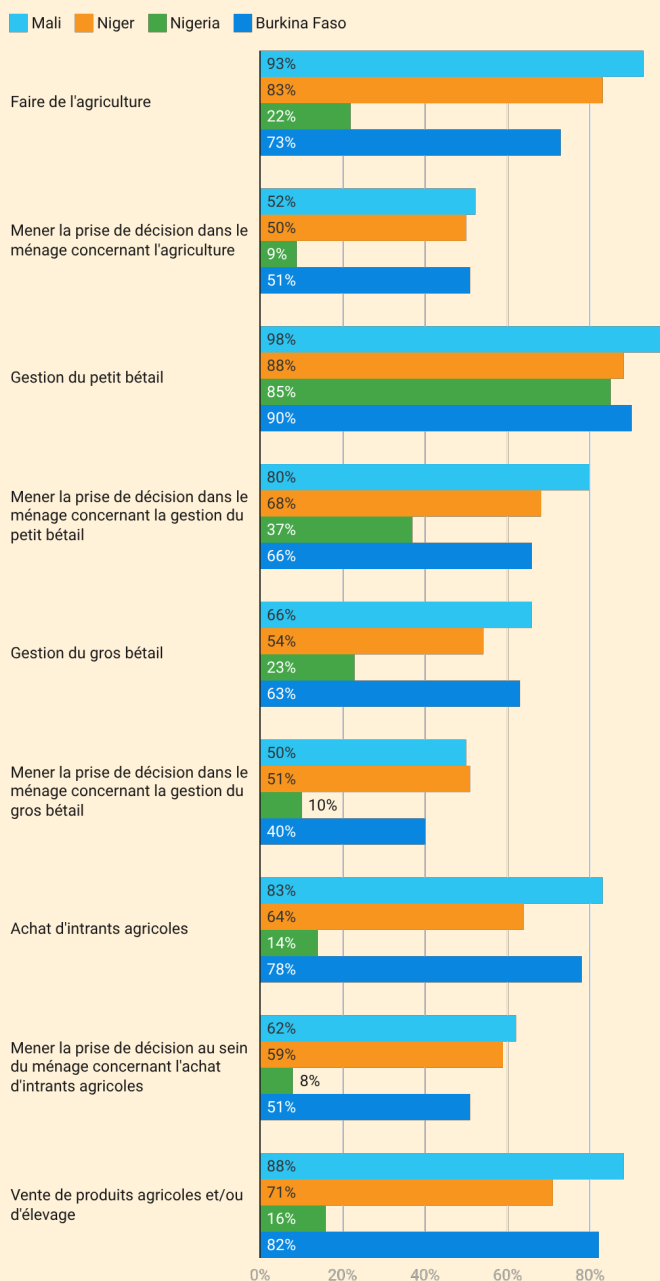
Les hommes étant considérés comme les chefs de ménage et les principaux pourvoyeurs économiques, il existe un consensus quasi universel – partagé par les hommes comme par les femmes – selon lequel ils doivent jouer un rôle de premier plan dans la production agricole, la gestion du bétail (en particulier du gros bétail), ainsi que dans l'achat et la vente des intrants et des produits agricoles. Les femmes participent activement aux activités agricoles et d'élevage, mais elles disposent traditionnellement d'un pouvoir décisionnel et d'une autonomie limités, ce qui les cantonne à des rôles secondaires dans les activités productives.

« Il existe, au niveau des villages, cette croyance selon laquelle les femmes doivent se contenter de tout ce qui est petit. Petit jardin, petite activité commerciale, petit élevage, tout est petit lorsqu'il s'agit des femmes. Et l'on considère que les femmes doivent se satisfaire de petites activités, tandis que les hommes s'occupent des grandes. »  
 – Entretien avec une autorité régionale, Mali

**Figure 3: Réponses, tous sexes confondus, sur les activités appropriées pour un homme, par pays**



**Figure 4: Réponses, tous sexes confondus, sur les activités appropriées pour une femme, par pays**



L'unique activité présentant des niveaux d'acceptation élevés et relativement homogènes pour l'implication des femmes dans l'ensemble des pays est *la gestion du petit bétail*. Pour toutes les autres activités, les données révèlent des différences importantes entre pays concernant l'acceptation de la participation des femmes, ce qui souligne la nécessité de comprendre les spécificités culturelles et contextuelles propres aux zones d'intervention de Soil Values.

Il est important de noter que dans les quatre pays, un écart constant apparaît entre la perception de la pertinence de la participation des femmes aux travaux agricoles et celle de leur participation à la prise de décision y afférente. Cet écart met en évidence la persistance de dynamiques de pouvoir genrées au sein des ménages, selon lesquelles le travail des femmes est accepté, mais leur autorité sur ce travail demeure limitée.

Ces données révèlent également un certain degré d'intériorisation des normes de genre restrictives par les femmes elles-mêmes, celles-ci étant parfois moins susceptibles que les hommes d'estimer qu'elles devraient participer aux processus décisionnels. Cette dynamique est analysée plus en détail dans le chapitre « Dynamiques de pouvoir et de prise de décision ».

## **EVOLUTION DES NORMES ET CROYANCES SOCIALES SUR LES RÔLES PRODUCTIFS**

Dans l'ensemble des quatre pays, les attentes traditionnelles demeurent influentes, mais les données qualitatives montrent qu'il y a de plus en plus d'attentes que les femmes contribuent financièrement au bien-être des ménages.

Cette évolution est portée par les initiatives d'autonomisation, l'urbanisation et l'augmentation des pressions économiques – les stratégies de subsistance traditionnelles ne suffisant plus à répondre aux besoins des ménages. Lorsque les bénéfices économiques de la participation des femmes sont tangibles, hommes et femmes semblent davantage disposés à accepter un rôle accru des femmes dans les activités productives, bien que les évolutions en matière de perceptions du pouvoir décisionnel restent plus limitées. Ces dynamiques sont examinées plus en détail dans le chapitre « Rôles, responsabilités, et utilisation de temps selon le genre ».

« Avant, les normes sociales affectaient la participation des femmes, mais plus maintenant. Ce sont les femmes qui élèvent le bétail, travaillent dans les champs comme nous, cherchent de l'or, font du maraîchage et s'occupent d'autres activités ménagères. Alors, avec notre polygamie, si vous ne libérez pas les choses, vous finirez par souffrir vous-même. Il y a des familles où, si l'on enlève le revenu des femmes du ménage, il ne resterait plus rien ! » – Entretien avec Chef traditionnel, Burkina Faso

Les changements normatifs peuvent générer des tensions, en particulier chez les hommes qui adhèrent à des visions restrictives du rôle des femmes.

Dans de nombreux contextes où les croyances religieuses conservatrices conservent une forte influence, ces évolutions sont perçues comme une forme d'«occidentalisation» des communautés locales. De nombreux répondants reconnaissent la complexité de l'articulation entre normes religieuses et culturelles, d'une part, et l'évolution des normes de genre, d'autre part. Ils soulignent qu'un discours sur le genre perçu comme trop affirmé de la part d'acteurs externes peut susciter des résistances. Néanmoins, les perceptions du risque de réactions négatives spécifiquement liées à la participation des femmes à la prise de décision en matière de fertilité des sols demeurent globalement faibles au sein des communautés.



# 90%

des répondants à l'enquête ménages estiment qu'il n'existe aucun risque de réaction négative au niveau communautaire si les femmes participent à des programmes portant sur la gestion de la fertilité des sols.

## Influence des facteurs intersectionnels sur les normes et croyances sociales

Les taux élevés de mariages précoces chez les filles dans les pays d'intervention de Soil Values impliquent que **l'âge et le statut matrimonial** sont profondément imbriqués, de nombreuses jeunes filles étant confrontées très tôt aux attentes sociales liées au mariage et à la maternité. Ces facteurs influencent également les attentes en matière de responsabilités : les femmes âgées et mariées sont censées contribuer davantage au revenu du ménage que les femmes plus jeunes et célibataires, qui restent généralement à la charge financière de leurs parents jusqu'au mariage. À l'inverse, les jeunes hommes subissent davantage de pression que les jeunes femmes pour subvenir aux besoins du foyer, afin d'être jugés aptes au mariage. Cependant, comme le montrent les données qualitatives, les jeunes – en particulier les jeunes femmes – contestent de plus en plus les normes restrictives, suggérant une évolution graduelle vers une plus grande égalité de genre.

La recherche met en évidence que les **PSH** subissent une exclusion sociale prononcée, alimentée par des stéréotypes les décrivant comme ayant une moindre capacité à contribuer aux activités agricoles ou pastorales. Pour les femmes en situation de handicap, la discrimination est encore plus marquée car elles sont souvent considérées comme inaptes au mariage, les exposant davantage aux abus sexuels et à l'exploitation économique.



# Rôles, responsabilités et utilisation de temps selon le genre

Conformément aux normes et croyances sociales en matière de genre décrites ci-dessus, les femmes supportent de manière constante la charge la plus lourde en matière de responsabilités domestiques, en particulier la garde des enfants, la préparation des repas et le nettoyage.

## Rôles et responsabilités dans le travail productif

Dans les quatre pays, l'agriculture reste un moyen de subsistance essentiel : plus de 95 % des ménages enquêtés pratiquent la cultivation. Parmi ces ménages, 100 % des hommes dans les quatre pays et 100 % des femmes au Mali, au Burkina Faso et au Niger et 83% des femmes au Nigeria déclarent être personnellement responsables de la culture des terres.

84%

des femmes, tous pays confondus, déclarent être « toujours », « très souvent » ou « souvent » impliquées dans la préparation des repas

14%

des hommes, tous pays confondus, déclarent être « toujours », « très souvent » ou « souvent » impliqués dans la préparation des repas

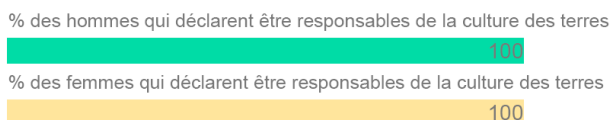
85%

des femmes, tous pays confondus, déclarent être « toujours », « très souvent » ou « souvent » impliquées dans le nettoyage du foyer

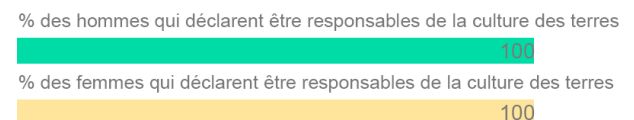
19%

des hommes, tous pays confondus, déclarent être « toujours », « très souvent » ou « souvent » impliqués dans le nettoyage du foyer

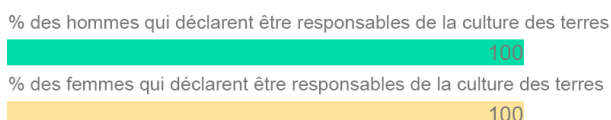
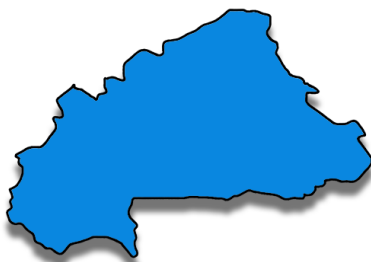
Mali



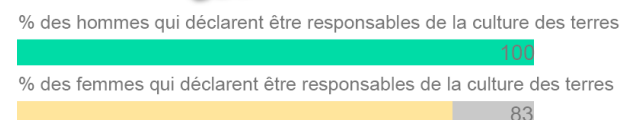
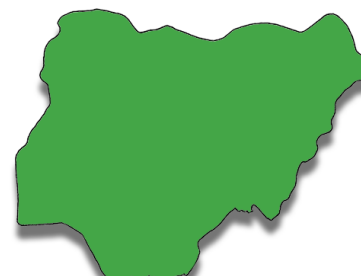
Niger



Burkina Faso



Nigeria

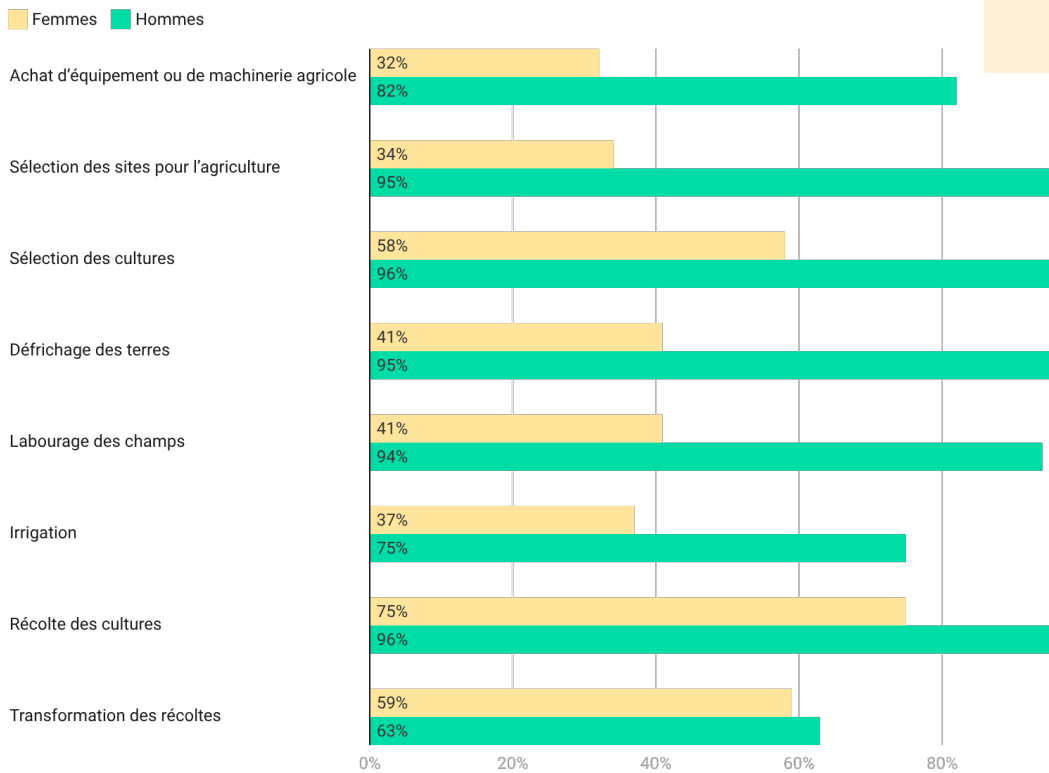


## ROLES ET RESPONSABILITES DANS LA PRODUCTION AGRICOLE

Bien que des nuances existent selon les pays en ce qui concerne les rôles dans la production agricole, de manière générale, les hommes sont principalement responsables des tâches physiquement exigeantes, telles que le défrichage et le labour. Ils dominent également les activités impliquant la prise de décision, comme le choix des sites de culture, et dirigent les tâches nécessitant des apports financiers et techniques, notamment l'utilisation de machines et la production à grande échelle.

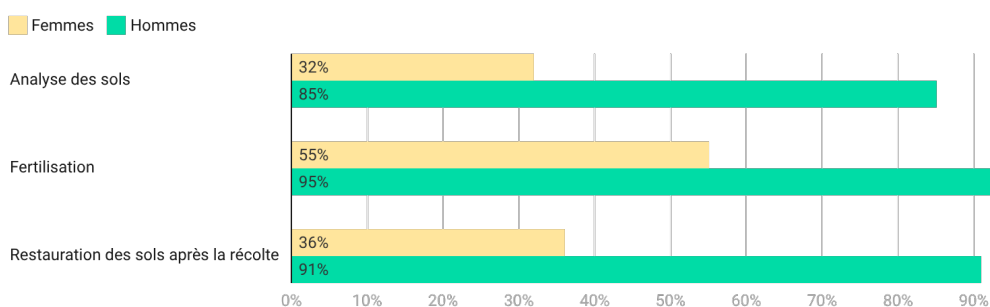
La participation des femmes est plus marquée dans les petites exploitations (telles que les jardins maraîchers ou les jardins de case) et dans la transformation post-récolte, où elles gèrent leurs activités de manière plus ou moins indépendante. La division des rôles se reflète également dans les types de cultures : les hommes s'occupent principalement des céréales de base et des productions à grande échelle, tandis que les femmes gèrent plus souvent les légumes et d'autres cultures à petite échelle ou de subsistance.

**Figure 5: % d'hommes et de femmes déclarant être « souvent », « très souvent » ou « toujours » impliqués dans des tâches agricoles, tous pays confondus**



En ce qui concerne la gestion de fertilité des sols, les hommes assument principalement les aspects techniques et exigeant des ressources, comme le transport du compost (qui peut nécessiter la traction animale ou l'utilisation de charrettes) et l'achat et l'application d'engrais chimiques. Les femmes, quant à elles, participent à des rôles complémentaires et essentiels mais souvent moins visibles, notamment dans les pratiques au niveau du ménage, telles que la collecte de déchets organiques et le fumier, et la gestion de petites fosses de compostage. Elles assument en revanche des rôles de premier plan pour la gestion de la fertilité de leurs propres parcelles et jardins maraîchers. Toutefois, elles manquent souvent des ressources nécessaires pour investir dans l'achat d'intrants pour améliorer la fertilité des sols, tels que les engrais chimiques.

**Figure 6: % d'hommes et de femmes, tous pays confondus, déclarant être « souvent », « très souvent » ou « toujours » impliqués dans les tâches de gestion de la fertilité des sols**





# 86%

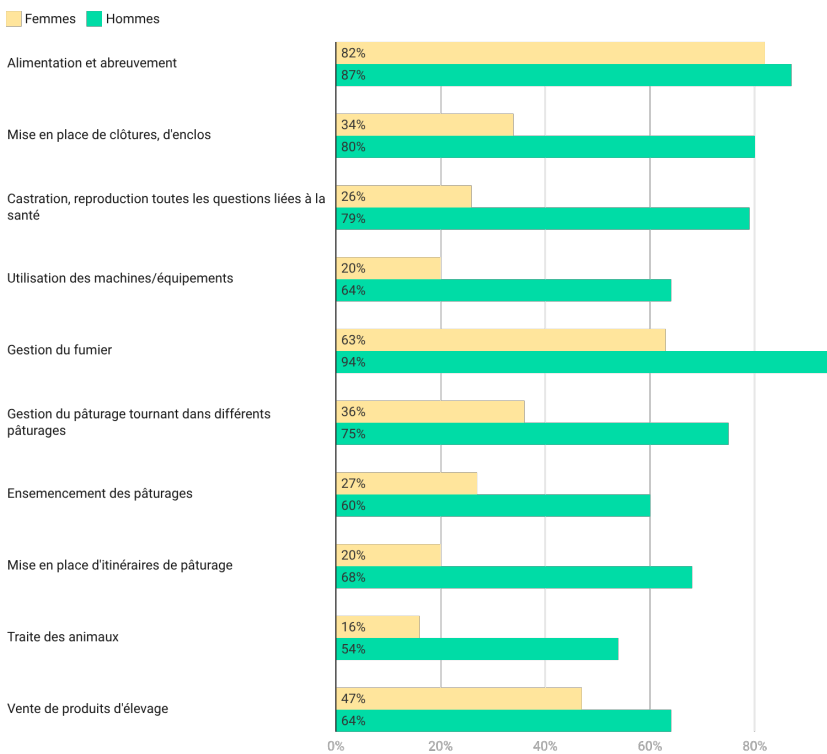
des ménages à travers les quatre pays déclarant élever une forme quelconque de bétail

## ROLES ET RESPONSABILITES DANS LA GESTION DU BETAIL

De manière générale, l'élevage est pratiqué de façon sédentaire, en complément de l'agriculture, plutôt qu'en tant que moyen de subsistance principal.

Les divisions genrées du travail dans la gestion du bétail sont constantes, bien que le degré et la nature de la participation des femmes varient selon les contextes. Comme dans les tâches agricoles, les hommes dominent les tâches techniques, exigeantes en main-d'œuvre et en ressources, telles que l'installation des enclos, la rotation des pâturages et les soins vétérinaires. Les femmes assument plutôt les tâches routinières et centrées sur les soins, comme l'alimentation, l'abreuvement et la gestion des petits ruminants ou de la volaille. Elles contribuent également à la gestion du fumier – domaine où la participation est relativement équilibrée entre les genres – ainsi qu'aux activités commerciales.

**Figure 7: % d'hommes et de femmes, tous pays confondus, déclarant être « souvent », « très souvent » ou « toujours » impliqués dans les tâches de gestion du bétail**



## Participation aux activités communautaires

Une large participation aux activités communautaires sociales et cérémonielles est observée, tant chez les hommes que chez les femmes, dans l'ensemble des pays. Les activités telles que les mariages, baptêmes, funérailles et célébrations religieuses constituent des espaces d'interaction, avec des différences de participation des genres globalement relativement faibles. Même dans le nord du Nigeria, où le *kulle* limite la mobilité des femmes hors du foyer, celles-ci prennent part à certaines activités culturelles et sociales au sein de leur communauté.

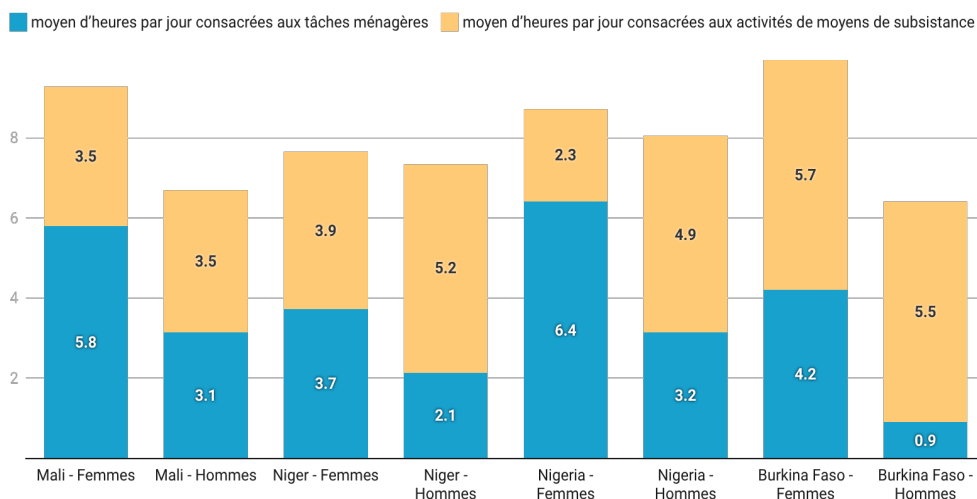


« Que ce soit au champ ou à la maison, les femmes travaillent, et ce n'est pas normal. Si nous vivons ensemble et partageons la même nourriture, le travail devrait être réparti équitablement. Les femmes cuisinent, balayent la cour, vont chercher de l'eau et s'occupent des enfants. Après avoir travaillé toute la journée dans les champs comme les hommes, elles doivent encore préparer les repas avant de se coucher, alors que les hommes reviennent des champs, se lavent et se reposent. C'est la femme qui souffre le plus. » - Agricultrice à Sibi, Burkina Faso

## Utilisation du temps et équilibre vie productive/vie privée

Les femmes assument une triple charge – combinant travail productif, travail reproductif et responsabilités communautaires – ce qui entraîne une pauvreté de temps importante, bien que la perception de ce déséquilibre varie selon les contextes.

**Figure 8: Nombre moyen d'heures par jour consacrées par les hommes et les femmes aux tâches ménagères et aux activités de moyens de subsistance, par pays**



## Mobilité et accès aux espaces publics

Les normes de genre façonnent la mobilité des femmes et, par extension, leur accès aux activités et opportunités. Lorsque les hommes font face à des restrictions de mobilité, celles-ci sont le plus souvent liées à aux contraintes financiers, logistiques, ou infrastructurelles (par ex., manque d'argent ou de routes sécurisées). Les femmes sont beaucoup plus susceptibles de signaler des facteurs socioculturels, tels que la nécessité d'obtenir le consentement d'un membre de la famille pour voyager.

Le nord du Nigeria présente les disparités de mobilité les plus prononcées des quatre pays, en grande partie en raison du *kulle*, qui confine les femmes mariées au domicile. Au Burkina Faso, les femmes jouissent d'une liberté de mouvement relativement élevée par rapport à leurs homologues dans les autres pays, 77% d'entre elles ne déclarant aucune restriction de mobilité quelconque.

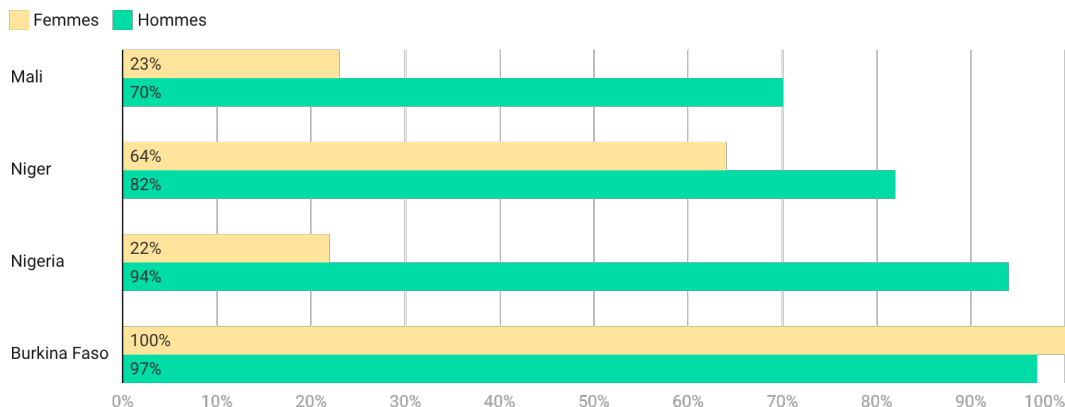
58%

des femmes doivent obtenir le consentement d'un membre de leur famille pour pouvoir voyager.

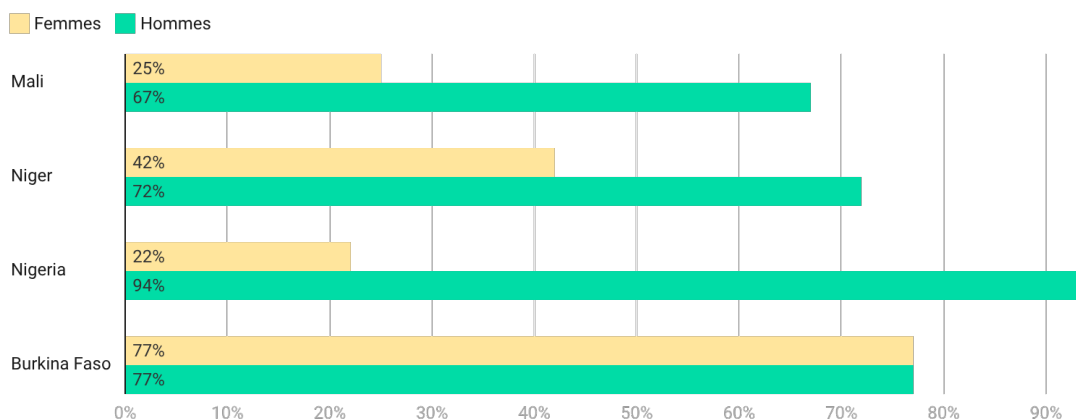
6%

des hommes doivent obtenir le consentement d'un membre de leur famille pour pouvoir voyager.

**Figure 9: % d'hommes et de femmes déclarant pouvoir « toujours » aller seuls au marché, par pays**



**Figure 10: % d'hommes et de femmes déclarant pouvoir « toujours » aller seuls aux réunions communautaires (comité de gestion d'eau, comité foncier, réunions de sécurité, etc.), par pays**



## Évolution des responsabilités genrées dans les systèmes de production ruraux

Les femmes participent de plus en plus à des domaines agricoles auparavant dominés par les hommes, tandis que les hommes s'engagent progressivement dans des activités historiquement associées aux femmes, notamment dans la transformation alimentaire. Ces évolutions s'expliquent à la fois par la nécessité – due à la baisse de fertilité des sols, à l'insécurité économique et à la pression foncière – et par les opportunités rendues possibles grâce à l'accès à des formations, équipements, technologies et dispositifs institutionnels.

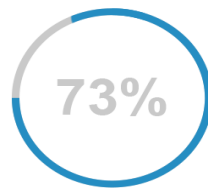
Les coopératives et associations de moyens de subsistance encouragent des pratiques plus collaboratives, comme en témoignent les coopératives de transformation du fonio à Ségou, où les hommes effectuent désormais des tâches autrefois réservées aux femmes, telles que le lavage et le dépoussiérage après le décorticage. Les avancées technologiques, comme les pompes motorisées et les charrettes mécanisées, ont également réduit la pénibilité du travail pour les femmes, renforçant leur productivité et leur autonomie.

« Dans le secteur commercial, les hommes font du commerce de la même manière que les femmes. Ici, tout le monde a le droit de faire des affaires ; il n'y a pas de règle stipulant que seuls les hommes peuvent le faire. De même, dans l'élevage, il n'y a pas de discrimination selon laquelle seuls les hommes peuvent élever des animaux de grande ou de petite taille. » – Petit commerçant en FGD, Boromo, Burkina Faso

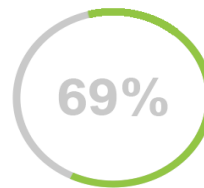
Toutefois, ces évolutions ne sont pas exemptes de défis. Comme évoqué dans le chapitre « Normes et croyances sociales », les pratiques et croyances plus progressistes suscitent encore des résistances religieuses ou culturelles. Par ailleurs, certaines femmes vivent cette extension de leurs rôles productifs comme une charge supplémentaire plutôt que comme un levier d'autonomisation, se sentant contraintes de « partager les responsabilités avec les hommes » sans une redistribution équivalente des tâches domestiques. La pauvreté de temps et la surcharge de travail restent donc des considérations essentielles pour l'engagement des femmes dans de nouvelles initiatives.

## Facteurs intersectionnels et rôles et responsabilités liés à l'usage des sols

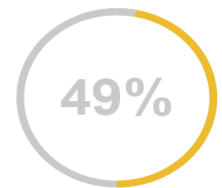
L'âge joue un rôle déterminant dans la structuration des responsabilités genrées, les hommes comme les femmes étant censés se conformer très tôt aux rôles traditionnels. Les jeunes femmes sont plus susceptibles que les femmes plus âgées d'assumer des tâches domestiques et des responsabilités de soins. Les données qualitatives indiquent également que les jeunes femmes sont généralement les principales aidantes des PSH au sein des ménages.



des **jeunes femmes** déclarent être « très souvent » ou « toujours » impliquées dans la garde d'enfants



des femmes **d'âge moyen** déclarent être « très souvent » ou « toujours » impliquées dans la garde d'enfants



des **femmes plus âgées** déclarent être « très souvent » ou « toujours » impliquées dans la garde d'enfants

Le statut matrimonial influence également les responsabilités, notamment pour les **femmes cheffes de ménage** (souvent veuves, célibataires, séparées ou divorcées), et en particulier celles ayant des enfants mineurs. Ces femmes doivent assumer à la fois les tâches traditionnellement féminines – productives et reproductives – et certaines tâches traditionnellement masculines, en raison de l'absence de main-d'œuvre adulte masculine. Elles effectuent ainsi fréquemment des travaux agricoles physiques, l'appui de la parenté masculine étant occasionnel.

Les **communautés pastorales** dans les quatre pays présentent des systèmes patriarcaux similaires à ceux décrits dans ce chapitre. Les rôles des femmes se concentrent essentiellement sur les tâches domestiques et reproductives, tandis que les hommes sont principalement responsables du pastoralisme mobile. Les femmes peuvent participer à certaines tâches concernant l'élevage, comme la traite ou l'alimentation des animaux, mais la prise de décision – notamment concernant les parcours de pâturage et la gestion des troupeaux – revient généralement aux hommes. Les modes de vie nomades ou semi-nomades accentuent encore les contraintes pesant sur les femmes, qui doivent accomplir les tâches domestiques tout en faisant face aux exigences du déplacement, notamment un accès limité aux soins de santé, à l'éducation et aux ressources.



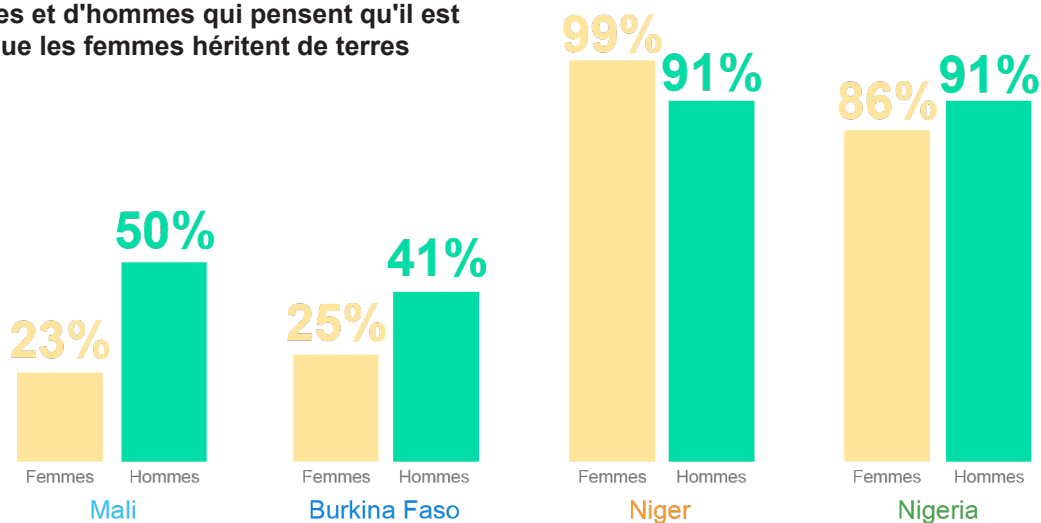
## Terres agricoles et pastorales

### VOIES ET DÉFIS POUR L'ACCÈS DES FEMMES À LA TERRE

#### L'héritage

Alors qu'il existe un soutien quasi universel pour le droit des hommes à hériter des terres, les attitudes à l'égard de l'héritage des femmes sont plus divisées. Au Mali et au Burkina Faso, l'acceptation reste faible.

% de femmes et d'hommes qui pensent qu'il est approprié que les femmes héritent de terres



Cependant, l'acceptation normative du droit d'héritage ne se traduit pas systématiquement par un contrôle effectif des terres. Dans l'ensemble des pays, l'accès et l'usage des terres héritées restent le plus souvent médiés par des parents masculins, conformément aux normes patriarcales. Ces arrangements sont précaires : en cas de conflit familial ou de divorce, l'accès à la terre peut être révoqué. Cette insécurité foncière peut décourager les femmes d'investir à long terme dans la fertilité des sols, car elles n'ont aucune certitude de pouvoir bénéficier des gains.

### **Attribution de terres communautaires**

Les femmes souhaitant accéder à des terres en dehors des parcelles familiales doivent souvent passer par les systèmes coutumiers ou les commissions locales de gestion foncière, les décisions finales revenant aux chefs traditionnels—presque toujours mâles. Les parcelles attribuées aux femmes sont souvent moins productives, plus dégradées, plus petites et plus éloignées, tandis que les hommes sont prioritaires pour les terres les plus fertiles. La documentation juridique établissant les droits d'accès au foncier est rare, ce qui favorise des arrangements informels par lesquels l'accès des femmes peut être révoqué à tout moment.

### **Achat/location auprès de propriétaires privés**

Les femmes dans les sites ciblés font face à d'importants obstacles financiers et d'alphabétisation pour l'acquisition foncière. Historiquement, la location de terres constituait un arrangement plus simple, les utilisateurs versant un paiement symbolique, souvent une partie de la récolte. Toutefois, la raréfaction et la valorisation croissante des terres ont conduit de nombreux propriétaires à exiger des paiements plus élevés. Les propriétaires fonciers peuvent reprendre les terres louées une fois la période convenue expirée, particulièrement lorsque celles-ci se sont révélées très productives. Cette situation crée une incertitude et dissuade les locataires d'investir à long terme dans la fertilité des sols.

### **Coopératives**

Les coopératives constituent une voie d'accès collective importante pour les femmes, par l'acquisition, la location, ou l'attribution conjointes de terres. De plus, comme les coopératives féminines sont souvent représentées dans les commissions villageoises de gestion foncière, elles peuvent jouer un rôle actif dans les décisions d'attribution des terres aux femmes.

### **Interventions gouvernementales et projets de développement**

De nombreuses initiatives locales et internationales de développement et d'autonomisation soutiennent l'accès accru des femmes aux terres, par le biais de plaidoyer, d'accompagnement et de mise à disposition de ressources.

Diverses lois sur les quotas ont été établies dans ces pays pour garantir l'accès aux terres des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables (voir le chapitre « Lois, politiques et réglementations, et pratiques institutionnelles »). Toutefois, ces politiques sont rarement mises en œuvre de manière cohérente dans de nombreuses communautés rurales.

## **Intrants agricoles**



### **Semences Améliorées**

62%-82% des ménages

La majorité des ménages dans l'ensemble des pays utilisent une variété d'intrants agricoles.



### **Engrais Chimiques**

83%-92% des ménages

L'accès des femmes aux intrants a été facilité par des interventions spécifiques de l'État, de la société civile, du secteur privé et des organisations internationales, incluant des politiques de quotas, des programmes de distribution d'intrants et un soutien aux projets de jardins de case. Cependant, les hommes sont beaucoup plus impliqués que les femmes dans l'achat et l'utilisation des intrants agricoles (voir le chapitre « Rôles, responsabilités et utilisation de temps selon le genre »).



### **Engrais Organiques**

85%-98% des ménages

Globalement, les femmes font face à de multiples obstacles pour accéder aux semences améliorées, aux engrais et aux solutions de lutte contre les insectes nuisibles. Ces obstacles découlent de contraintes financières, d'un contrôle limité de la terre et de normes sociales restreignant leur capacité à prendre des décisions agricoles de manière autonome. L'augmentation du coût des intrants, le mauvais état des infrastructures de transport vers les marchés locaux, l'insécurité, la corruption au sein des programmes publics de distribution et de subvention, l'absence d'unités locales de production et la faible coordination entre producteurs et distributeurs constituent autant de défis supplémentaires.




### **Pesticides Chimiques**

76%-92% des ménages



### **Stratégies Naturelles de Lutte Antiparasitaire**

51%-59% des ménages



« Ici chez nous en terre Bambana on a tendance à dire que "le crapaud que l'oiseau de proie avale avec ses entrailles tout appartient à l'oiseau de proie", autrement dit la femme et ses biens appartiennent à l'homme. » – entretien avec autorité régionale de Ségou, Mali

## Équipement et outils

Les outils et équipements agricoles modernes réduisent les coûts de main-d'œuvre et améliorent l'efficacité de la gestion des ressources naturelles, contribuant à des pratiques d'agriculture et d'élevage plus durables et plus rentables. Ainsi, de nombreux acteurs du développement concentrent leurs efforts sur l'adoption de nouvelles technologies agricoles pour les agriculteurs. Cependant, les équipements agricoles sont principalement contrôlés par les hommes, en particulier les outils plus modernes et plus coûteux. Pour les agricultrices rurales, de nombreux outils et équipements modernes ne sont pas disponibles sur les marchés locaux et/ou sont hors de portée financière. Même lorsque les femmes y ont accès, par exemple grâce à des programmes de développement externes, les rôles de genre profondément ancrés privilégient la propriété et l'utilisation de ces ressources par les hommes au sein du ménage, si bien que les femmes n'en contrôlent pas nécessairement l'usage. Les opportunités limitées de formation technique et les faibles niveaux d'alphabétisation restreignent davantage la capacité des femmes à utiliser et entretenir les technologies plus modernes.

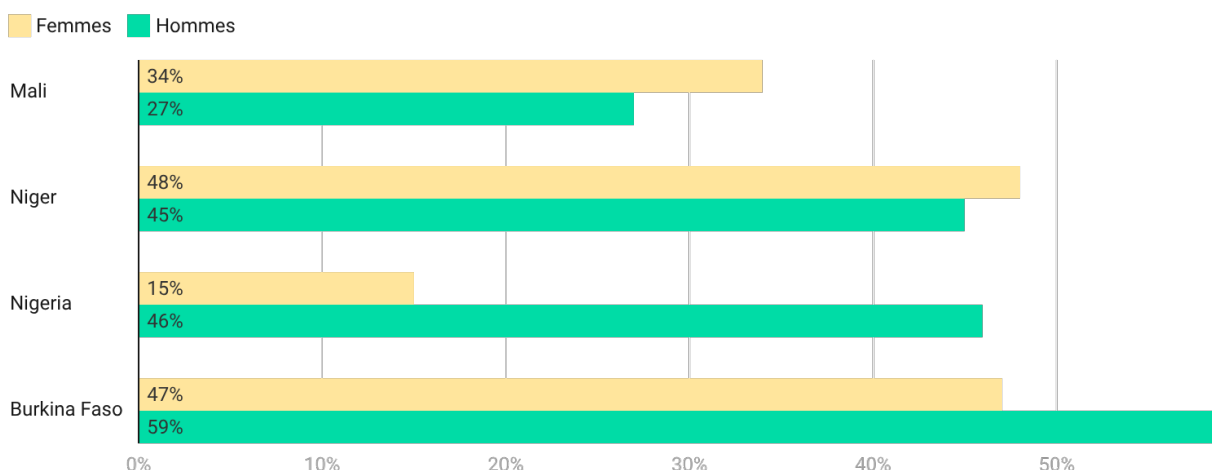
## Le bétail

Il existe une division genrée nette de la propriété et de la gestion du bétail : les femmes sont principalement responsables du petit bétail, notamment les volailles et les petits ruminants comme les chèvres et les moutons, tandis que les hommes contrôlent généralement les animaux de plus grande taille, tels que les ânes et les bovins (voir le chapitre « Normes et croyances sociales »). Les petits ruminants et la volaille gérés par les femmes jouent un rôle fondamental dans leurs moyens de subsistance : ils procurent un revenu, renforcent la sécurité alimentaire et permettent une reproduction du capital, tout en nécessitant moins de ressources (terre, fourrage) que les grands animaux. Ils constituent une source d'autonomie économique à travers la vente des produits animaux et contribuent à la résilience des ménages en période de mauvaises récoltes ou de sécheresse. Cependant, les grands animaux, en particulier les bovins, sont socialement et économiquement plus valorisés. Les normes culturelles jugent souvent inapproprié qu'une femme possède ou gère de grands animaux ou participe aux activités physiques exigées pour leur entretien. Le coût élevé des grands animaux constitue un autre obstacle majeur pour les femmes, ainsi que l'accès limité à la terre de pâture et le manque de ressources pour les soins vétérinaires. Enfin, les facteurs culturels et les risques sécuritaires les empêchent de conduire le bétail sur les itinéraires de pâturage. Ces barrières multiples entravent le potentiel des femmes à évoluer vers un élevage à plus grande échelle, limitant ainsi leurs perspectives économiques dans ce secteur.

## Éducation, formation et développement des compétences

Les données démographiques de l'enquête ménages montrent des niveaux d'instruction et d'alphabétisation nettement plus faibles chez les femmes que chez les hommes dans l'ensemble des sites. Cela influence par conséquent leur accès à la formation et au développement de compétences en matière de gestion des sols. Les obstacles incluent également une méconnaissance des opportunités disponibles, les normes culturelles défavorables à leur participation aux activités externes, et les charges domestiques. Malgré ces défis, les agences gouvernementales, les partenaires au développement et les organisations locales œuvrent activement pour proposer des programmes de formation ciblés destinés aux femmes en milieu rural, qui portent progressivement leurs fruits en améliorant les connaissances et les pratiques relatives à la fertilité des sols.

**Figure 11: % d'hommes et de femmes ayant participé à une formation/renforcement de compétences portant sur la gestion de la fertilité des sols au cours des 3 dernières années, par pays**



## Information et conseils

Des structures institutionnelles existent pour appuyer la diffusion de connaissances liées aux moyens de subsistance auprès des ménages ruraux, notamment via les services de vulgarisation, les facilitateurs communautaires ou les interventions des partenaires de développement. L'information circule également par l'intermédiaire des radios communautaires, des groupes WhatsApp, des relais villageois et des chefs locaux. Les associations et coopératives de femmes jouent aussi un rôle essentiel, constituant des plateformes pour le partage de connaissances et la mobilisation de leurs membres.



Malgré ces efforts, l'accès des femmes et des hommes à l'information agricole et aux services de conseil reste inégal. L'une des contraintes les plus répandues est la pénurie sévère de personnel de vulgarisation agricole, particulièrement dans les zones rurales reculées et rurales. De plus, les femmes sont sous-représentées dans les services de vulgarisation ; dans les contextes conservateurs où les normes de genre découragent fortement les interactions entre hommes et femmes non apparentés, l'absence de personnel féminin constitue un obstacle majeur pour atteindre les femmes agricultrices. Les défis logistiques et infrastructurels compromettent davantage l'efficacité et l'inclusivité des systèmes de diffusion de l'information. Des routes en mauvais état, de longs trajets entre localités, et l'insécurité généralisée dans certaines zones sont autant de facteurs qui limitent la mobilité du personnel de vulgarisation, des acteurs privés et des ONG, rendant difficile un accompagnement continu des communautés reculées. Par ailleurs, bien que des initiatives telles que les champs-écoles paysans aient été promues pour offrir une formation pratique, leur portée et leur inclusivité demeurent limitées. De tels programmes n'atteignent souvent que les agriculteurs mobiles, disposant de temps pour se déplacer, et pouvant visiter des parcelles de démonstration – des critères qui excluent systématiquement de nombreuses femmes rurales.

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

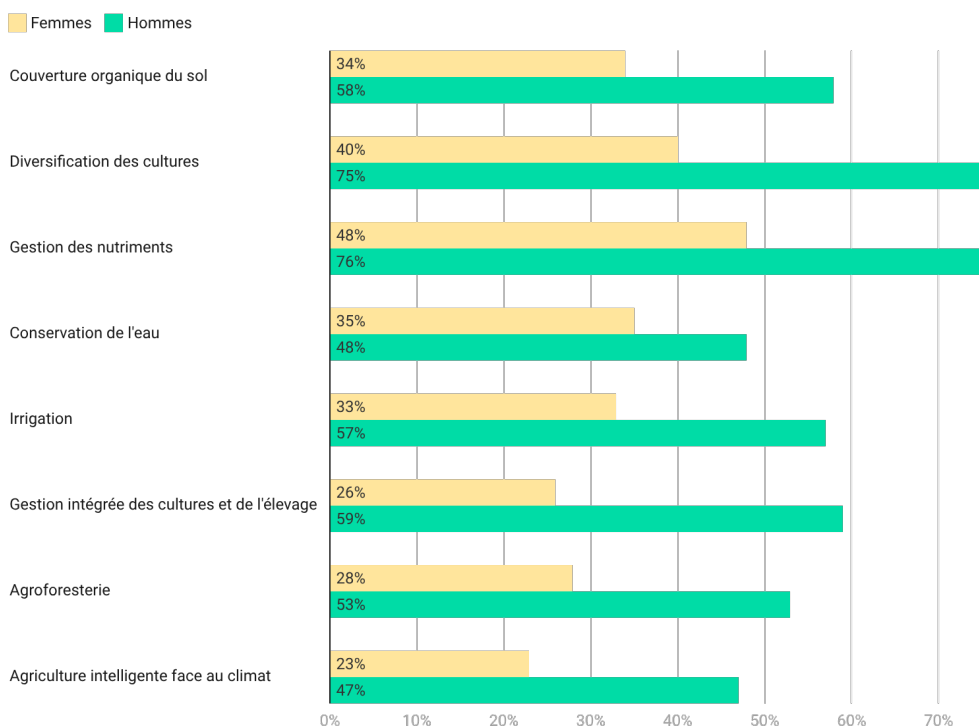
L'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) peut jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la productivité agricole et de la gestion durable de la fertilité des sols. Grâce aux téléphones portables, à la radio et aux plateformes numériques, les agriculteurs peuvent obtenir en temps voulu des informations sur les prévisions météorologiques, les prix des marchés, la lutte contre les insectes nuisibles et les maladies, ainsi que les bonnes pratiques de gestion des sols et des cultures. Les outils TIC facilitent également le partage de connaissances et les opportunités de formation, permettant aux agriculteurs d'adopter des techniques améliorées.

Le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Nigeria ont connu des avancées numériques significatives au cours de la dernière décennie, marquées par une expansion de l'accès aux technologies mobiles et aux services numériques. Cependant, les progrès numériques dans les pays concernés restent fortement concentrés dans les centres urbains. Les zones rurales accusent un retard important, en raison de défis persistants d'infrastructure, tels que la faiblesse de l'approvisionnement en électricité et la couverture limitée des réseaux mobiles. L'accès aux technologies présente des disparités entre hommes et femmes, les hommes ayant généralement un meilleur accès aux plateformes et ressources agricoles numériques. Les principaux obstacles à l'accès des femmes aux technologies agricoles modernes incluent le coût relativement élevé des technologies, y compris les téléphones et l'accès à l'internet, mais également les faibles niveaux d'alphabétisation, qui limitent leur capacité à utiliser des supports écrits, des guides d'instruction ou des plateformes numériques. Les normes sociales restreignent aussi l'accès des femmes aux technologies, les hommes étant traditionnellement perçus comme responsables de la gestion et du contrôle des ressources de valeur au sein du ménage. Par conséquent, les femmes s'appuient souvent sur des formes de communication plus traditionnelles et moins coûteuses, telles que la radio, pour leurs besoins de communication et sur des canaux informels, tels que le bouche-à-oreille ou les conseils entre pairs pour l'information. Bien que ceux-ci jouent un rôle important, la qualité technique des informations et la cohérence de la communication sont souvent peu fiables.

### CONNAISSANCES DES TECHNIQUES DE GESTION DE FERTILITE DES SOLS

Un écart constant entre hommes et femmes sur les connaissances liées aux techniques d'amélioration de la fertilité des sols est manifeste dans les données, les hommes déclarant des niveaux de connaissance et de compétence technique plus élevés dans pratiquement tous les domaines. Le nord du Nigeria présente les disparités les plus marquées : une large proportion de femmes déclare n'avoir aucune connaissance de pratiques de base, telles que la diversification des cultures ou la gestion des nutriments, pourtant essentielles au maintien de la fertilité et de la santé des sols. Dans tous les pays, les connaissances auto-déclarées des femmes en matière d'intégration agriculture-élevage sont faibles. Étant donné qu'une proportion importante de femmes pratiquent à la fois la culture de produits agricoles et l'élevage, cela représente une opportunité potentiellement manquée. L'agriculture intelligente face au climat (« climate-smart agriculture ») constitue un autre domaine où les connaissances des femmes demeurent limitées ; cela pose une contrainte sérieuse à la résilience, dans un contexte d'intensification de la variabilité climatique et de dégradation environnementale.

**Figure 12: % d'hommes et de femmes déclarant une connaissance « excellente » ou « très bonne » des techniques d'amélioration de la fertilité des sols, tous pays confondus**

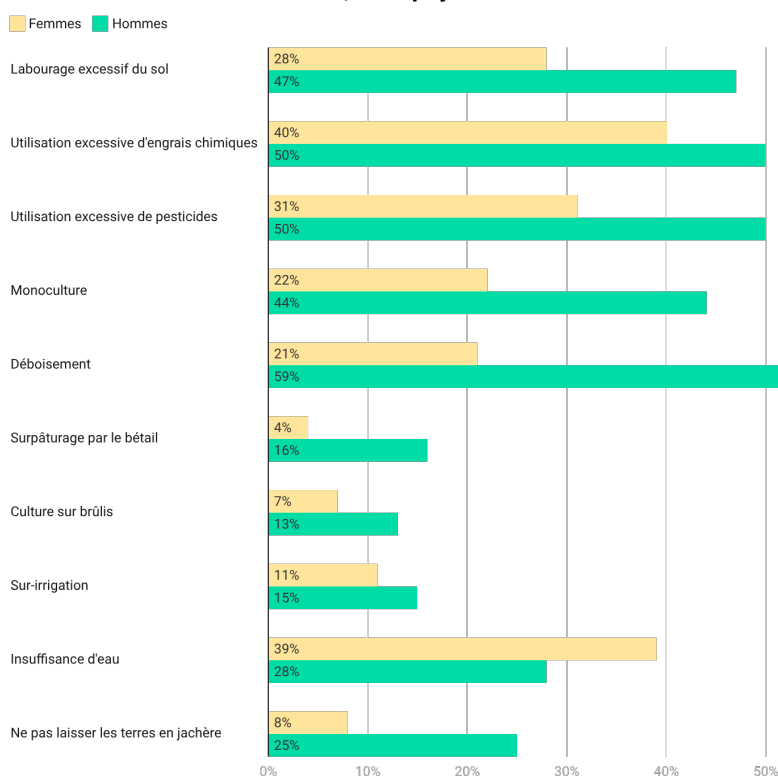


### UTILISATION DES TECHNIQUES DE FERTILITE DES SOLS PAR LES MENAGES

La rotation des cultures et l'interculture constituent les pratiques les plus largement adoptées pour améliorer la fertilité des sols à travers les quatre pays. Les taux d'utilisation de techniques plus avancées ou spécialisées sont nettement plus faibles dans l'ensemble et résultent généralement de programmes spécifiques de renforcement des capacités.

Les femmes dans les quatre pays sont moins susceptibles que les hommes de reconnaître les impacts négatifs de certaines pratiques sur la fertilité des sols. Au Nigeria, par exemple, 48% des femmes n'ont pu identifier aucune pratique néfaste, contre seulement 3% des hommes.

**Figure 13: Pratiques citées par les hommes et les femmes comme nuisibles à la fertilité des sols, tous pays confondus**



**Rotation des cultures**  
71% - 87% des ménages



**Interculture**  
67% - 90% des ménages



**Fosses zaï ou demi-lunes**  
34% - 55% des ménages



**Terrasses en courbes de niveau**  
26% - 50% des ménages

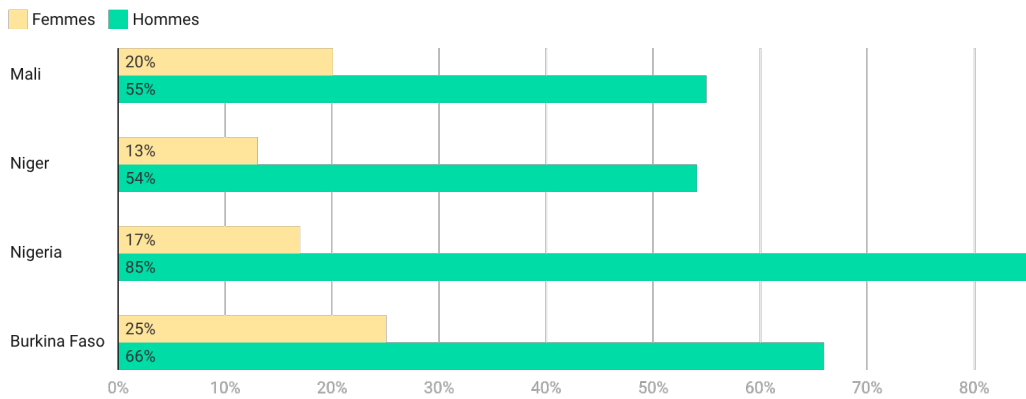


**Prévisions climatiques**  
33% - 42% des ménages



En ce qui concerne l'autorité sur les pratiques de fertilité des sols, les hommes constituent les principaux décideurs, ce qui reflète leur contrôle plus large sur les activités productives du ménage.

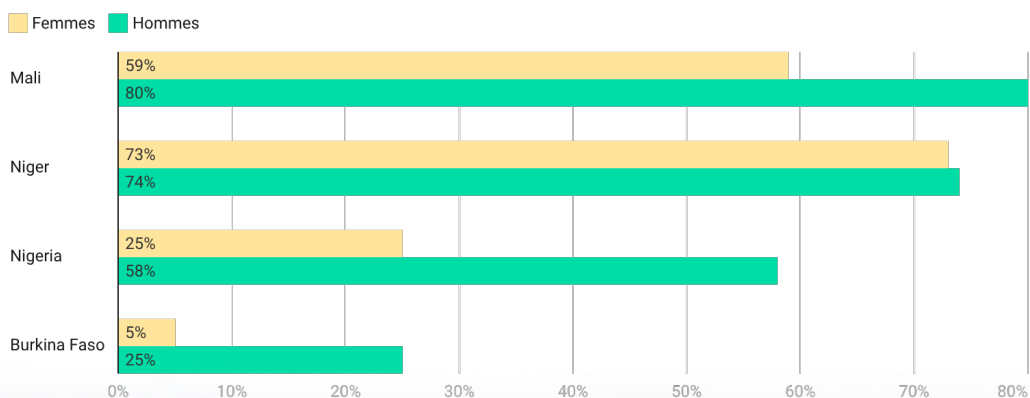
**Figure 14: % d'hommes et de femmes décidant eux-mêmes de l'utilisation des pratiques d'amélioration de la fertilité des sols dans leur ménage, par pays**



## L'eau

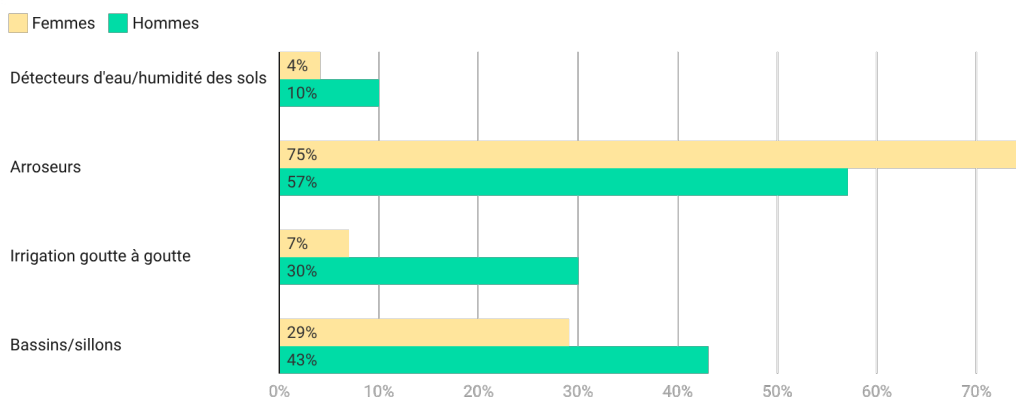
L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses, conjuguée à l'accélération de la désertification dans la région sahélienne, aggrave la rareté des ressources en eau pour les producteurs ruraux. Les résultats de la recherche démontrent que la pratique de l'agriculture irriguée varie fortement selon les pays et selon le genre.

**Figure 15: % d'hommes et de femmes pratiquant personnellement l'agriculture irriguée, par pays**



Les données montrent que la prévalence d'utilisation de certains outils varie fortement d'un pays à l'autre. Par exemple, au Mali, 91 % des personnes pratiquant l'agriculture irriguée utilisent des arroseurs, contre seulement 11 % au nord du Nigeria ; 37% de ceux-ci au Burkina Faso utilisent des détecteurs d'eau, contre seulement 4%-6% dans les autres pays. Ces variations reflètent des facteurs tels que la disponibilité des infrastructures d'irrigation, les initiatives de développement, les ressources financières des ménages, le niveau de connaissance des technologies et l'accès aux outils sur les marchés locaux.

**Figure 16: Utilisation des outils d'irrigation par les personnes pratiquant l'agriculture irriguée, tous pays confondus, par sexe**



## Ressources financières et économiques

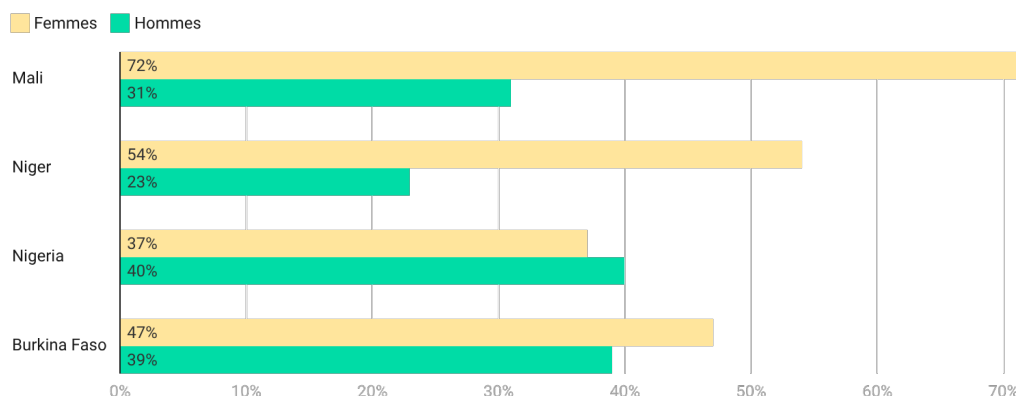
### SERVICES FINANCIERS

Contrairement aux autres actifs et ressources analysés dans ce chapitre, les femmes ont tendance à avoir un accès égal ou supérieur aux services financiers par rapport aux hommes. Cette parité relative peut être attribuée à la multiplication d'initiatives étatiques, locales et internationales au cours des dernières décennies visant à renforcer l'inclusion financière des femmes. Les exceptions notables à cette parité concernent l'accès aux comptes bancaires personnels (où les hommes sont beaucoup plus susceptibles de posséder des comptes, sauf au Mali) et le nord du Nigeria – où l'influence du *kulle* demeure omniprésente et limite la participation des femmes aux mesures d'inclusion financière.

### Crédit et prêts

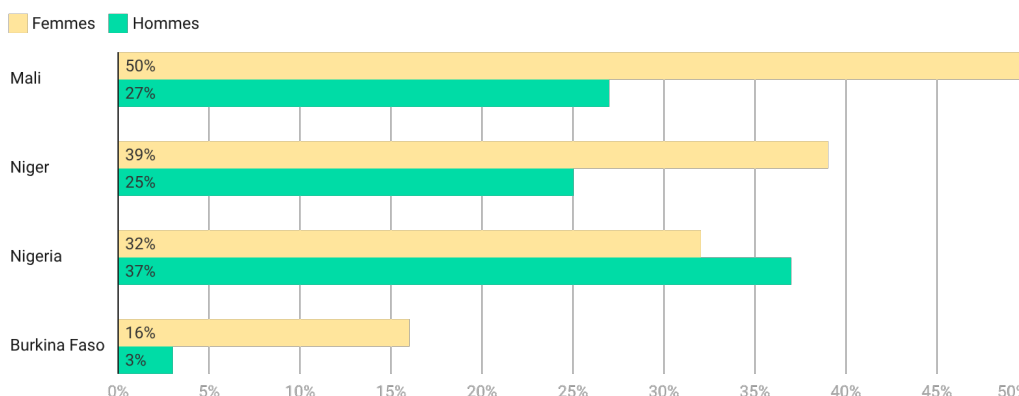
Divers mécanismes financiers – institutions de microfinance (IMF), associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), et coopératives – jouent un rôle important pour faciliter l'accès des femmes au crédit.

**Figure 17: % d'hommes et de femmes qui sont membres d'une coopérative, AVEC ou autre association d'épargne et de crédit, par pays**



Malgré des améliorations notables, des obstacles importants à l'inclusion financière des femmes au sein des institutions financières formelles persistent. L'un des principaux défis est la faible présence des banques et des IMF au niveau villageois, ce qui empêche les femmes rurales d'accéder au soutien dont elles ont besoin pour leurs activités agricoles et de moyens de subsistance. Un autre problème crucial est le manque de confiance des institutions financières dans les capacités de remboursement des femmes rurales, ce qui se traduit par des offres de prêts assorties d'exigences de garanties élevées, de taux d'intérêt prohibitifs et de délais de remboursement courts, qui ne correspondent pas aux besoins et contraintes des femmes agricultrices.

**Figure 18: % d'hommes et de femmes ayant obtenu un prêt ou crédit pour soutenir leurs activités de moyen de subsistance au cours des 3 dernières années, par pays**



Parmi les femmes qui ont reçu un prêt ou crédit au cours des 3 dernières années pour soutenir leurs activités de moyens de subsistance

**3% vs 33%**

Reçu d'une banque

Reçu d'une association locale

Par ailleurs, les données montrent que les femmes manquent souvent d'information sur les opportunités financières disponibles, y compris les allocations gouvernementales et les mécanismes pour y accéder. La complexité et la longueur des démarches de demande de crédit dissuadent davantage les femmes, car leur pauvreté en temps et leurs niveaux d'alphabétisation plus faibles rendent difficile leur engagement dans ces systèmes.

Enfin, bien que les groupes communautaires, tels que les AVEC, offrent une forme de soutien financier, leur portée limitée et leur nature modeste font qu'ils ne peuvent pas toujours fournir les ressources financières transformatrices nécessaires pour répondre aux demandes des femmes cherchant à développer durablement leurs entreprises ou leurs investissements agricoles.

### ACCES AUX MARCHES

Les femmes jouent des rôles importants dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles et d'élevage sur les sites de recherche. Par exemple, à Maradi, au Niger, il est rapporté que les femmes détiennent un quasi-monopole du commerce du moringa. Toutefois, les femmes font face à de multiples obstacles pour participer aux activités de marché physiques et aux systèmes de chaînes de valeur plus larges. Comme analysé dans le chapitre « Rôles, responsabilités, et utilisation de temps selon le genre », dans tous les pays sauf le Burkina Faso, les femmes sont confrontées à des restrictions de mobilité qui limitent leur capacité à s'engager de manière indépendante dans le commerce de marché. Elles font en outre face à de lourdes responsabilités domestiques, restreignant le temps disponible pour les activités hors du foyer. De plus, l'absence d'unités de transformation modernes au niveau local, de transport et de stockage, ainsi que de mécanismes de coordination entre producteurs et transformateurs, limite la capacité des femmes à développer leurs activités de transformation alimentaire et à atteindre des marchés plus larges.



### AUTONOMIE ET CONTROLE SUR LES REVENUS

Dans les quatre pays, un thème commun est la division genrée de la prise de décision financière, les hommes détenant largement le contrôle des dépenses du ménage. Pour tous les pays, 47%-69% des hommes déclarent décider seuls des dépenses du ménage, telles que l'alimentation, l'habillement, les soins de santé et les activités sociales, contre seulement 17%-36% des femmes. Toutefois, les répondants dans les FGD notent qu'avec les pressions économiques et de subsistance accrues poussant les femmes vers des activités génératrices de revenus, leur marge de choix dans l'utilisation de leurs propres gains s'élargit – même si, dans la pratique, elles restent généralement tenues de consulter leur mari avant de décider de dépenser leurs fonds.

## Influence des facteurs intersectionnels sur l'accès et le contrôle des actifs et des ressources

S'agissant de l'**âge**, les jeunes femmes sont généralement censées se marier tôt et avoir des enfants, ce qui les cantonne à des rôles largement domestiques et limite leur disponibilité et leur liberté d'accéder aux ressources et de les gérer de manière indépendante, par rapport aux jeunes hommes. Pour leur part, les jeunes hommes font face à certaines restrictions dans l'accès aux ressources par rapport à leurs aînés. Bien qu'ils puissent hériter de terres et accéder aux terres familiales pour l'agriculture, jusqu'à ce qu'ils se marient et deviennent chefs de leur propre ménage, la prise de décision et le contrôle de ces terres restent entre les mains des hommes aînés de la famille.

Les **veuves** font face à des contraintes spécifiques pour accéder aux ressources, en raison de leur pouvoir économique et de leur statut social diminués. Bien qu'elles aient des droits d'héritage religieux et légaux, dans la pratique, la terre qui appartenait à leur défunt mari est généralement contrôlée par ses parents masculins après son décès. De plus, sans revenu d'un chef de ménage masculin, les coûts associés à l'acquisition d'intrants productifs, d'actifs, de technologies ou à la participation à des initiatives de renforcement des capacités deviennent prohibitifs pour de nombreuses veuves. En revanche, en tant que cheffes de ménage *de facto*, elles bénéficient d'une plus grande autonomie dans la prise de décision relatives aux dépenses familiales.

Le **niveau d'éducation** joue un rôle crucial dans l'accès aux ressources agricoles modernes. Les personnes ayant des niveaux d'éducation inférieurs sont moins susceptibles de tirer parti de la formation et des conseils agricoles et ont donc des connaissances relativement limitées en techniques agricoles par rapport à leurs pairs, selon les données.

Les **PDI** rencontrent des difficultés majeures pour accéder à la terre et à d'autres ressources, car elles sont souvent considérées comme des étrangers à la communauté. Ayant fui leurs propres foyers, souvent avec un minimum de biens, beaucoup manquent de ressources financières pour investir dans des ressources agricoles, telles que des outils et de la technologie. En outre, les opportunités avec les institutions financières formelles sont subordonnées à la possession de documents d'identification, que de nombreux PDI ayant fui des situations d'urgence ne possèdent pas.

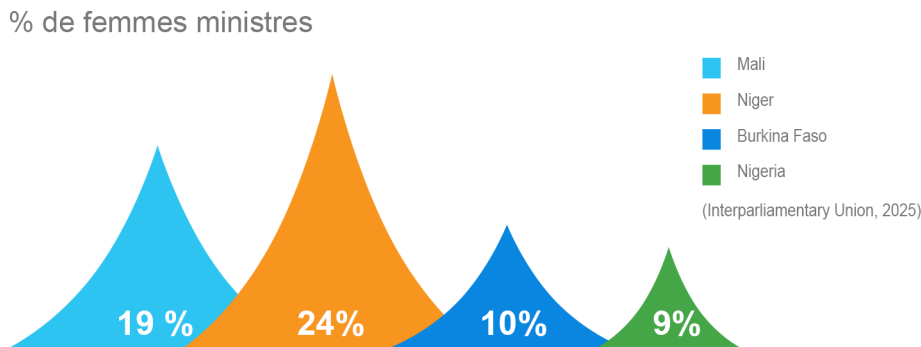
Les **PSH** peuvent être exclues du contrôle de leurs terres par des membres de leurs familles et peuvent se voir refuser l'attribution de terres par les chefs de village (ou se voir attribuer de petites parcelles peu productives), sous prétexte qu'elles ne peuvent pas exploiter la terre efficacement. Les obstacles logistiques et le manque d'outils adaptés et d'infrastructures accessibles contribuent également à l'exclusion des PSH des initiatives de renforcement des capacités, des nouvelles technologies et des plateformes financières. Cependant, les acteurs du développement prennent de plus en plus de mesures spécifiques pour promouvoir l'inclusion des PSH dans leurs activités, avec des attributions de quotas et la prise en compte de leurs besoins spécifiques en matière d'accessibilité.

Les **pasteurs nomades et semi-nomades** font face à des difficultés croissantes pour accéder à la terre et aux ressources naturelles telles que l'eau, le bois et les pâturages pour leur bétail. Ils sont de plus en plus repoussés vers des aires protégées et font face à des restrictions d'accès aux zones de pâturages et aux points d'eau. La pression de l'expansion agricole et du changement climatique accentue la vulnérabilité des pasteurs nomades et semi-nomades, qui dépendent de l'accès aux ressources communautaires pour leur survie.



## Participation politique

Dans les quatre pays, les femmes ont le droit légal de voter et de se porter candidates aux élections à tous les niveaux gouvernementaux officiels et diverses lois ont été mises en œuvre pour promouvoir leur représentation au sein du gouvernement. Toutefois, dans l'ensemble, la représentation des femmes dans les fonctions politiques à tous les niveaux est très faible.



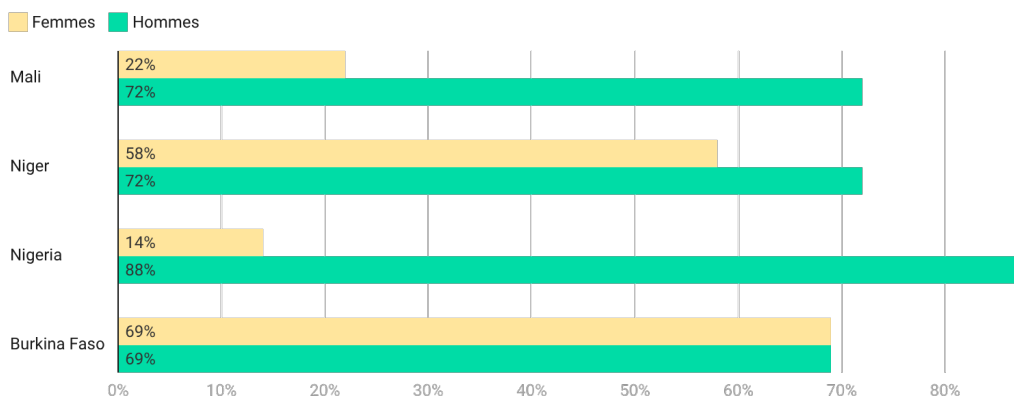
Les attentes sociales et les structures des partis politiques limitent l'accès des femmes aux réseaux politiques, au financement des campagnes et à d'autres ressources essentielles pour réussir dans l'arène politique. Même lorsque les femmes surmontent les obstacles structurels et institutionnels, elles continuent souvent de faire face à la stigmatisation et à la discrimination de la part des électeurs – hommes et femmes – ce qui entrave leur capacité à remporter des élections et à gouverner avec autorité. Enfin, les femmes qui accèdent à des postes de pouvoir se voient encore généralement attribuer des portefeuilles et des responsabilités genrés, tels que les affaires féminines et familiales, mais sont rarement considérées pour des postes tels que l'agriculture ou la gestion des ressources naturelles.

## Prise de décision au sein des ménages

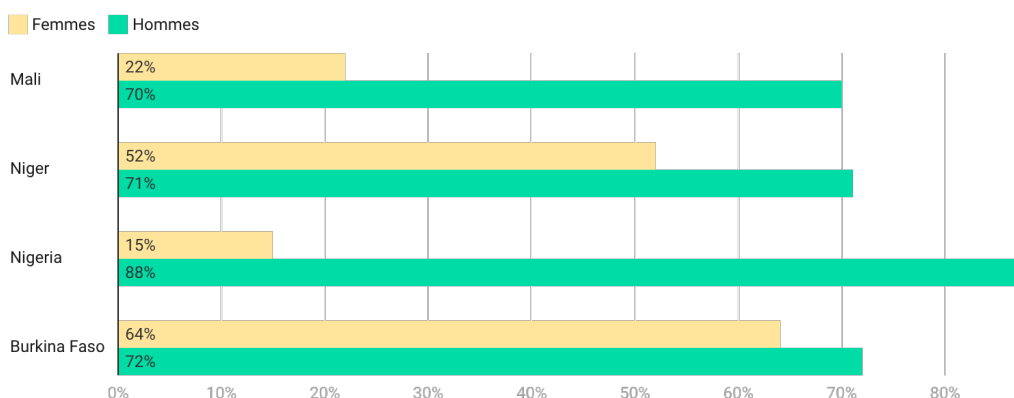
La prise de décision au sein du ménage est façonnée par des normes de genre qui affirment l'autorité masculine, particulièrement en ce qui concerne les activités productives et les initiatives extérieures au foyer. Les femmes jouent généralement un rôle secondaire ou consultatif dans les décisions, si elles sont consultées. Leur pouvoir de prendre des décisions de manière autonome est principalement limité à leurs tâches domestiques, leurs activités de petite exploitation agricole ou de jardinage maraîcher, et des tâches spécifiques considérées comme relevant du domaine féminin traditionnel (telles que la gestion du petit bétail).

Dans tous les domaines enquêtés, seules 11–15% des femmes, tous pays confondus, déclarent pouvoir décider de manière indépendante de participer aux diverses activités externes, contre 86–88% des hommes. Les données démontrent que le Burkina Faso a les pratiques les plus équitables en matière de genre concernant la prise de décision, bien qu'elles favorisent encore les hommes. Le nord du Nigeria – où la pratique du *kulle* façonne la capacité des femmes à participer à des activités en dehors du foyer – présente systématiquement les plus grandes disparités en matière de prise de décision.

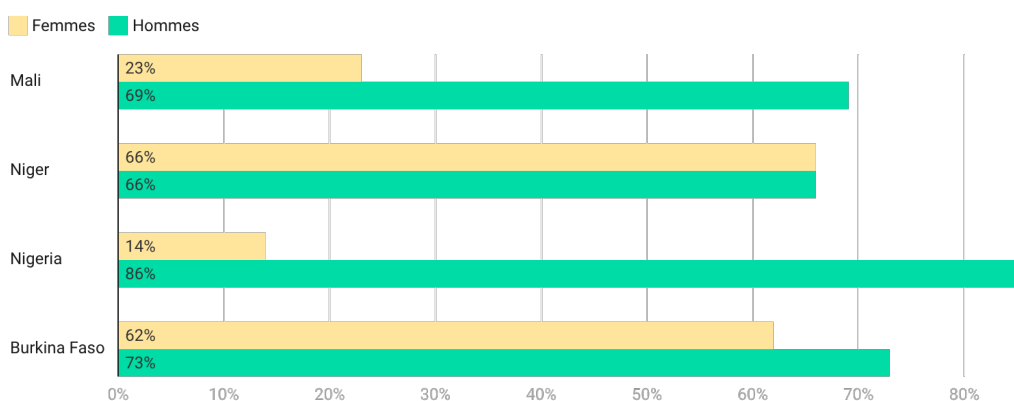
**Figure 19: % d'hommes et de femmes pouvant décider seuls de participer à des formations ou initiatives de renforcement des capacités, par pays**



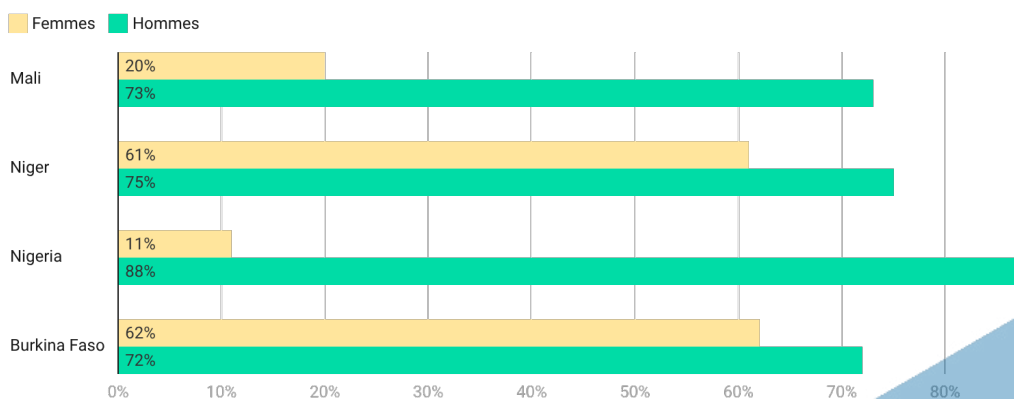
**Figure 20: % d'hommes et de femmes pouvant décider seuls de participer à des services de vulgarisation ou de conseil en moyens de subsistance, par pays**



**Figure 21: % d'hommes et de femmes pouvant décider seuls de participer à des mesures d'inclusion financière (prêts, crédit, AVEC, assurance, etc.), par pays**



**Figure 22: % d'hommes et de femmes pouvant décider seuls de participer à des réunions communautaires (comités de l'eau, conseils villageois, associations professionnelles, etc.), par pays**



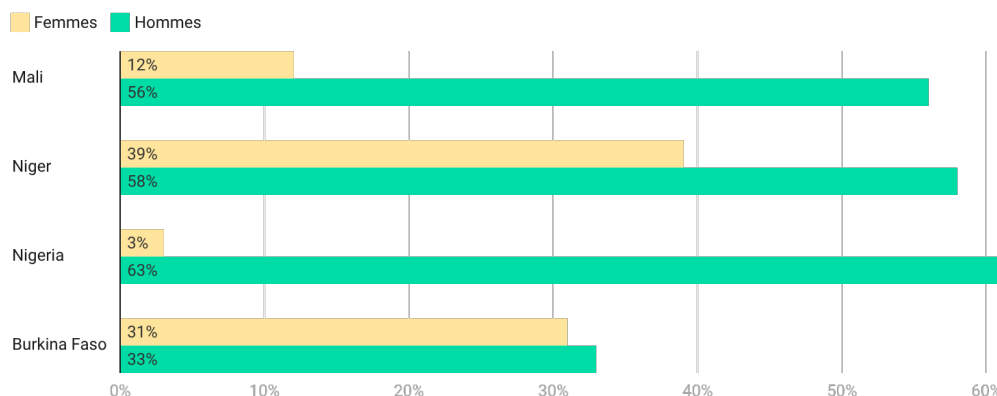


## Participation aux structures communautaires de prise de décision

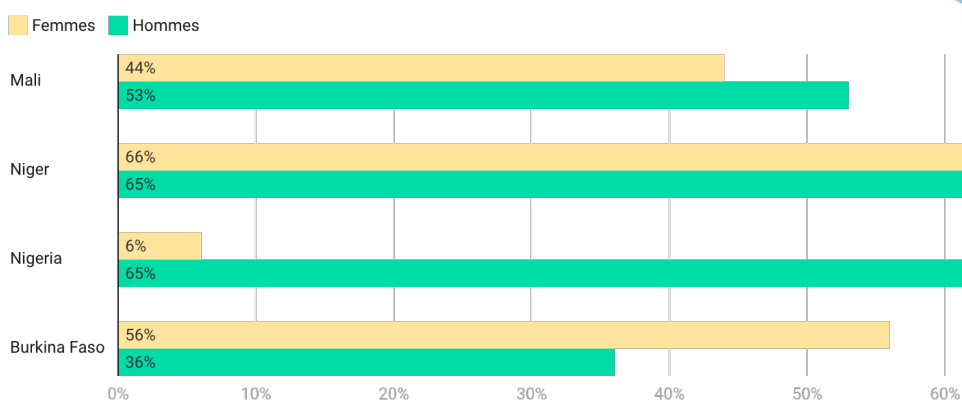
Comme indiqué dans les données sur les normes sociales, il existe un consensus généralisé – parmi les hommes et les femmes – selon lequel les hommes devraient jouer des rôles de premier plan dans le leadership communautaire et la gouvernance locale. Le soutien à la participation des femmes est beaucoup plus limité, y compris parmi les femmes elles-mêmes.

Diverses politiques et initiatives institutionnelles récentes dans les quatre pays ont visé à renforcer la participation significative des femmes dans les structures de prise de décision communautaire. Toutefois, divers obstacles limitent encore l'impact de ces efforts : Les femmes ont tendance à faire face à des charges de temps plus importantes en raison des responsabilités domestiques et de garde d'enfants, ainsi qu'à des restrictions sur leur mobilité, ce qui impacte leur disponibilité pour l'engagement public (voir le chapitre « Rôles, responsabilités et utilisation de temps selon le genre »). L'accès limité aux options de transport, particulièrement lorsque les réunions se tiennent au niveau du district ou de la région plutôt qu'au niveau du village, pose un obstacle supplémentaire. De plus, l'accès inégal à l'information signifie que les femmes sont souvent moins conscientes que les hommes des opportunités de participer aux structures de gouvernance. Comme illustré ci-dessus, les dynamiques au niveau du ménage renforcent également ces obstacles, de nombreuses femmes manquant d'autonomie pour décider de manière indépendante si elles peuvent s'engager dans les espaces de prise de décision communautaire.

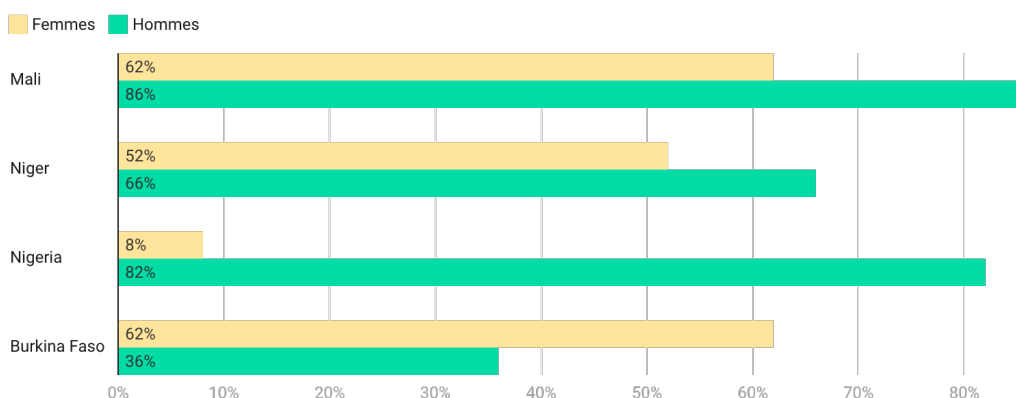
**Figure 23: % d'hommes et de femmes ayant participé à des discussions/réunions d'un comité local de gestion foncière au cours de l'année écoulée, par pays**



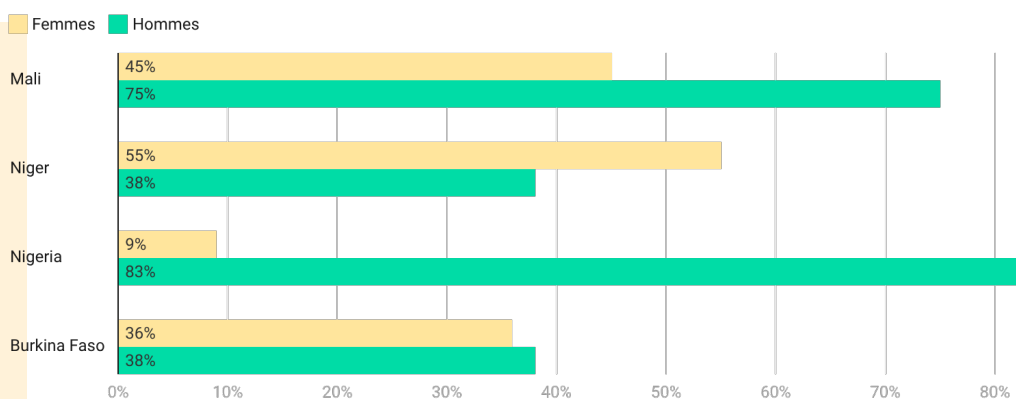
**Figure 24: % d'hommes et de femmes ayant participé à des discussions/réunions d'une association locale d'agriculteurs au cours de l'année écoulée, par pays**



**Figure 25: % d'hommes et de femmes ayant participé à des discussions/réunions pour des projets locaux de développement au cours de l'année écoulée, par pays**



**Figure 26: % d'hommes et de femmes ayant participé à des discussions/réunions du conseil villageois au cours de l'année écoulée, par pays**



De manière générale, les hommes sont plus impliqués dans les comités de gestion des ressources naturelles (eau, terres) et les structures traditionnelles (par ex., conseils villageois), tandis que les femmes participent davantage aux réunions portant sur les projets de développement local. Ces projets intègrent de plus en plus des objectifs explicites de participation, de représentation et d'inclusion des femmes.

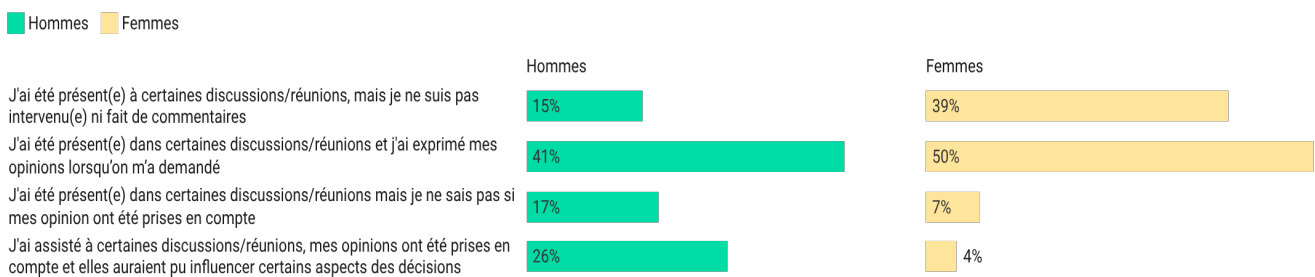
# 90%

des femmes dans le nord du Nigeria indiquent n'avoir assisté à aucune réunion des comités locaux de gestion de l'eau ou des terres, des associations d'agriculteurs, des associations d'éleveurs ou du conseil villageois au cours de l'année précédente.

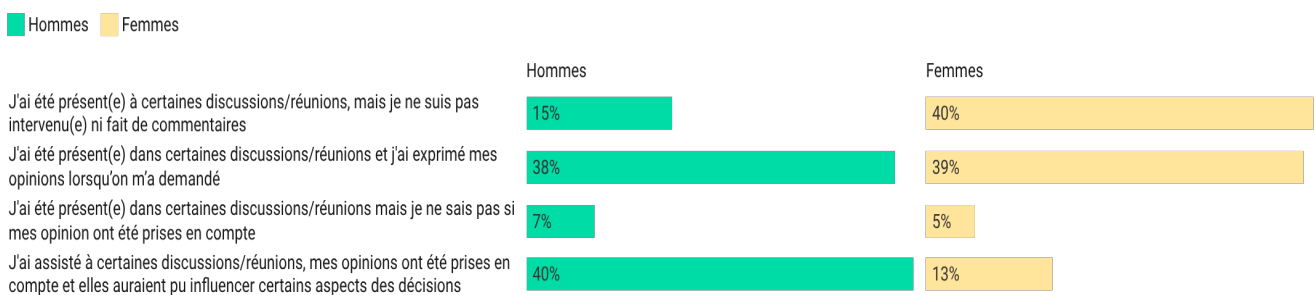
Les femmes au Burkina Faso sont nettement plus impliquées dans l'ensemble de ces structures que les femmes des autres pays – parfois même davantage que les hommes. À l'inverse, les femmes du nord du Nigeria déclarent les plus fortes limitations.

Il est important de noter que, même si les femmes participent à divers espaces décisionnels, leur rôle y est souvent passif. Lorsqu'elles assistent aux réunions, elles prennent en général moins la parole et interviennent seulement lorsqu'elles y sont invitées. Les hommes, en revanche, s'expriment plus spontanément et jugent que leurs opinions sont davantage prises en compte dans les processus décisionnels.

**Figure 27: Nature de la participation des hommes et des femmes aux réunions des comités locaux de gestion foncière, pour l'ensemble des pays**



**Figure 28: Nature de la participation des hommes et des femmes aux réunions des conseils villageois**



## Évolution des dynamiques de pouvoir et de prise de décision

Comme détaillé précédemment dans le chapitre « Normes et croyances sociales », l'évolution des normes sociales ouvre lentement la possibilité de remettre en question l'autorité masculine absolue dans les processus décisionnels. Avec un accès accru à l'éducation et une exposition plus importante aux médias et aux modes de vie urbains, les jeunes générations découvrent des modèles alternatifs de prise de décision plus égalitaires. Cette transformation permet à davantage de femmes de prendre des initiatives, d'assumer des rôles publics et d'accroître leur visibilité ainsi que leur influence. Les *difficultés économiques et l'insécurité des moyens de subsistance* obligent également les ménages à s'adapter, créant des espaces où les femmes peuvent assumer davantage de responsabilités génératrices de revenus et, par conséquent, renforcer leur rôle décisionnel. Les coopératives féminines, par exemple, ont gagné en légitimité dans les structures locales de prise de décision – telles que les commissions foncières villageoises – en démontrant leurs réussites financières. A mesure que les femmes contribuent au revenu du ménage à travers l'agriculture, l'élevage, le commerce, et le travail informel, leur pouvoir de négociation augmente. Les *interventions de développement* jouent également un rôle crucial dans la transformation des dynamiques décisionnelles au sein des ménages, en renforçant la confiance en soi des femmes, leurs compétences en leadership et leur accès à des espaces de décision, et en même temps œuvrant à changer les perceptions chez les parents masculins. Des efforts sont également en cours pour intégrer les femmes dans les structures traditionnelles de prise de décision, telles que les conseils villageois. Une autre stratégie essentielle réside dans la mise en œuvre de quotas de participation communautaire par les gouvernements, organisations de la société civile et ONG internationales, afin d'encourager l'inclusion des femmes, des jeunes et des PSH dans les processus décisionnels.

Cependant, comme énoncé ci-dessus, la renégociation tacite des rôles et du pouvoir rencontre de la résistance. Les hommes, habitués à exercer un pouvoir décisionnel prédominant, perçoivent souvent les revendications féminines comme une remise en question de leur autorité. Ainsi, bien que la programmation sur le genre ait été importante pour faire évoluer les pratiques de prise de décision et ait été bien accueillie par de nombreuses femmes, les participants à la recherche ont tenu à souligner l'importance de rester sensibles aux cultures et traditions locales et d'engager les hommes, y compris les maris et les leaders traditionnels, religieux et communautaires, en tant qu'alliés du changement.

## Influence des facteurs intersectionnels sur la prise de décision et la gouvernance

L'âge demeure un critère déterminant d'inclusion ou d'exclusion dans les processus décisionnels, les jeunes – en particulier les jeunes femmes – étant souvent limités par les hiérarchies générationnelles. Les jeunes non mariés restent sous l'autorité de leurs parents et sont censés suivre les décisions du chef de ménage. La participation des jeunes aux structures de gouvernance foncière, comme les commissions villageoises, est possible via les coopératives et associations, mais les traditions confèrent un poids particulier aux avis des hommes plus âgés.

Pour les femmes, le **statut matrimonial** est le facteur le plus structurant pour l'implication dans la prise de décision. Les femmes doivent généralement consulter leur mari avant de prendre des décisions et elles décident rarement seules. À l'inverse, les femmes veuves ou divorcées disposent d'une autonomie légèrement supérieure aux femmes mariées, en tant que cheffes de leur ménage. Toutefois, elles consultent encore souvent leurs parents masculins ou les impliquent dans leurs décisions.

Les **PDI** subissent généralement une perte de pouvoir décisionnel dans leurs régions d'accueil, car elles sont plus susceptibles d'être exclues des structures de gouvernance locale et souvent négligées dans les programmes de proximité.

Les **PSH** font face à une exclusion multidimensionnelle en raison de préjugés sociaux qui les perçoivent comme moins capables, ainsi qu'en raison d'obstacles infrastructurels. Les personnes ayant des déficiences motrices ou sensorielles peuvent avoir du mal à accéder physiquement aux espaces de prise de décision et à obtenir des informations pertinentes dans des formats adaptés à leurs besoins d'accessibilité.

Les **pasteurs nomades et semi-nomades** sont systématiquement exclus des processus de gouvernance foncière par rapport aux agriculteurs et aux éleveurs sédentaires. Leur mobilité saisonnière et leurs besoins en ressources sont fréquemment relégués au second plan au profit des intérêts agricoles, d'autant plus qu'ils sont souvent considérés comme des intrus qui ne sont pas autochtones des communautés. Leur absence physique pendant leur migration nomade saisonnière signifie qu'ils manquent souvent des opportunités cruciales de participer aux réunions de prise de décision.

## Sécurité et sûreté personnelles

### Perceptions de sécurité

Dans l'ensemble, les répondants interrogés rapportent des sentiments de sécurité personnelle relativement élevés. Les répondants au Mali expriment la plus grande préoccupation concernant la sécurité, tandis que les répondants dans le nord du Nigeria expriment le moins d'inquiétude.

81%-94%

des hommes dans tous les pays déclarant se sentir « toujours » en sécurité lorsqu'ils se déplacent seuls dans leurs communautés.

66%-97%

des femmes dans tous les pays déclarant se sentir « toujours » en sécurité lorsqu'elles se déplacent seules dans leurs communautés.

Les femmes ont tendance à se sentir moins en sécurité que les hommes lorsqu'elles se déplacent seules, particulièrement lorsqu'elles voyagent en dehors de leur localité. L'écart genré est le plus prononcé au Mali et au Niger, les femmes se sentant beaucoup moins en sécurité que les hommes dans les deux cas. En revanche, au Burkina Faso, ce sont les femmes qui se sentent légèrement plus en sécurité que les hommes. Cela s'explique possiblement par la nature genrée de la violence dans des sites de recherche spécifiques, où les hommes peuvent être plus fréquemment ciblés pour l'enlèvement, le recrutement forcé ou les attaques par des groupes armés en raison de leur supposée capacité de combat.

### Violences sexuelles et basées sur le genre

Les VSBG constituent un problème omniprésent dans les quatre pays, profondément enraciné dans les normes patriarcales, la mise en œuvre inadéquate des politiques, les divergences entre les lois statutaires et les coutumes locales, les mécanismes de signalement faibles et l'impunité des auteurs. L'accès limité à la justice et la stigmatisation sociale sévère imposée aux survivantes contribuent considérablement à une sous-déclaration chronique, rendant complexe la détermination de taux de prévalence précis.

La violence sexuelle contre les hommes reste un sujet hautement tabou dans tous les pays, avec des données limitées et des mécanismes de signalement inadéquats contribuant à l'invisibilité de ces violations. Toutefois, il est connu que les hommes et les garçons sont également soumis à de telles violences, particulièrement dans les zones de conflit, où ils peuvent être abusés par des militants et pris dans des réseaux de traite à des fins d'exploitation sexuelle.

Les mécanismes de réponse aux VSBG restent limités tant en couverture qu'en efficacité, particulièrement en milieu rural. La stigmatisation sociale envers les survivantes, les infrastructures de services sous-financées – notamment l'indisponibilité de centres d'orientation et des services de conseil pour les survivantes – et l'influence dominante des systèmes de justice coutumière constituent des obstacles clés. Dans de tels systèmes, les chefs de village médient fréquemment les cas de VSBG en s'appuyant sur des normes traditionnelles, qui ne parviennent pas à fournir justice ou soutien aux survivantes.

Malgré ces défis, d'importants mécanismes de soutien existent, particulièrement grâce aux efforts de la société civile. Les ONG locales et les associations de femmes jouent un rôle clé dans la fourniture d'accompagnement psychosocial, d'assistance juridique et d'espaces sûrs pour les survivantes, souvent en partenariat avec des organisations internationales. Les interventions communautaires, notamment les campagnes de sensibilisation et la formation des leaders locaux et des agents de santé, sont également apparues comme des stratégies critiques pour faire évoluer les normes néfastes et améliorer l'accès aux soins.

### Conflits, insécurité et criminalité

Le Mali, le Burkina Faso, le nord du Nigeria et le Niger luttent pour contenir la menace des *groupes insurgés violents et du banditisme organisé* qui ont pris le contrôle de territoires de plus en plus vastes. Les attaques contre les civils par des groupes armés impliquent des embuscades, des raids, des enlèvements et des exécutions sommaires, ainsi que le vol ou la destruction des cultures et de bétail. Cette violence a déplacé des millions de personnes à travers la région, perturbant les activités agricoles et pastorales ainsi que le commerce de biens nécessaires à ces moyens de subsistance. Des milliers d'hectares de terres arables ont été abandonnés ou sont occupés par des militants, tandis que le déplacement de centaines de milliers d'agriculteurs et d'éleveurs vers des communautés d'accueil a accru la pression sur les ressources naturelles et a accéléré la dégradation locale des sols.

De plus, la croissance démographique rapide, la rareté croissante de l'eau et d'autres ressources naturelles, l'absence de systèmes formels de démarcation et de propriété foncières, et l'effondrement des mécanismes locaux de résolution des conflits ont contribué à l'augmentation des *conflits entre usagers de la terre, particulièrement entre agriculteurs sédentaires et éleveurs semi-nomades*. Les agriculteurs empiètent de plus en plus sur les pâturages alloués et les couloirs de transhumance, privant les éleveurs d'un accès essentiel aux ressources, tandis que les éleveurs s'introduisent également dans les fermes, leur troupeaux détruisant les cultures agricoles. Cela a contribué à l'augmentation des affrontements violents entre agriculteurs et éleveurs et à des cycles d'attaques de représailles. Ces conflits entre agriculteurs et éleveurs impactent directement la productivité agricole et la fertilité des sols, avec la destruction de récoltes et de bétail et l'effondrement d'arrangements autrefois coopératifs sur l'échange de nutriments (fumier, résidus de culture).

Les impacts de la violence et de la criminalité sur les femmes sont souvent dévastateurs, exacerbant leur exposition aux VSBG, aux enlèvements, à la pauvreté, à la faim, au déplacement forcé et aux mécanismes d'adaptation négatifs, tels que le sexe de survie.

## Risques climatiques et environnementaux

Le changement climatique et la dégradation environnementale intensifient la précarité des moyens de subsistance pour les populations rurales, dont les activités économiques dépendent des ressources naturelles et de l'accès aux terres arables. Les agriculteurs luttent contre l'érosion, les inondations et la baisse de la fertilité des sols, mais manquent d'accès aux pratiques agricoles intelligentes face au climat et aux mécanismes d'atténuation des risques, tels que l'assurance-récolte. De même, les éleveurs sédentaires et (semi-)nomades font face à la réduction des pâturages, à la rareté de l'eau et à une mortalité accrue du bétail en raison de sécheresses prolongées.

Les moyens de subsistance agricoles et d'élevage des femmes sont de plus en plus fragilisés par les pressions croisées du changement climatique et de la dégradation environnementale, qui aggravent les disparités basées sur le genre déjà existantes en matière d'accès à la terre et aux ressources productives. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de gérer des parcelles plus petites et moins fertiles, d'avoir un accès plus limité aux intrants agricoles essentiels et aux outils d'irrigation modernes. Elles sont ainsi plus vulnérables à la variabilité des précipitations et aux échecs de récolte induits par le climat qui en découlent.

Les experts agricoles consultés pendant la recherche ont également exprimé de manière constante des préoccupations concernant l'utilisation non durable d'intrants chimiques, l'application généralisée d'engrais et de pesticides non réglementés et de mauvaise qualité menaçant la fertilité des sols à long terme et posant des risques directs pour la santé des agriculteurs. De plus, l'élimination inadéquate des emballages – particulièrement les plastiques – est devenue un danger environnemental pressant, contaminant les sources d'eau et mettant en danger la santé humaine et animale.



## Impact des facteurs intersectionnels sur la sécurité et la sûreté

L'insécurité affecte de manière disproportionnée les personnes dépourvues de protection sociale et économique. Elles sont particulièrement exposées, ayant une capacité limitée à fuir le danger, un accès restreint aux services de protection, et une exposition accrue à la violence et aux abus.

Les **veuves et les femmes cheffes de ménage** se voient fréquemment refuser l'héritage légal et sont fréquemment laissées sans accès à la terre ou aux ressources productives, sauf par la bonne volonté de la famille élargie, les exposant à l'exploitation.

Les **populations déplacées**, particulièrement les femmes, font face à de multiples niveaux d'insécurité, subissant souvent des VSBG à la fois en transit et au sein des camps et communautés d'accueil. Elles font également face à des difficultés pour accéder aux services de santé, au soutien juridique et aux opportunités de subsistance en raison de leur méconnaissance de leur nouvel environnement, d'attitudes discriminatoires envers les personnes perçues comme étrangères, et du manque de documentation d'identification.

Les **femmes en situation de handicap** sont confrontées à une discrimination et une exclusion aggravées. La stigmatisation sociale les exclut fréquemment de la protection formelle et des activités économiques.

**L'âge** constitue un autre facteur influençant les expériences d'insécurité. Les jeunes femmes font face à des risques particulièrement aigus en raison de leur dépendance au sein des structures familiales, de leur accès restreint à l'éducation et du mariage précoce. Le mariage précoce réduit l'autonomie de jeunes femmes et augmente le risque de violence domestique et sexuelle. Les jeunes hommes, quant à eux, font face à des risques accrus d'enlèvement ou de recrutement forcé dans des groupes armés ou d'être ciblés par les forces de sécurité sous suspicion d'appartenir à de tels groupes. Les personnes plus âgées, en particulier les hommes de plus de 56 ans, expriment des préoccupations accrues concernant leur santé et leur mobilité, facteurs qui augmentent leur vulnérabilité à la violence physique et à l'exclusion économique.

**L'ethnicité et les pratiques de moyens d'existence** influencent également les dynamiques d'insécurité dans les contextes de conflits intercommunautaires. Les éleveurs peulhs semi-nomades à travers le Sahel sont particulièrement stigmatisés, souvent perçus comme associés aux groupes djihadistes. Cela a conduit à un ciblage accru par les forces de sécurité et les groupes d'autodéfense communautaires, exacerbant les griefs historiques et affaiblissant la confiance entre les communautés et les autorités. Parallèlement, les communautés semi-nomades sont la cible d'attaques, d'extorsion et de vols de bétail de la part de groupes djihadistes et de réseaux criminels, car leurs routes de transhumance ont souvent une présence limitée de forces de sécurité de l'État.





# RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes sont adaptées aux objectifs et à l'approche du programme Soil Values et visent à soutenir des interventions GESI inclusives et sensibles au contexte qui abordent les obstacles et tirent parti des opportunités existantes, telles qu'identifiées dans la recherche.

Les recommandations détaillées sont disponibles à l'Annexe II.

## Acteurs gouvernementaux

Les **institutions nationales** devraient renforcer la mise en œuvre des lois et des quotas existants en matière de GESI par des actions continues de sensibilisation, de suivi et de budgétisation sensible au genre. Elles devraient consolider les mécanismes de redevabilité liés aux dispositifs ciblant les groupes défavorisés, notamment les subventions, la distribution d'intrants et les initiatives de réhabilitation des terres, et allouer des ressources financières, techniques et logistiques suffisantes aux services techniques régionaux et locaux, en particulier aux systèmes de vulgarisation. Un cadre réglementaire favorable est nécessaire pour encourager les investissements du secteur privé dans des unités de production et de transformation nationales, en particulier dans les secteurs où les femmes sont économiquement actives, afin de renforcer les économies locales et de réduire la vulnérabilité aux chocs externes. Au *Nigeria*, l'approbation fédérale et la déclinaison au niveau des États de la Politique nationale de gestion des sols agricoles demeurent essentielles pour guider des initiatives coordonnées en matière de santé des sols et de productivité.

Les **ministères et agences déconcentrés** devraient accorder la priorité à la sensibilisation et à l'application locale des lois et politiques liées à la GESI, en mobilisant une analyse intersectionnelle pour identifier les catégories de femmes et de jeunes les plus vulnérables et garantir leur inclusion effective dans les mécanismes fondés sur des quotas. Il est essentiel de renforcer le mandat opérationnel et le fonctionnement régulier des commissions foncières locales, tout en améliorant la coordination et le partage d'informations entre les agences déconcentrées, les acteurs internationaux et les partenaires du secteur privé à l'échelle des bassins versants. Ces acteurs devraient également investir dans le recrutement, la formation, le déploiement et la rétention d'un plus grand nombre d'agentes de vulgarisation, et fournir à l'ensemble du personnel de vulgarisation des formations en GESI afin d'améliorer la qualité des services destinés aux femmes et aux producteurs défavorisés.

## Acteurs du secteur privé

Les **producteurs d'intrants agricoles, les transformateurs et les distributeurs alimentaires** devraient intégrer les femmes, les jeunes et les autres groupes vulnérables tout au long des chaînes de valeur agricoles, non seulement en tant que producteurs et consommateurs, mais aussi comme acteurs clés de la production de connaissances et de l'innovation en matière de pratiques climato-intelligentes et économiquement viables. Un renforcement de la coordination entre les fournisseurs d'intrants, les distributeurs et les intermédiaires financiers est essentiel pour garantir un accès opportun, financièrement abordable et équitable aux intrants dans les zones rurales, notamment grâce à des mécanismes ciblés tels que le remboursement post-récolte pour les producteurs disposant de faibles capitaux. Les acteurs du secteur privé devraient également collaborer avec les coopératives de femmes et de jeunes afin de mettre en place des unités locales de production d'intrants et des installations modernes de transformation agroalimentaire, contribuant ainsi à dynamiser les économies locales et à élargir les opportunités de marché.

Les **institutions financières**, telles que les banques, les institutions de microfinance et les prestataires de services financiers numériques, devraient concevoir et adapter des produits financiers tenant compte des réalités des femmes rurales, des jeunes et des personnes handicapées, notamment des contraintes liées à l'absence de garanties, à l'irrégularité des revenus et aux faibles niveaux de littératie financière. Les partenariats avec les associations de femmes peuvent améliorer l'accès des groupes défavorisés à ces services. Les institutions financières devraient également élargir l'offre de mécanismes inclusifs de microcrédit, de fonds de roulement et d'assurance agricole, accessibles et financièrement abordables pour les femmes et les jeunes agriculteurs disposant de peu de capital, et adaptés à leurs risques et besoins spécifiques.

*Globalement*, le programme Soil Values devrait adopter et opérationnaliser une stratégie GESI globale guidant toutes les étapes de la conception, de la mise en œuvre et du suivi, évaluation et apprentissage, et intégrant une approche sensible aux conflits. Cette approche doit reconnaître à la fois les intérêts concurrents et complémentaires des différents groupes présents la zone d'intervention, et anticiper ainsi que suivre les risques de réactions négatives potentielles à l'encontre des groupes ciblés. La mise en œuvre du programme devrait être étroitement coordonnée avec les services techniques gouvernementaux locaux et régionaux, et les leaders traditionnels, religieux et communautaires devraient être activement impliqués afin de renforcer l'inclusion des femmes dans les espaces de prise de décision. Les activités de Soil Values doivent être conçues de manière à éviter de renforcer les inégalités intra-ménage ou communautaires, en particulier pour les femmes confrontées à des vulnérabilités intersectionnelles, telles que le veuvage. Elles doivent également garantir des espaces de participation adaptés, réduisant au minimum les contraintes culturelles et logistiques pesant sur les femmes. Enfin, une recherche ciblée devrait être menée sur les populations pastorales transhumantes, souvent exclues des dispositifs standards de collecte de données, alors même qu'elles jouent un rôle clé dans la gestion des paysages et des ressources naturelles.



### DOMAINE D'INTERVENTION 1. « BUNDLING » : L'ELABORATION DE PAQUETS INTEGRES COMBINANT UN APPUI TECHNIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE POUR UNE MEILLEURE GESTION DE LA FERTILITE DES SOLS

Globalement, les paquets d'appui destinés aux agriculteurs et aux éleveurs devraient être conçus sur la base des résultats de la recherche GESI et de l'expertise locale, afin d'en garantir la pertinence, d'éviter les duplications et d'atteindre les zones éloignées ou affectées par l'insécurité, où les femmes, les jeunes et les groupes défavorisés font face à des obstacles accrus.

Pour **améliorer les connaissances et les pratiques en matière de gestion intégrée de la fertilité des sols**, les actions de renforcement des capacités devraient cibler en priorité les coopératives et organisations de producteurs représentant des groupes défavorisés, en utilisant des canaux de communication accessibles aux populations à faible niveau d'alphabétisation, et en alignant l'appui-conseil sur les rôles et formes d'entrepreneuriat déjà investis par les femmes dans des filières à fort potentiel (notamment le maraîchage et le compostage). Les services de diffusion des connaissances devraient prioriser les domaines où les écarts de genre sont les plus marqués (tels que l'intégration agriculture-élevage et l'agriculture climato-intelligente) et promouvoir des alternatives aux pratiques néfastes pour les sols, en privilégiant des techniques accessibles aux femmes (comme la lutte biologique), et des approches d'apprentissage entre pairs.

Pour **transformer les attitudes et comportements limitant la participation effective des groupes cibles GESI à l'ISFM**, les actions de changement de comportement devraient s'appuyer sur une stratégie claire de plaidoyer et de communication, ciblant à la fois les femmes et les hommes, et développée en collaboration avec les OSC locales et les organisations de femmes. Les messages devraient remettre en question les normes restrictives, promouvoir une prise de décision partagée au sein des ménages concernant la fertilité des sols, et engager les hommes comme alliés à travers des plateformes de dialogue culturellement appropriées.

**Afin d'élargir l'accès aux ressources favorisant l'ISFM**, le programme devrait privilégier, lorsque cela est possible, des modèles de prestation à domicile, et offrir un appui ciblé aux personnes supportant des charges productives accrues, notamment les veuves et les femmes divorcées. Soil Values devrait soutenir l'accès à la terre et son utilisation plus efficace par le biais de plaidoyer auprès des leaders communautaires et des commissions foncières, de la réhabilitation de terres dégradées et de la fourniture d'intrants adaptés. Ces derniers incluent des fertilisants, des équipements et outils réduisant la pénibilité du travail et adaptés aux rôles de genre (tels que les cuisinières à gaz), aux besoins des PSH (comme les aides à la mobilité), ainsi que l'accès à l'irrigation via des kits domestiques et des systèmes communautaires.

Le programme devrait également renforcer les compétences et la confiance des groupes cibles GESI, en particulier des femmes, à travers des initiatives d'alphabétisation, de formation, de mentorat, d'échanges entre pairs et d'outils pédagogiques accessibles, incluant un appui à la garde d'enfants lorsque pertinent. Il devrait améliorer l'accès aux services financiers en renforçant les groupes d'épargne féminins, en menant un plaidoyer auprès des institutions financières pour réduire les barrières d'accès, et en octroyant des subventions aux personnes les plus vulnérables. Enfin, Soil Values devrait améliorer l'accès aux marchés pour les groupes défavorisés grâce à des partenariats avec des acteurs du secteur privé engagés en faveur de la GESI, à la mise à l'échelle d'innovations soutenant l'entrepreneuriat agricole (par exemple la transformation alimentaire portée par des femmes), et à des investissements favorisant la production locale (comme le compostage) et l'accès à de nouveaux marchés.



## **DOMAINE D'INTERVENTION 2. « INTEGRATING » : L'INTEGRATION D'INTERVENTIONS AUX NIVEAUX DES PAYSAGES ET BASSINS VERSANTS AFIN D'OPTIMISER LA GESTION DE L'EAU, DE PROMOUVOIR DES SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE ET D'ENCOURAGER LA PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE**

Soil Values devrait accompagner les structures de gouvernance des paysages et bassins versants dans l'application et le suivi de systèmes de quotas garantissant la représentation des femmes, des jeunes et d'autres groupes défavorisés. Les plateformes de dialogue et de planification soutenues par le programme devraient tenir compte des contraintes de mobilité et de temps des femmes. Le programme devrait renforcer les capacités de plaidoyer, de communication et d'organisation des associations de femmes, de jeunes et de groupes vulnérables, afin qu'elles puissent participer efficacement aux instances de gestion des ressources naturelles. En outre, les coopératives et associations de développement local – où la participation des femmes est plus forte – devraient être soutenues pour faire remonter leurs priorités dans les processus de planification des paysages et bassins versants. Enfin, l'implication des services techniques régionaux à toutes les étapes (conception, mise en œuvre, suivi et évaluation) est essentielle pour assurer la coordination, l'alignement sectoriel et la durabilité.



## **DOMAINE D'INTERVENTION 3. « BROKERING » : LA FACILITATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS POUR SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS A LONG TERME DANS LA FERTILITE DES SOLS ET L'EXPLORATION DE MECANISMES DE REMUNERATION POUR LES PETITS PRODUCTEURS ALIMENTAIRES, Y COMPRIS LES AGRICULTEURS ET LES ELEVEURS**

Les actions prioritaires pour renforcer la GESI incluent un plaidoyer soutenu auprès des institutions financières (y compris les IMF) afin d'assouplir les barrières structurelles à l'accès au crédit pour les femmes, les jeunes et les groupes défavorisés et de développer des produits financiers adaptés aux groupes vulnérables, appuyés par des garanties financières et un accompagnement technique du consortium; le renforcement des capacités organisationnelles des associations d'agriculteurs et d'éleveurs pour améliorer leur portée, leurs revenus et leur intégration aux marchés, tout en favorisant l'inclusion des femmes et des jeunes dans leurs instances ; et la facilitation de liens entre producteurs et transformateurs pour répondre aux exigences du marché et valoriser l'entrepreneuriat existant des groupes cibles GESI, notamment dans la production de compost.



## **DOMAINE D'INTERVENTION 4. « CONVENING » : L'ORGANISATION DE DIALOGUES POLITIQUES AUX NIVEAUX REGIONAL, NATIONAL ET INFRANATIONAL AFIN DE PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE FAVORABLE**

Soil Values devrait faciliter des plateformes réunissant les parties prenantes tout au long des chaînes de valeur des intrants agricoles afin d'améliorer l'accès, l'accessibilité financière et les mécanismes de distribution pour les femmes, les jeunes et autres groupes prioritaires GESI. Le programme devrait renforcer les capacités des décideurs et du personnel technique en matière d'analyse GESI intersectionnelle et de son application à la gouvernance de la fertilité des sols et des ressources naturelles, et soutenir les dialogues politiques visant à renforcer l'application des engagements existants en matière de genre et d'inclusion dans les secteurs agricole et de l'élevage. Au *Nigeria*, le programme devrait s'engager activement auprès de l'Institut nigérian des sciences du sol afin d'influencer et de renforcer les dispositions GESI de la future Politique nationale de gestion des sols agricoles.



## DOMAINE D'INTERVENTION 5. « SCOPING AND LEARNING » : LE CADRAGE ET L'APPRENTISSAGE, AFIN D'INTEGRER LES ENSEIGNEMENTS TIRES PAR SOIL VALUES ET D'AUTRES PROGRAMMES ET DE RENFORCER LES CAPACITES DES PARTIES PRENANTES CLES

Le programme Soil Values devrait renforcer ses systèmes d'apprentissage en veillant à ce que tous les résultats de recherche soient diffusés au niveau communautaire afin de promouvoir la transparence, la redevabilité et l'inclusion. Il devrait institutionnaliser des plateformes d'apprentissage intersectorielles associant services gouvernementaux, agences des Nations unies, associations de femmes, ONGI et OSC locales, ainsi que des acteurs du secteur privé. L'analyse GESI devrait être régulièrement mise à jour, ou complétée par des outils de suivi continu, idéalement en partenariat avec des institutions de recherche agricoles et sociales spécialisées. Enfin, le programme devrait élaborer une stratégie d'engagement partenarial et mener régulièrement des exercices de cartographie stratégique des parties prenantes afin de maintenir une vision actualisée des acteurs présents dans les zones de bassins versants et d'aligner les collaborations avec le plan de travail du programme et la stratégie GESI.



# ANNEXES

## Annexe I : Profil démographique détaillé de l'enquête ménages, par pays

### Mali

Au Mali, l'enquête a été menée dans deux bassins versants, Haut Niger et Haut Bani, respectivement dans les régions de Ségou et Sikasso. Un nombre égal de questionnaires a été administré dans chaque région. 50% des répondants dans chaque région étaient des femmes, et 50% des hommes.

### Âge

En termes d'âge, 30% des répondants sont des jeunes, âgés de 18 à 35 ans (pourcentage très similaire chez les femmes – 30% – et les hommes – 31%), 51% sont d'âge moyen, âgés de 36 à 55 ans (59% chez les femmes, 42% chez les hommes), et 19% sont des personnes âgées, de plus de 56 ans (11% chez les femmes, 27% chez les hommes). Le profil d'âge est très similaire pour les deux bassins versants : 30% de jeunes, 50% d'âge moyen et 20% de personnes âgées dans le Haut Bani, et 31% de jeunes, 52% d'âge moyen et 17% de personnes âgées dans le Haut Niger.

### État Civil

• Femmes : 93% des femmes interrogées au Mali sont mariées, 41% dans le cadre d'un mariage monogame et 52% dans le cadre d'un mariage polygame, 6% sont veuves et 1% sont célibataires. Ces pourcentages diffèrent légèrement dans chaque bassin versant.

o Haut Bani : 97% des femmes sont mariées (22% en monogamie et 75% en polygamie), et 3% sont veuves.

o Haut Niger : 88% des femmes sont mariées (60% en monogamie et 28% en polygamie), 9% sont veuves et 3% sont célibataires.

o Parmi toutes les femmes mariées en polygamie, 70% sont la première épouse, 24% la deuxième, 3% la troisième et 3% la quatrième épouse.

• Hommes : 93% des hommes interrogés au Mali sont mariés, 60% dans le cadre d'un mariage monogame et 33% dans le cadre d'un mariage polygame, et 7% sont célibataires. Ces pourcentages diffèrent légèrement dans chaque bassin versant.

o Haut Bani : 91% des hommes sont mariés (41% en monogamie et 50% en polygamie), et 9% sont célibataires.

o Haut Niger : 94% des hommes sont mariés (78% en monogamie et 16% en polygamie), et 6% sont célibataires.

o Parmi tous les hommes mariés en polygamie, 72% sont mariés à 2 femmes, 14% à 3 femmes et 14% à 4 femmes.

### Chef de Ménage

Seulement 6% des femmes interrogées sont cheffes de ménage (75% d'entre elles veuves, et 25% mariées en monogamie), contre 77% des hommes (100% d'entre eux mariés en monogamie ou en polygamie).

### Composition des Ménages

• Taille des ménages : La majorité des hommes et des femmes (85%) vivent dans des ménages de grande ou très grande taille : 42% des personnes interrogées partagent un ménage avec 6 à 10 membres, et 43% avec plus de 10 membres. Seulement 15% des personnes interrogées vivent dans des ménages de 5 membres ou moins. La plupart des répondants vivant dans de très grands ménages de plus de 10 membres proviennent du Haut Bani (69%).

• Nombre d'enfants : De plus, la majorité des hommes et des femmes (84%) vivent dans des ménages comptant beaucoup d'enfants : 42% des répondants vivent avec 3 à 5 enfants, et 42% avec 6 enfants ou plus (jusqu'à 15 enfants). Comme pour la taille des ménages, la plupart des répondants vivant avec 6 enfants ou plus sont originaires du Haut Bani (68%). Seulement 2% des personnes interrogées ne vivaient pas avec des enfants, et 14% avec un ou deux enfants.

### Niveau d'Éducation

• Femmes : 81% des femmes ne savent ni lire ni écrire, 3% savent lire et écrire mais n'ont pas terminé un cycle d'éducation formelle, 14% ont terminé l'école primaire et 2% ont terminé l'école secondaire. Au sein de l'échantillon de femmes qui ne savent ni lire ni écrire, il n'y a pas de différences majeures concernant l'âge, les pourcentages des différents groupes d'âge étant très similaires aux pourcentages de ces groupes d'âge pour le nombre total de femmes.

• Hommes : 33% ne savent ni lire ni écrire, 31% savent lire et écrire mais n'ont pas terminé un cycle d'éducation formelle, 9% ont fréquenté une école islamique et savent lire et écrire, 16% ont terminé l'école primaire, 6% ont terminé l'école secondaire, 3% ont suivi une formation professionnelle et 2% ont fréquenté l'université. Il n'y a pas de différences majeures entre les bassins versants.

## Activité Principale de Subsistance

• 100% Agriculture de subsistance/Agriculture

## Handicap

• 17% des personnes interrogées ont un type de handicap (ou plusieurs combinés). 1% ont des difficultés à voir, 3% à entendre, 12% à marcher, 2% à se souvenir, 3% pour les soins personnels, et 2% à communiquer. Il n'y a pas de différences majeures entre les bassins versants ni entre les hommes et les femmes.

## Statut de Résidence

• 96% des personnes interrogées sont des résidents locaux (originaires/membres de la communauté locale), 2% sont des Personnes Déplacées Internes vivant dans une communauté d'accueil, 1% des demandeurs d'asile/réfugiés (refusés) et 1% des résidents étrangers (et NON réfugiés).

## Groupe Ethnique

Les groupes ethniques les plus répandus dans l'échantillon sont les suivants : 35% des personnes interrogées sont Bambara, 27% Sénoufo et 16% Samogo/Samoko. D'autres groupes ethniques sont représentés, mais à des pourcentages beaucoup plus faibles, tels que les Peulh (4%), les Dogon (3%) ou les Somonos (3%).

• 95% des Bambara interrogés sont originaires du Haut Niger (Ségou), et 100% des Sénoufo et 100% des Samogo/Samoko sont originaires du Haut Bani (Sikasso).

## Religion

• 99% des personnes interrogées sont Musulmanes, et 1% Chrétiennes.

## Niger

Au Niger, l'enquête a été menée dans deux bassins versants, Goulbi et Maggia, situés respectivement dans les régions de Maradi et de Tahoua. L'échantillon se compose de 51% de femmes et de 49% d'hommes.

## Âge

• 13% des répondants sont des jeunes, âgés de 18 à 35 ans (18% des femmes, 8% des hommes).  
• 51% sont d'âge moyen, âgés de 36 à 55 ans (52% des femmes, 49% des hommes).  
• 36% sont des personnes âgées, de plus de 56 ans (30% des femmes, 43% des hommes).

## État Civil

• Femmes : 45% des femmes interrogées sont mariées (27% en monogamie et 18% en polygamie), 46% sont veuves, 4% sont célibataires et 4% sont divorcées/séparées. Parmi les femmes mariées en polygamie, 50% sont la première épouse, 42% la deuxième et 8% la quatrième épouse.

• Hommes : 97% des hommes interrogés sont mariés (49% en monogamie et 48% en polygamie), et 3% sont célibataires. Parmi les hommes mariés en polygamie, 80% sont mariés à 2 femmes, 10% à 3 femmes et 10% à 4 femmes.

## Chef de Ménage

• 43% des femmes interrogées sont cheffes de ménage. Parmi elles, 79% sont veuves, 3% mariées en polygamie, 3% mariées en monogamie, 10% divorcées/séparées et 3% célibataires.  
• En comparaison, 97% des hommes sont chefs de ménage (99% d'entre eux sont mariés, et 1% sont célibataires).

## Composition des Ménages

• Taille des ménages : La majorité des personnes interrogées (88%) vivent dans des ménages de grande ou très grande taille : 50% partagent un ménage avec 6 à 10 membres, et 38% avec plus de 10 membres. Seulement 15% des personnes interrogées vivent dans des ménages de 5 membres ou moins.

• Nombre d'enfants : La plupart des hommes et des femmes (66%) vivent dans des ménages comptant beaucoup d'enfants : 53% des répondants vivent avec 3 à 5 enfants, et 31% avec 6 enfants ou plus (jusqu'à 12 enfants). 4% des personnes interrogées ne vivaient pas avec des enfants, et 12% avec un ou deux enfants.

## Niveau d'Éducation

En termes de niveau d'éducation, les résultats se présentent comme suit :

• Femmes :

o 39% ne savent ni lire ni écrire.

o 25% savent lire et écrire mais n'ont pas terminé un cycle d'éducation formelle.

o 25% ont fréquenté une école islamique et savent lire et écrire.

o 4% ont terminé l'école primaire.

o 6% ont terminé l'école secondaire.

o Il existe une différence significative concernant l'âge, puisque 67% des femmes ayant terminé l'école primaire sont des jeunes.

- Hommes :
  - o 23% ne savent ni lire ni écrire.
  - o 8% savent lire et écrire mais n'ont pas terminé un cycle d'éducation formelle.
  - o 28% ont fréquenté une école islamique et savent lire et écrire.
  - o 26% ont terminé l'école primaire.
  - o 15% ont terminé l'école secondaire.

### Activité Principale de Subsistance

- 73% Agriculture/agriculture de subsistance.
- 18% Petite entreprise/commerce/activité génératrice de revenus.
- 5% Élevage sédentaire.
- 2% Culture de rente.
- 1% Pastoralisme nomade ou semi-nomade.
- 1% Emploi salarié.
- Différences Hommes/Femmes : 61% des femmes ont indiqué que l'activité principale de subsistance de leur ménage était l'agriculture de subsistance, contre 86% des hommes; et 28% des femmes ont répondu qu'il s'agissait de petite entreprise/commerce/activité génératrice de revenus, contre 8% des hommes.

### Handicap

- 42% des personnes interrogées ont un type de handicap (ou plusieurs combinés) (45% des femmes et 38% des hommes).
- 27% ont des difficultés à voir, 15% à entendre, 28% à marcher, 17% à se souvenir, 15% pour les soins personnels, et 13% à communiquer.
- Exemples de différences : 9% des femmes ont des difficultés à entendre (même avec des aides auditives) contre 22% des hommes; ou 10% des femmes ont des difficultés à se souvenir ou à se concentrer contre 25% des hommes.
- Exemple de similitude : 28% des femmes et 28% des hommes ont des difficultés à marcher ou à monter les escaliers.

### Statut de Résidence

92% des personnes interrogées sont des résidents locaux ; 2% sont des Personnes Déplacées Internes ; 1% sont des pasteurs nomades ; 1% sont des demandeurs d'asile/réfugiés (en attente) et 3% sont des résidents étrangers.

### Groupe Ethnique

La grande majorité (87%) des répondants sont Haoussa, suivis par 5% d'Haoussa/Peulh, 3% de mélanges Haoussa et d'un autre groupe, 2% de Peul, 3% de Mogobiri et 1% de Sonrhai.

### Religion

98% des personnes interrogées sont Musulmanes, et 2% Chrétiennes.

### Nigeria

Au Nigeria, l'enquête a été menée dans deux bassins versants, Jama'are et Yartiti, respectivement dans les États de Bauchi et de Kano. L'échantillon comprenait 50% de femmes et 50% d'hommes.

### Âge

- En termes d'âge :
- 35% des répondants sont des jeunes (18 à 35 ans) : 51% des femmes et 20% des hommes.
  - 39% sont d'âge moyen (36 à 55 ans) : 31% des femmes et 48% des hommes.
  - 25% sont des personnes âgées (plus de 55 ans) : 18% des femmes et 32% des hommes.

### État Civil

- Femmes :
  - o 75% sont mariées (38% en monogamie et 37% en polygamie).
  - o 22% sont veuves.
  - o 2% sont célibataires et 2% sont divorcées/séparées.
  - o Parmi les femmes mariées en polygamie, 67% sont la première épouse, 25% la deuxième et 8% la troisième épouse.
- Hommes :
  - o 97% sont mariés (52% en monogamie et 45% en polygamie).
  - o 3% sont célibataires.
  - o Parmi les hommes mariés en polygamie, 76% sont mariés à 2 femmes, 21% à 3 femmes et 3% à 4 femmes.

### **Chef de Ménage**

- 78% des femmes interrogées sont cheffes de ménage. Leur statut est réparti comme suit : 25% sont veuves, 33% mariées en polygamie, 37% mariées en monogamie, 2% divorcées/séparées et 2% célibataires.
- En comparaison, 100% des hommes sont chefs de ménage (97% d'entre eux sont mariés et 3% sont célibataires).

### **Composition des Ménages**

- Taille des ménages : La majorité (88%) vit dans des ménages de grande ou très grande taille. 45% vivent avec 6 à 10 membres, et 43% avec plus de 10 membres. Seulement 12% vivent dans des ménages de 5 membres ou moins.
- Nombre d'enfants : La majorité (66%) vit dans des ménages comptant beaucoup d'enfants. 40% vivent avec 3 à 5 enfants, et 35% avec 6 enfants ou plus (jusqu'à 27 enfants). 9% des personnes interrogées ne vivent pas avec des enfants, et 16% avec un ou deux enfants.

### **Niveau d'Éducation**

- Femmes :
  - o 78% ne savent ni lire ni écrire.
  - o 3% savent lire et écrire mais n'ont pas terminé de cycle formel.
  - o 11% ont fréquenté une école islamique et savent lire et écrire.
  - o 8% ont terminé l'école primaire.
  - o Note : 100% des femmes ayant terminé l'école primaire sont des jeunes.
- Hommes :
  - o 14% ne savent ni lire ni écrire.
  - o 8% savent lire et écrire mais n'ont pas terminé de cycle formel.
  - o 11% ont fréquenté une école islamique et savent lire et écrire.
  - o 32% ont terminé l'école primaire.
  - o 26% ont terminé l'école secondaire.
  - o 8% ont suivi une formation professionnelle et 2% ont fréquenté l'université.

### **Activité Principale de Subsistance**

- 56% Agriculture/agriculture de subsistance.
- 23% Culture de rente.
- 11% Élevage sédentaire.
- 7% Petite entreprise/commerce/activité génératrice de revenus.
- 2% Pastoralisme nomade ou semi-nomade.
- 1% Emploi salarié.
- Différences Hommes/Femmes : 68% des femmes ont indiqué l'agriculture de subsistance comme principale activité de subsistance, contre 45% des hommes. 8% des femmes ont indiqué la culture de rente, contre 38% des hommes.

### **Handicap**

- 37% des personnes interrogées ont un type de handicap (48% des femmes et 26% des hommes).
- Les difficultés sont les suivantes : 16% pour la vue, 10% pour l'ouïe, 14% pour la marche, 15% pour la mémoire, 12% pour les soins personnels et 8% pour la communication.
- Les femmes semblent être plus touchées : 23% des femmes ont des difficultés à voir contre 9% des hommes; 17% des femmes ont des difficultés à entendre contre 3% des hommes. Cependant, il n'y a pas de différence pour certaines difficultés (par exemple, 28% des femmes et 28% des hommes ont des difficultés à marcher).

### **Statut de Résidence**

95% sont des résidents locaux et 5% sont des résidents étrangers (et NON réfugiés).

### **Groupe Ethnique**

- 52% des répondants sont Haoussa-Peul.
- 38% sont Haoussa.
- 8% sont Peul.
- 2% sont d'autres groupes.

### **Religion**

98% des personnes interrogées sont Musulmanes, et 2% Chrétiennes.

## Burkina Faso

Au Burkina Faso, l'enquête a été menée dans un seul bassin versant, le Mouhoun Inférieur, dans la région de la Boucle du Mouhoun. L'échantillon comprenait 50% de femmes et 50% d'hommes.

### Âge

En termes d'âge :

- 18% des répondants sont des jeunes (18 à 35 ans) : 22% des femmes et 14% des hommes.
- 57% sont d'âge moyen (36 à 55 ans) : 62% des femmes et 52% des hommes.
- 25% sont des personnes âgées (plus de 56 ans) : 16% des femmes et 34% des hommes.

### État Civil

• Femmes :

o 75% sont mariées (27% en monogamie et 48% en polygamie).

o 19% sont veuves.

o 3% sont célibataires et 3% sont divorcées/séparées.

o Parmi les femmes mariées en polygamie, 42% sont la première épouse, 48% la deuxième et 10% la troisième épouse.

• Hommes :

o 94% sont mariés (52% en monogamie et 42% en polygamie).

o 5% sont célibataires et 2% sont veuves.

o Parmi les hommes mariés en polygamie, 78% sont mariés à 2 femmes, 11% à 3 femmes, 7% à 4 femmes et 3% à plus de 4 femmes.

### Chef de Ménage

• 50% des femmes interrogées sont cheffes de ménage. Leur statut est réparti comme suit : 38% sont veuves, 28% mariées en polygamie, 22% mariées en monogamie, 6% divorcées/séparées et 6% célibataires.

• En comparaison, 92% des hommes sont chefs de ménage (96% d'entre eux sont mariés, 2% sont célibataires et 2% sont veufs).

### Composition des Ménages

• Taille des ménages : La majorité (77%) vit dans des ménages de grande ou très grande taille. 43% vivent avec 6 à 10 membres, et 34% avec plus de 10 membres. 23% vivent dans des ménages de 5 membres ou moins.

• Nombre d'enfants : La majorité (66%) vit dans des ménages comptant beaucoup d'enfants : 49% vivent avec 3 à 5 enfants, et 17% avec 6 enfants ou plus (jusqu'à 28 enfants). 7% des personnes interrogées ne vivent pas avec des enfants, et 28% avec un ou deux enfants.

### Niveau d'Éducation

• Femmes :

o 62% ne savent ni lire ni écrire.

o 14% savent lire et écrire mais n'ont pas terminé de cycle formel.

o 8% ont fréquenté une école islamique et savent lire et écrire.

o 11% ont terminé l'école primaire.

o 2% ont terminé l'école secondaire.

o 2% ont terminé une formation professionnelle et 2% ont fréquenté l'université.

o Note : 57% des femmes ayant terminé l'école primaire sont des jeunes.

• Hommes :

o 53% ne savent ni lire ni écrire.

o 3% savent lire et écrire mais n'ont pas terminé de cycle formel.

o 5% ont fréquenté une école islamique et savent lire et écrire.

o 23% ont terminé l'école primaire.

o 12% ont terminé l'école secondaire.

o 2% ont suivi une formation professionnelle et 2% ont fréquenté l'université.

### Activité Principale de Subsistance

• 78% Agriculture/agriculture de subsistance.

• 12% Petite entreprise/commerce/activité génératrice de revenus.

• 7% Culture de rente.

• 3% Emploi salarié.

• Note : Aucune différence majeure n'a été observée entre les réponses des hommes et des femmes.

**Handicap**

- 18% des personnes interrogées ont un type de handicap. Les difficultés sont les suivantes : 11% pour la vue, 3% pour l'ouïe, 11% pour la marche, 3% pour la mémoire, 1% pour les soins personnels et 2% pour la communication.
- Note : Aucune différence majeure n'a été observée entre les hommes et les femmes.

**Statut de Résidence**

- 88% sont des résidents locaux.
- 11% sont des résidents étrangers (et NON réfugiés).
- 1% sont des Personnes Déplacées Internes et 1% sont des pasteurs nomades.

**Groupe Ethnique et Religion**

Ces données n'ont pas été collectées en raison de la sensibilité politique et sécuritaire.

## Annexe II : Recommandations de recherche détaillées

Les recommandations suivantes s'appuient sur les résultats de la recherche et visent à orienter les acteurs de mise en œuvre des programmes ainsi que les autres parties prenantes impliquées dans la gestion de la fertilité des sols. Elles reposent sur des données quantitatives et qualitatives et reflètent la diversité des réalités vécues par les femmes, les hommes, les jeunes, les personnes déplacées, les personnes en situation de handicap, les agriculteurs et les éleveurs, entre autres, au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au nord du Nigeria. Les actions proposées sont adaptées aux objectifs et à l'approche du programme Soil Values et visent à soutenir des interventions inclusives et sensibles aux contextes, qui abordent les obstacles identifiés tout en tirant parti des opportunités existantes. Bien qu'elles contribuent à l'égalité de genre et à l'inclusion sociale, elles ne constituent pas une feuille de route exhaustive pour une transformation GESI dans les régions ciblées, car certaines contraintes systémiques – telles que l'accès limité aux services de base, aux infrastructures, ou encore des facteurs plus larges de changement social comme l'urbanisation ou la connectivité numérique – étaient en dehors du champ de cette recherche mais demeurent essentielles pour obtenir un impact durable. À ce titre, ces recommandations doivent être considérées comme une contribution à un processus plus large, multi-acteurs et multidimensionnel de transformation sociale et économique

### Acteurs gouvernementaux

#### **INSTITUTIONS NATIONALES**

- Renforcer la mise en œuvre des lois et politiques existantes en matière de GESI : renforcer l'application des lois et des quotas soutenant l'égalité de genre et l'inclusion sociale, par la sensibilisation et le suivi des agences désignées pour leur mise en œuvre, l'allocation adéquate de ressources, l'élaboration de budgets sensibles au genre et la mise à disposition en temps opportun de financements, la mise en place de mécanismes de responsabilité et de reporting, ainsi que la pénalisation du non-respect. Continuer de déléguer et d'autonomiser les agences régionales et décentralisées pour l'application des politiques au niveau village et district.
- Assurer un suivi et une redevabilité adéquats pour les dispositifs visant à améliorer l'accès aux ressources pour les groupes défavorisés, tels que les subventions, la distribution d'intrants et les initiatives de réaménagement foncier.
- Renforcer l'appui aux services techniques décentralisés : allouer des ressources financières, logistiques et techniques suffisantes aux services techniques régionaux et locaux, y compris les agents de vulgarisation, afin qu'ils puissent fournir un appui continu aux femmes, aux jeunes et aux agriculteurs vulnérables pour la mise en œuvre de pratiques durables de gestion des terres et des sols.
- Promouvoir la production locale d'intrants agricoles : instaurer un environnement politique favorable et un cadre réglementaire permettant aux acteurs du secteur privé d'investir dans la création d'unités locales de production (par exemple, de fertilisants), afin de réduire la dépendance aux importations, d'atténuer la vulnérabilité aux chocs externes, de diminuer les dépenses publiques en subventions en favorisant des alternatives locales basées sur le marché, et d'assurer un accès plus rapide et abordable pour les agriculteurs, notamment dans les zones reculées et pour ceux disposant de moyens limités. Parallèlement, renforcer le contrôle et la régulation des intrants agricoles importés, en particulier les pesticides et les fertilisants, pour garantir leur qualité et leur sécurité.
- Soutenir la valeur ajoutée et l'accès aux marchés : instaurer un environnement politique propice pour encourager les acteurs du secteur privé à investir dans le développement d'unités de transformation modernes des produits agricoles et d'élevage, notamment dans les secteurs où les femmes sont fortement présentes. Mettre en place des systèmes de certification des produits transformés pour garantir leur qualité et leur compétitivité sur les marchés. Faciliter l'accès des groupes cibles GESI aux services de certification via les agences régionales. Investir dans les réseaux routiers et de transport afin d'améliorer l'accès aux marchés pour les agriculteurs et producteurs ruraux.
- Au *Niger*, renforcer et institutionnaliser les mécanismes d'achat post-récolte menés par l'État pour constituer des réserves de sécurité alimentaire, afin de stabiliser les marchés et de garantir une demande prévisible pour les petits producteurs. Veiller à ce que ces mécanismes soient accessibles aux femmes et aux groupes vulnérables grâce à une meilleure planification, communication et coordination, évitant ainsi la monopolisation par les grands producteurs commerciaux.
- Au *Nigeria*, approuver la Politique nationale de gestion des sols agricoles (NASMP) au niveau fédéral afin d'offrir un cadre coordonné pour restaurer la santé des sols et améliorer la productivité agricole.

## **MINISTÈRES ET AGENCES DÉCENTRALISÉS**

- Renforcer la sensibilisation et la mise en œuvre locale des lois et politiques promouvant les droits des groupes vulnérables : offrir des formations ciblées et des actions de sensibilisation aux autorités locales, chefs de village, leaders religieux et chefs de ménage sur les lois agricoles et foncières pertinentes et leurs dispositions GESI. Élaborer des stratégies de communication adaptées – telles que des émissions radiophoniques communautaires – pour accroître la compréhension locale des droits fonciers, des quotas et des avantages. Soutenir activement les coopératives et associations dirigées par les femmes, les jeunes et les groupes défavorisés afin de sécuriser leur accès à la terre, aux intrants techniques et aux débouchés commerciaux. Améliorer la coordination et la communication avec les associations féminines et les organisations de groupes vulnérables pour garantir que les priorités des femmes soient intégrées dans la planification et la mise en œuvre de la gestion des ressources naturelles.
- Appliquer une analyse intersectionnelle : lorsque possible, dépasser les quotas minimaux liés au genre, aux jeunes, aux PDI et aux PSH, en tenant compte des besoins locaux et des disparités spécifiques. Utiliser l'analyse intersectionnelle pour identifier les catégories de femmes et de jeunes les plus vulnérables et concevoir des stratégies adaptées pour garantir leur inclusion dans les allocations de quotas.
- Opérationnaliser les instances locales de gouvernance foncière : au *Burkina Faso*, au *Niger* et au *Mali*, renforcer les capacités opérationnelles et le mandat des commissions foncières locales pour garantir leur fonctionnement effectif au niveau local, notamment en assurant la participation régulière des agences étatiques.
- Promouvoir la coordination inter-agences et l'apprentissage : établir des canaux réguliers de dialogue, de coordination et d'échanges d'expériences entre les différentes agences locales et régionales travaillant sur le développement rural, la gestion foncière et la gouvernance des ressources naturelles au niveau des bassins versants. Faciliter des mécanismes conjoints de planification et de suivi pour maximiser l'efficacité et éviter les duplications.
- Accueillir et animer des plateformes de coordination et de partage d'informations entre le gouvernement, les acteurs locaux, internationaux et du secteur privé travaillant sur la gestion des ressources naturelles et le développement.
- Investir dans des services de vulgarisation agricole sensibles au genre : développer et mettre en œuvre des stratégies pour recruter, former, déployer et retenir davantage de femmes agents de vulgarisation. Fournir une formation GESI aux agents existants afin d'améliorer leur capacité à servir les femmes et les agriculteurs défavorisés.
- Renforcer les réponses centrées sur les survivantes de VSBG : étendre les réponses intégrées et centrées sur les survivantes de violences sexuelles et basées sur le genre au niveau décentralisé.
- Au *Nigeria*, donner la priorité à la domestication et à la mise en œuvre de la Politique nationale de gestion des sols agricoles, en particulier dans les États prioritaires du programme Soil Values, et adopter la loi sur l'Interdiction de la violence à l'encontre des personnes (Violence Against Persons Prohibition Act, VAPP) dans l'État de Kano afin de renforcer la protection des groupes vulnérables et faire progresser la justice de genre.

## **Acteurs du secteur privé**

### **PRODUCTEURS D'INTRANTS AGRICOLES, TRANSFORMATEURS ET DISTRIBUTEURS ALIMENTAIRES**

- Adopter des approches de chaîne de valeur inclusives : Intégrer les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables tout au long de la chaîne de valeur agricole, non seulement en tant que fournisseurs ou consommateurs, mais également en tant que détenteurs de connaissances et agents de changement qui peuvent influencer l'adoption de pratiques financièrement bénéfiques et intelligentes face au climat.
- Améliorer l'accès aux intrants et aux opportunités de transformation : Renforcer la coordination entre les fournisseurs d'intrants, les distributeurs et les intermédiaires financiers pour assurer un accès opportun, abordable et équitable aux intrants agricoles dans les zones rurales. Adopter des pratiques ciblées pour soutenir les femmes et les jeunes disposant de moins de capital initial, telles que des modèles de remboursement après récolte.
- Soutenir l'établissement d'unités locales de production d'intrants en collaboration avec les coopératives de femmes et de jeunes, afin de réduire la dépendance aux importations et d'améliorer l'accessibilité.
- Investir dans des unités modernes d'agro-transformation des sous-produits aux niveaux locaux, en travaillant avec des coopératives pour réduire le gaspillage, améliorer l'efficacité et créer des opportunités supplémentaires de génération de revenus, en particulier pour les femmes, qui sont souvent plus actives dans la transformation.

### **INSTITUTIONS FINANCIÈRES**

- Élargir l'accès aux services financiers et à l'assurance : Développer et adapter des produits financiers – y compris le microcrédit, les fonds de roulement et l'assurance récolte – qui sont adaptés aux réalités des femmes rurales, des jeunes et des personnes handicapées. Ces produits doivent tenir compte des contraintes telles que les garanties limitées, les revenus irréguliers et les lacunes en matière d'éducation financière. Collaborer avec les associations de femmes pour atteindre efficacement les groupes mal desservis.
- Explorer et élargir les régimes d'assurance agricole inclusifs, en veillant à ce qu'ils soient accessibles aux agricultrices et aux jeunes agriculteurs à faible capital, et qu'ils répondent à leurs risques et défis uniques.

## Programme Soil Values

### **RECOMMANDATIONS GENERALES**

- Développer et mettre en œuvre une Stratégie GESI complète pour guider la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme. Cette stratégie devrait aller au-delà de « l'inclusion sociale » représentant les femmes et les jeunes, pour inclure une analyse intersectionnelle plus large. La recherche indique une proportion élevée de personnes déclarant un certain type de handicap ; il est donc crucial de considérer des dimensions supplémentaires de vulnérabilité telles que le handicap, le niveau d'éducation, le statut de déplacement, l'ethnicité, la religion et l'état civil. S'appuyer sur les données brutes de la recherche GESI et les rapports détaillés par pays pour informer un ciblage plus nuancé et une conception d'intervention spécifique au contexte. Évaluer et aborder les différences intra-pays dans les normes de genre, les rôles et la prise de décision autour de la fertilité des sols.
- Assurer des espaces appropriés où les femmes peuvent participer aux activités avec un minimum de contraintes culturelles et logistiques (telles que des initiatives mono-genre, des facilitatrices femmes, des lieux situés dans les communautés locales plutôt que des endroits nécessitant un déplacement, etc.).
- Établir un mécanisme de retour d'information, de plaintes et de réponse : Mettre en place un mécanisme accessible et transparent pour signaler et traiter les griefs, y compris les impacts négatifs ou imprévus potentiels des activités du projet. Ceci est particulièrement important pour prévenir, anticiper et répondre au contrecoup contre les femmes, les jeunes et les autres groupes ciblés par la GESI.
- Renforcer la collaboration avec les services techniques gouvernementaux : Travailler en étroite coordination avec les services techniques gouvernementaux locaux et régionaux pour harmoniser les efforts, éviter la duplication et faciliter l'apprentissage mutuel. Cela soutiendra également la pérennité institutionnelle des acquis du projet.
- Adopter une approche sensible aux conflits : Intégrer la sensibilité aux conflits dans toutes les composantes du projet (y compris la formation du personnel), reconnaissant à la fois les intérêts concurrents et mutuellement bénéfiques des divers groupes dans les zones cibles. Accorder une attention particulière aux éleveurs nomades et semi-nomades, dont les vulnérabilités spécifiques concernant l'accès aux terres et aux ressources naturelles, ainsi que la participation à la prise de décision, sont souvent négligées au profit des acteurs agricoles.
- Tirer parti des leaders traditionnels et religieux pour le changement des normes : Engager activement les leaders traditionnels, religieux et communautaires pour promouvoir l'inclusion des femmes dans les espaces de prise de décision. Ces leaders façonnent souvent les normes sociales et peuvent servir d'alliés puissants. Le dialogue doit démontrer comment l'inclusion soutient – et non contredit – les valeurs culturelles, la cohésion communautaire et le développement local.
- Porter attention aux inégalités intra-groupe dans les interventions d'autonomisation économique : Reconnaître que si les initiatives d'autonomisation économique peuvent accroître l'autonomie des femmes, elles peuvent également approfondir les inégalités au sein des ménages ou des communautés. Les interventions doivent être conçues pour éviter de renforcer l'exclusion des femmes qui pourraient avoir moins de possibilités de participer à de telles initiatives (par exemple, les femmes handicapées, les veuves, les épouses de rang inférieur).
- Assurer des approches de recherche participatives et inclusives : Mettre à jour régulièrement les analyses GESI et garantir que les processus de collecte de données sont participatifs et non extractifs. Utiliser des méthodes participatives (par exemple, l'Évaluation Rurale Participative ou la Recherche Participative Communautaire). Former et employer des individus des zones cibles comme collecteurs de données et facilitateurs. Impliquer les communautés dans l'interprétation et l'utilisation des données. Traduire les résultats dans les langues locales et les diffuser par radio, supports visuels et forums communautaires. Partager les rapports et les résumés avec les organisations locales pour soutenir leur plaidoyer et leur planification. Veiller à ce qu'un budget et un temps suffisants soient alloués au processus de recherche, en anticipant les contraintes logistiques et opérationnelles et la nature complexe de la collecte et de l'analyse de données multi-pays et multilingues.
- Mener une recherche dédiée sur les pasteurs nomades et semi-nomades : Reconnaissant leur impact transitoire mais significatif sur la gestion du paysage et des ressources naturelles, prioriser une recherche spécifique sur les populations pastorales transhumantes, qui sont souvent exclues des méthodologies standard basées sur les ménages. Cela nécessite du temps et des ressources adéquats et des méthodologies adaptées (par exemple, accompagner les pasteurs sur les routes de transhumance).

### **DOMAINE D'INTERVENTION 1. « BUNDLING »: L'ELABORATION DE PAQUETS INTEGRES COMBINANT UN APPUI TECHNIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE POUR UNE MEILLEURE GESTION DE LA FERTILITE DES SOLS**

#### *Général*

- Intégrer l'expertise locale dans la conception des paquets : S'assurer que la conception et le ciblage des paquets de soutien sont éclairés par les données de recherche, les connaissances et l'expertise locales, grâce à la coordination avec les services techniques gouvernementaux locaux, la société civile et les groupes de plaidoyer, les associations de producteurs et les institutions de recherche. Cela garantira que les paquets sont adaptés aux profils et aux besoins spécifiques des agriculteurs dans les sites ciblés, évitent de dupliquer les ressources ou initiatives existantes et s'appuient sur ce qui fonctionne déjà au niveau local.

- Cibler les zones éloignées et peu sûres avec des paquets adaptés : S'assurer que les paquets de soutien sont conçus pour atteindre les régions plus éloignées et peu sûres, où les femmes, les jeunes et les groupes mal desservis sont confrontés à des risques accrus et à des obstacles à l'accès aux ressources et à l'information. Cela nécessite une budgétisation dédiée pour les mesures de sécurité et la logistique, ainsi que des modèles de livraison adaptés pour tenir compte des restrictions de mobilité ou des barrières de communication.

Améliorer les connaissances et les pratiques sur les techniques d'amélioration de la fertilité des sols, de minimisation de la dégradation des sols et d'amélioration de la productivité et de la rentabilité agricoles, en mettant l'accent sur l'atteinte des groupes cibles GESI

- Travailler avec et soutenir les coopératives, les associations et les organisations de producteurs pour mettre en œuvre des initiatives ciblées de renforcement des capacités et d'accompagnement. Cela permettra une portée plus large des activités du programme et favorisera l'apprentissage organisationnel.
- Adapter les méthodes de diffusion de l'information pour mieux atteindre les femmes et les groupes défavorisés :
  - Explorer des formats flexibles adaptés aux contraintes de temps des femmes (par exemple, messages courts, émissions en soirée).
  - Utiliser des canaux de communication plus accessibles aux personnes peu alphabétisées (par exemple, radio communautaire, messages vocaux sur les applications de messagerie).
  - Intégrer les messages dans les lieux de rassemblement habituels des femmes où elles ont moins de contraintes de mobilité (par exemple, lieux de culte, célébrations sociales).
  - Former, déployer et accompagner des agents de vulgarisation féminins pour améliorer le contact et la confiance avec les agricultrices.
- Aligner le soutien en conseils et le renforcement des capacités sur les pratiques et l'entrepreneuriat existants des femmes dans les chaînes de valeur à fort potentiel, en particulier par la promotion de l'apprentissage entre pairs. Par exemple, dans tous les pays, les jardins maraîchers et de case sont des activités où les femmes sont généralement très impliquées et pourraient bénéficier de services consultatifs ciblés. La production de compost est un autre secteur à fort potentiel aligné sur les pratiques existantes des femmes. Le soutien à la formation pourrait améliorer l'efficacité et la qualité du compost, réduire les dépenses en engrais chimiques et permettre aux femmes de produire à une échelle suffisante à des fins commerciales, et non seulement domestiques.
- Prioriser l'augmentation des services de fourniture de connaissances parmi les femmes dans les secteurs où la recherche démontre d'importantes disparités entre les sexes, tels que les technologies et pratiques intelligentes face au climat.
- Promouvoir les techniques d'intégration culture-élevage, car la plupart des femmes sont impliquées dans les deux secteurs à un certain degré. Cela représente une avenue prometteuse et sous-utilisée pour améliorer la fertilité des sols.
- Soutenir les initiatives qui abordent directement les pratiques néfastes les plus courantes pour la santé des sols identifiées dans la recherche, et qui peuvent facilement intégrer la participation des femmes. Par exemple, pour réduire la dépendance aux pesticides chimiques agressifs, promouvoir des stratégies naturelles de lutte antiparasitaire, qui ne sont pas largement connues ou utilisées mais sont prometteuses pour accroître l'engagement des femmes dans la santé des sols par alignement avec les rôles existants dans les petites exploitations agricoles et le jardinage de marché (par exemple, dans le nord du Nigeria et au Niger, les arbres à neem sont courants et leur huile est un pesticide efficace).
- S'assurer que les initiatives de renforcement des capacités sont éclairées par les résultats de la recherche sur les rôles et responsabilités des genres dans la gestion de la fertilité des sols. Par exemple, les hommes sont principalement responsables de l'achat et de l'application des engrais et des pesticides, et devraient être inclus dans les formations pertinentes, même au sein des initiatives axées sur les femmes.
- Faciliter les échanges et le partage d'expériences au niveau des villages pour augmenter l'adoption de nouvelles pratiques. Les réussites des communautés voisines et comparables sont plus incitatives pour induire un changement de comportement.
- Promouvoir l'utilisation de Parcelles de Démonstration parallèlement aux champs-écoles paysans (CEP) : Les CEP encouragent l'apprentissage pratique et participatif mais sont limités par la taille du groupe et le temps requis, ce qui peut être particulièrement contraignant pour les femmes, compte tenu de leurs responsabilités domestiques. Les parcelles de démonstration peuvent atteindre un plus grand nombre d'agriculteurs avec une preuve visuelle des avantages et nécessitent moins d'investissement en temps, les rendant plus accessibles aux groupes soumis à des contraintes de temps ou de mobilité.

## Soutenir les initiatives visant à transformer les attitudes et les comportements qui limitent la participation effective des groupes cibles GESI à la gestion de la fertilité des sols

- Développer une stratégie de plaidoyer et de communication pour le changement de comportement qui définit des objectifs clairs de changement d'attitudes et de comportements liés à la gestion de la fertilité des sols et à la GESI, expose les messages clés sur l'autonomisation et cible à la fois les hommes et les femmes pour remodeler les normes de genre néfastes (car les femmes sont souvent impliquées dans la perpétuation de structures de genre rigides).
- Collaborer avec des organisations de la société civile locale et des groupes spécialisés dans l'autonomisation des femmes pour développer des messages, des campagnes et des programmes de plaidoyer ciblés, axés sur la transformation des stéréotypes de genre et le changement des attitudes envers d'autres groupes vulnérables. Par exemple, développer des messages sur la manière dont l'engagement des femmes dans les secteurs agricole et de l'élevage peut être financièrement bénéfique pour les ménages et augmenter leur résilience, et comment le renforcement des capacités et de l'accès aux ressources des femmes peut renforcer la complémentarité entre les rôles des hommes et des femmes dans la gestion de la fertilité des sols (par exemple, dans la fabrication du compost), conduisant à de meilleurs résultats pour le ménage.
- Identifier et reconnaître l'autonomie des femmes naviguant dans l'évolution des rôles sociaux et économiques, plutôt que de les considérer comme de simples bénéficiaires des programmes d'autonomisation économique.
- Soutenir les programmes de sensibilisation destinés aux hommes qui utilisent des points d'entrée communautaires et des outils de communication appropriés pour souligner la valeur de l'implication des femmes dans la gestion de la fertilité des sols, en se concentrant sur les avantages tangibles pour les ménages et les communautés.
- Faciliter des dialogues culturellement appropriés sur la prise de décision au sein des ménages concernant la fertilité des sols, en se concentrant sur les avantages des responsabilités partagées, en développant la compréhension de la prise de décision consensuelle et en partageant publiquement des réussites de couples dont la prise de décision collaborative a conduit à des améliorations agricoles ou d'élevage tangibles.
- La recherche démontre que les hommes et les femmes considèrent souvent leurs rôles dans la gestion de la fertilité des sols comme complémentaires. S'appuyer sur ces perceptions et sur les points de collaboration existants pour encourager la prise de décision conjointe sur la fertilité des sols, plutôt que de chercher à créer des voies alternatives se concentrant exclusivement sur un seul genre.
- Tirer parti des événements culturels existants comme lieux communautaires pour engager à la fois les hommes et les femmes dans des discussions sur les questions sociales, en utilisant des sketches et des performances pour aborder ces sujets, et soutenir l'expansion de ces événements culturels au-delà des zones urbaines pour atteindre les communautés rurales par le biais de caravanes.

## Élargir l'accès aux ressources qui améliorent l'engagement des groupes cibles GESI dans la gestion de la fertilité des sols :

### *Général*

- Travailler avec les ONG, les OSC et les leaders communautaires locaux pour prioriser les modèles de livraison à domicile, dans la mesure du possible, reconnaissant que les femmes et les groupes vulnérables ont de plus grandes contraintes de déplacement pour accéder aux ressources et aux services.
- Soutenir l'accès aux documents d'identification civile pour les femmes et les personnes vulnérables, y compris les personnes déplacées, comme fondement des droits et de l'accès aux ressources.
- Examiner la possibilité d'un soutien ciblé pour les veuves et les femmes divorcées, qui ont tendance à être plus actives dans les activités productives par nécessité et sont généralement plus contraintes financièrement.
- Travailler avec les agences techniques gouvernementales décentralisées et les OSC pour améliorer la sensibilisation — en particulier dans les langues locales — concernant les initiatives existantes visant à améliorer l'accès des groupes cibles GESI aux ressources.
- Soutenir le gouvernement et les acteurs de la société civile dans la sensibilisation aux services d'aide aux survivantes de violences pour qu'elles reconstruisent leur vie et reprennent une activité économique.
- Fournir des subventions à l'innovation aux groupes cibles GESI pour expérimenter des modèles d'agro-industrie qui intègrent la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (ISFM).

### *Accès à la terre et aux intrants agricoles*

- Soutenir et accompagner les coopératives et les associations dans les efforts de plaidoyer auprès des leaders communautaires et des conseils de gestion foncière pour l'allocation de terres accessibles et productives aux femmes et aux groupes cibles GESI. Plaider pour une sécurité foncière accrue, y compris des baux fonciers à plus long terme pour encourager l'investissement dans la fertilité des sols.
- Coordonner avec les organismes de gestion foncière, y compris les chefferies traditionnelles et les commissions foncières villageoises, pour acquérir, réhabiliter et sécuriser les terres dégradées destinées à être utilisées par les groupes cibles GESI.

- Fournir des intrants agricoles appropriés aux petits agriculteurs, en priorisant les groupes cibles GESI et les produits fabriqués localement et durables, tels que les biofertilisants. Assurer une formation et un accompagnement appropriés pour la bonne utilisation des intrants.

#### *Accès à l'équipement et aux outils*

- Élargir l'accès à l'équipement durable qui réduit l'intensité du travail et améliore l'efficacité et la productivité des activités agricoles, d'élevage et de transformation agricole, en veillant à ce qu'il soit adapté aux rôles et responsabilités des ménages et des individus. Pour les femmes engagées dans les jardins de case et maraîchers et la transformation alimentaire, assurer des outils adaptés à une utilisation sur des parcelles à petite échelle et à domicile, tels que des pompes motorisées à énergie solaire, des kits d'irrigation au goutte-à-goutte et des outils de transformation à petite échelle comme les moulins et les dessiccateurs solaires. Soutenir les individus et les coopératives qui ont accès à de plus grandes parcelles et/ou qui s'engagent dans une transformation agricole à plus grande échelle avec l'équipement approprié.
- Aborder la pauvreté en temps chez les femmes en facilitant l'accès à des technologies permettant d'économiser du travail pour les responsabilités domestiques, telles que les cuisinières à gaz, les machines à laver manuelles et les biodigesteurs. Étant donné que ces technologies nécessitent des ressources supplémentaires au fil du temps pour les intrants et l'entretien, il est important d'engager les chefs de ménage ayant autorité sur les décisions financières (généralement les maris) à comprendre la valeur ajoutée de ces ressources et à s'engager à les utiliser à long terme au sein du ménage.
- Fournir des outils adaptés de gestion agricole et d'élevage, et des aides à la mobilité essentielles, telles que des tricycles et des fauteuils roulants, aux personnes handicapées afin d'améliorer leur accès à l'information et aux services de conseil, aux marchés, à la formation et aux opportunités génératrices de revenus.

#### *Accès à l'information, aux conseils, au développement des compétences*

- Renforcer les capacités de leadership et la confiance en soi des femmes et des autres groupes cibles GESI en offrant des formations, des initiatives d'alphabétisation, des groupes de discussion, des plateformes d'échange et des opportunités de mentorat.
- Compte tenu de leurs responsabilités domestiques, intégrer, si possible, un soutien à la garde d'enfants lors des sessions de formation et autres activités qui ciblent les femmes et peuvent prendre une quantité substantielle de leur temps.
- S'assurer que les outils de formation, les ressources d'information et les kits sont accessibles aux participants souffrant de déficiences visuelles, auditives et autres.
- Faciliter les plateformes de discussion et d'échange pour les utilisatrices de terres là où les associations sont absentes, afin de promouvoir l'apprentissage partagé et le soutien mutuel.

#### *Accès à l'eau*

- Soutenir les jardins maraîchers et domestiques hors saison pour les femmes agricultrices par la fourniture de kits d'irrigation domestique.
- Investir dans les systèmes d'irrigation communautaires, réparer les infrastructures dégradées pour améliorer l'accès à l'eau (par exemple, barrages en terre, forages à énergie solaire, puits tubulaires).

#### *Accès aux services financiers*

- Fournir un soutien en matière de gestion financière, de budgétisation et de développement organisationnel aux plateformes locales d'épargne et de prêt dirigées par des femmes pour renforcer la résilience financière et soutenir l'accumulation de capital parmi les membres.
- Mener des actions de plaidoyer auprès des institutions financières locales pour réduire les barrières d'accès au crédit et aux prêts, y compris les exigences de garantie, les taux d'intérêt et les délais de remboursement courts.
- Éviter de s'appuyer uniquement sur les mécanismes de crédit-prêt pour l'inclusion financière et offrir des subventions inconditionnelles ou des allocations financières aux femmes les plus vulnérables.

#### *Accès aux marchés*

- Partenariat avec les acteurs du secteur privé ayant des engagements avérés en matière de GESI pour l'accès aux intrants agricoles et pour investir dans des activités liées au développement des chaînes de valeur. Soutenir les acteurs du secteur privé local pour étendre les innovations réussies dans la promotion de l'entreprise agricole chez les groupes cibles GESI (par exemple, la transformation alimentaire par les femmes agricultrices). Investir dans des initiatives qui stimulent la production locale (par exemple, le compostage) et facilitent l'accès à de nouveaux marchés.
- Soutenir les coopératives de femmes et les associations de commerçantes dans les négociations sur les prix et le transport pour stimuler l'accès aux marchés et la rentabilité.

## **DOMAINE D'INTERVENTION 2. « INTEGRATING » : L'INTEGRATION D'INTERVENTIONS AUX NIVEAUX DES PAYSAGES ET BASSINS VERSANTS AFIN D'OPTIMISER LA GESTION DE L'EAU, DE PROMOUVOIR DES SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE ET D'ENCOURAGER LA PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE**

- Renforcer la capacité de plaidoyer des groupes cibles GESI : Fournir une formation et un mentorat ciblés sur le plaidoyer et la communication stratégique pour les associations et coopératives représentant les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables. Cela comprend un soutien dans l'élaboration de stratégies de plaidoyer claires et d'outils de communication pour renforcer leur capacité à articuler et à défendre leurs besoins au sein des plateformes de gestion du paysage et du bassin versant.
- Concevoir des plateformes de dialogue inclusives : Assurer que les plateformes de dialogue et de prise de décision aux niveaux du bassin versant et du paysage soutenues par Soil Values tiennent compte des contraintes spécifiques de mobilité et de temps des femmes et des autres acteurs vulnérables. Cela peut impliquer d'adapter les horaires de réunion, les lieux et les méthodes de facilitation pour améliorer l'accessibilité et la participation significative.
- Favoriser la gouvernance inclusive dans les organismes de gestion des ressources naturelles : Fournir un accompagnement institutionnel aux structures de gestion des ressources naturelles pour mettre en œuvre et suivre des systèmes de quotas qui garantissent la représentation des femmes, des jeunes et d'autres groupes défavorisés dans les postes de prise de décision. Cela comprend un soutien au développement du leadership et aux initiatives de renforcement des capacités pour les membres nouvellement intégrés.
- Renforcer la coordination avec les structures de développement locales : Reconnaître que les femmes s'engagent souvent plus activement dans les coopératives et les associations de développement locales que dans les comités formels de gestion des terres ou de l'eau. Par conséquent, les organismes de gouvernance du paysage et du bassin versant devraient s'engager de manière proactive avec ces structures pour faciliter l'échange mutuel d'informations et garantir que les perspectives et les priorités des femmes soient capturées et intégrées dans les décisions de planification et de gestion.
- Intégrer les services techniques de gestion du bassin versant et du paysage dans les cycles de programme : Impliquer les services techniques régionaux pertinents dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions pour assurer une action coordonnée et éclairée entre les secteurs et les niveaux. Leur implication améliore le partage des connaissances et la cohérence dans la programmation aux niveaux du bassin versant et du paysage.
- Soutenir le développement organisationnel des associations de producteurs (y compris les coopératives) et des groupes de plaidoyer représentant les populations vulnérables, travaillant au niveau du paysage ou du bassin versant. Cela inclut le renforcement de leurs structures de gestion interne, de leur capacité de collecte de fonds, de leurs stratégies de communication et de sensibilisation, et de leurs opérations numériques afin d'améliorer leur efficacité et leur durabilité dans le soutien aux groupes cibles et l'influence sur les politiques et la mise en œuvre des programmes.

## **DOMAINE D'INTERVENTION 3. « BROKERING » : LA FACILITATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS POUR SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS A LONG TERME DANS LA FERTILITE DES SOLS ET L'EXPLORATION DE MECANISMES DE REMUNERATION POUR LES PETITS PRODUCTEURS ALIMENTAIRES, Y COMPRIS LES AGRICULTEURS ET LES ELEVEURS**

- Plaidoyer pour un accès financier inclusif : Mener un plaidoyer soutenu auprès des institutions financières nationales, régionales et locales pour réduire les barrières structurelles qui limitent l'accès au crédit et aux services financiers pour les femmes, les jeunes et les autres groupes cibles GESI. Cela comprend la révision des critères d'éligibilité tels que des taux d'intérêt plus bas, des exigences de garantie flexibles, la responsabilité conjointe (par exemple pour les coopératives), et des durées de prêt plus accessibles adaptées aux réalités des petits producteurs.
- Renforcer la capacité des associations de producteurs : Soutenir le renforcement des capacités institutionnelles des associations de producteurs agricoles et pastoraux, y compris par la numérisation des opérations (par exemple, plateformes de vente et systèmes de comptabilité numériques) pour améliorer leur portée, leurs sources de revenus et leur intégration au marché. De plus, promouvoir l'inclusion des groupes sous-représentés, en particulier les femmes et les jeunes, au sein de l'adhésion et de la direction des associations.
- Améliorer les liens producteur-transformateur : Faciliter les liens stratégiques entre les producteurs primaires et les transformateurs locaux pour garantir que les produits agricoles et d'élevage sont transformés de manière appropriée conformément aux demandes du marché et à l'entrepreneuriat existant des groupes cibles GESI (par exemple, le commerce du moringa chez les femmes à Maradi, Niger). Cela améliorera la valeur ajoutée, réduira les pertes après récolte et favorisera des cycles de production plus rentables et durables.
- Soutenir les solutions de fertilité localisées et l'utilisation des sous-produits : Fournir un soutien technique et financier aux femmes pour étendre la production de compost et intégrer leurs entreprises avec les distributeurs d'engrais du secteur privé. Promouvoir l'établissement d'unités de production d'engrais décentralisées et d'unités de transformation des sous-produits agricoles au niveau communautaire, en particulier avec les coopératives de jeunes et de femmes. Ces initiatives aident à réduire la dépendance aux intrants importés, à réduire les coûts de production et à améliorer l'emploi rural.

- Faciliter les mécanismes de partage des risques et de garantie : Fournir des garanties financières et une assistance technique aux institutions de microfinance et autres intermédiaires financiers pour leur permettre d'assouplir les critères d'éligibilité pour les prêts agricoles accessibles aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées ; établir des mécanismes alternatifs de garantie et de cautionnement qui reflètent les réalités des producteurs mal desservis ; développer et adapter des produits financiers, tels que le microcrédit, l'assurance récolte et les fonds de roulement, qui répondent aux besoins des petits exploitants agricoles et éleveurs, en tenant compte des considérations d'égalité des sexes et d'inclusion sociale.

**DOMAINE D'INTERVENTION 4. « CONVENING » : L'ORGANISATION DE DIALOGUES POLITIQUES AUX NIVEAUX REGIONAL, NATIONAL ET INFRANATIONAL AFIN DE PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE FAVORABLE**

- Améliorer la coordination entre les acteurs de la chaîne de valeur des intrants agricoles : Convoquer des plateformes de coordination entre les parties prenantes de la chaîne de valeur des intrants agricoles afin d'améliorer l'accès, l'accessibilité financière, et l'efficacité, en particulier pour les femmes, les jeunes et les autres groupes prioritaires GESI. Ces dialogues devraient aborder les questions de tarification, de calendrier, de contrôle de la qualité et du rôle des coopératives et des entreprises locales dans les mécanismes de livraison.
- Renforcer les capacités des décideurs politiques en matière de GESI et d'intersectionnalité : Soutenir le renforcement ciblé des capacités des décideurs politiques et du personnel technique en matière d'égalité des sexes et d'inclusion sociale (GESI), en mettant l'accent sur l'analyse intersectionnelle du genre et son application dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques de gestion de la fertilité des sols et des ressources naturelles. Les supports et les sessions doivent être adaptés au contexte politique et institutionnel de chaque pays.
- Renforcer la mise en œuvre des politiques existantes liées à la GESI : Faciliter les discussions politiques sur la manière de renforcer l'application des politiques existantes en matière de genre et d'inclusion – telles que les quotas pour l'accès des femmes à la terre ou aux rôles de leadership dans les coopératives – dans les secteurs agricole et de l'élevage. Cela comprend la résolution des lacunes de mise en œuvre, des mécanismes de responsabilisation et des adaptations localisées.
- Au *Nigeria*, s'engager directement avec l'Institut nigérian des sciences du sol (Nigerian Institute of Soil Science) sur le développement de la Politique nationale de gestion des sols agricoles. Il existe une fenêtre d'opportunité critique pour renforcer les composantes de genre et d'inclusion de cette politique, en utilisant les résultats de cette étude. Soutenir la finalisation du projet, plaider pour son approbation au niveau fédéral et promouvoir sa transposition dans les États prioritaires. Mener un plaidoyer auprès du gouvernement de l'État de Kano pour qu'il promulgue la VAPP comme loi.

**DOMAINE D'INTERVENTION 5. « SCOPING AND LEARNING » : LE CADRAGE ET L'APPRENTISSAGE, AFIN D'INTEGRER LES ENSEIGNEMENTS TIRES PAR SOIL VALUES ET D'AUTRES PROGRAMMES ET DE RENFORCER LES CAPACITES DES PARTIES PRENANTES CLES**

- Promouvoir la diffusion inclusive des résultats de la recherche : S'assurer que les activités de recherche comprennent des mécanismes de diffusion des résultats au niveau communautaire afin de promouvoir la transparence, la responsabilité et l'inclusion. Des méthodes participatives telles que les Évaluations rurales participatives doivent être employées pour partager les résultats et valider les interprétations avec les communautés consultées. Cela répond à une préoccupation majeure soulevée par les participants à la recherche, selon laquelle le manque de feedback a conduit au désengagement communautaire et à des perceptions d'exclusion.
- Établir et maintenir des plateformes stratégiques de partage d'informations : Institutionnaliser ou rejoindre des plateformes d'échange intersectoriel avec les parties prenantes clés, y compris les agences des Nations unies, les associations nationales et infranationales de femmes, les directions techniques gouvernementales décentralisées, les ONG internationales et les OSC locales actives dans les programmes de fertilité des sols et de GESI. Ces plateformes aideront à aligner les stratégies, à réduire la duplication et à maximiser l'impact grâce à l'apprentissage partagé et à la planification coordonnée.
- Au *Mali*, s'engager avec le projet Dou Touloma à Ségou et Sikasso pour tirer parti des leçons apprises, en particulier son travail avec l'ASPROFER et les coopératives de jeunes/femmes. Son approche intégrée de l'autonomisation des femmes offre de précieuses leçons sur les changements juridiques, financiers et normatifs.
- Documenter et partager numériquement les leçons apprises et les bonnes pratiques : Établir un référentiel numérique convivial de tous les extraits de recherche, notes d'orientation et rapports techniques, accessible aux membres du consortium, au personnel et aux partenaires. Allouer des ressources suffisantes pour permettre la collecte, l'analyse et la diffusion continues de ce matériel.
- Mettre à jour l'analyse GESI tous les 2 à 3 ans et/ou mettre en œuvre des outils de suivi régulier pour suivre les changements dans les normes, attitudes et pratiques GESI.
- S'associer à des institutions nationales de recherche : Collaborer avec des institutions spécialisées de recherche agricole et sociale telles que l'INERA au Burkina Faso et l'IER au Mali pour concevoir et mettre en œuvre des initiatives conjointes de recherche, de renforcement des capacités et de suivi qui intègrent les considérations GESI.

- Inclure les acteurs du secteur privé dans les plateformes d'apprentissage : S'assurer que les acteurs du secteur privé sont impliqués dans les activités d'apprentissage et d'échange, car ils collectent fréquemment des données pertinentes pour la fertilité des sols, la dynamique du marché et la participation des genres. Leur engagement est essentiel pour une base de données probantes complète et une mise à l'échelle efficace des innovations.
- Élaborer une stratégie d'engagement partenarial alignée sur le plan de travail du programme Valeurs des Sols (Soil Values) et la stratégie GESI. Mener régulièrement des exercices de cartographie stratégique des parties prenantes afin d'actualiser la compréhension des agences gouvernementales, des acteurs de la société civile, des acteurs du secteur privé, des organisations de développement et des groupes de travail techniques opérant au sein des zones d'intervention du programme Valeurs des Sols. Identifier les mandats complémentaires, les approches et les résultats clés, ainsi que les opportunités de mobiliser les meilleures pratiques.

Empowerment of women and (potentially) marginalised people we work with to realise their basic rights, secure decent work, successfully establish and grow their businesses or increase their agricultural productivity, income and resilience to shocks

## ACCESS

power to/over  
Equal access to resources, land, inputs, paid work, finance

1. Independent income
2. Access to finance
3. Access to markets (including business registration)
4. Access, control of and/or ownership of assets, land, water resources
5. Access and use of ICT
6. Access to knowledge through training, education, etc.
7. Access to (clean) energy, WASH services, water resources

## AGENCY

power within  
Decision making, choices, and self confidence

8. Self-confidence in relation to skills
9. Knowledge and skills to manage productive sphere
10. Work/life balance
11. Influence/decision making on household/independent income
12. Influence/decision making at household level e.g., investments, crop selection, access to finance
13. Influence/decision making at household level related to food, energy, WASH, water resource access and use

## VOICE

power with  
Meaningful and equal participation, networks, and relationships. Influence in communities and governance systems

14. Ability to organise with others e.g. group membership
15. Ability to influence at community and local governance structures
16. Leadership in the community
17. Freedom of movement in public spaces

**Resilience or Wellbeing - the ability/adaptability to manage climate and other risks**

24. Agency
25. Buffering
26. Connectivity
27. Diversity

## Enabling Environment - systems transformation

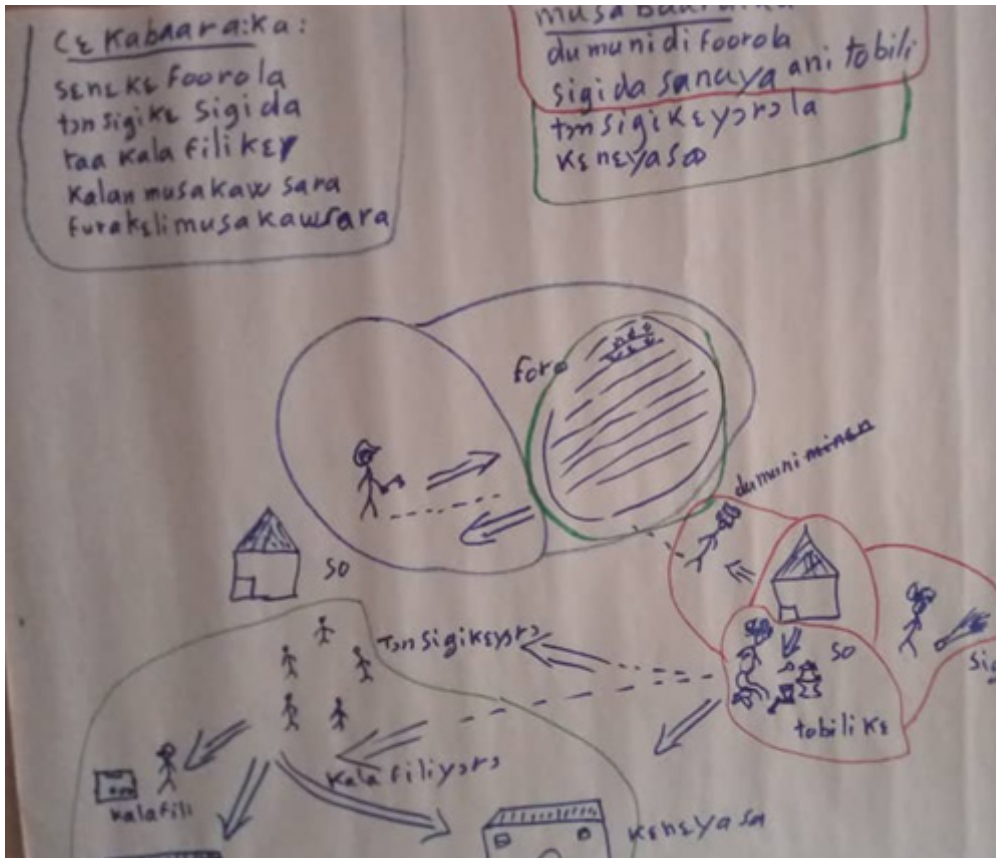
structures and institutions support gender equality and social inclusion (spaces, institutions, government and businesses)

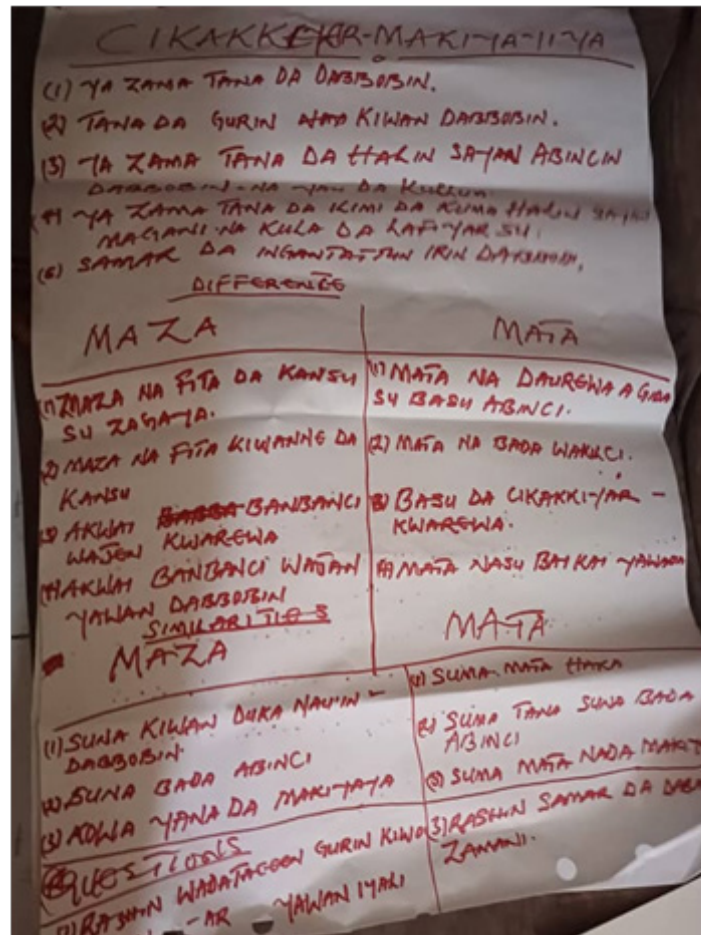
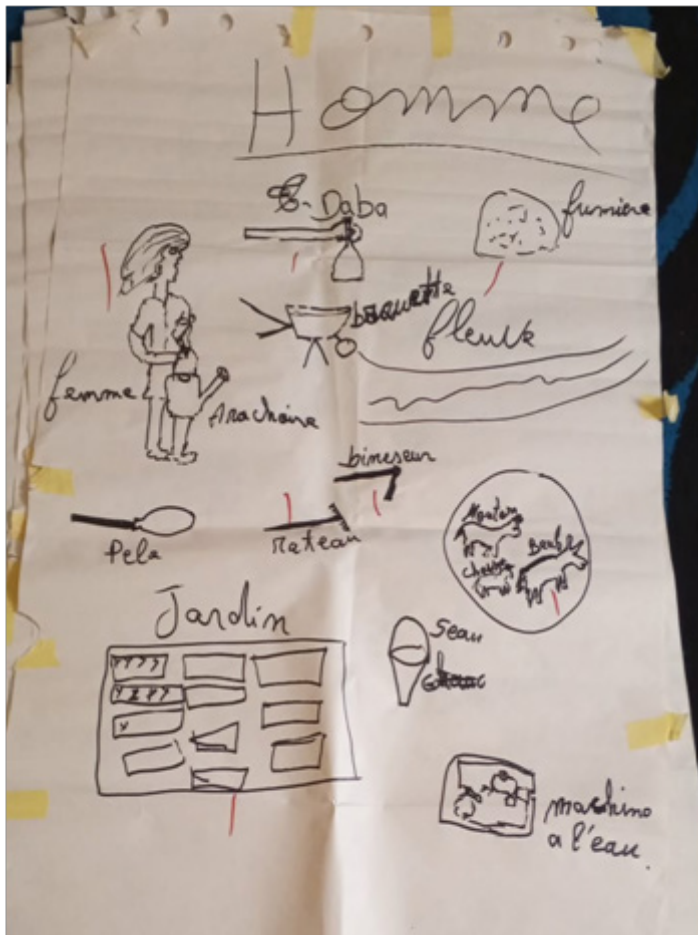
18. Status of women and marginalised people in the workplace
19. Women and marginalised people in the labour market
20. Women and marginalised people's legal and economic rights (including access to basic services)
21. Social norms, attitudes and behaviours
22. Social protection policies relating to agri-food systems, energy or water
23. Status of women and marginalised people in local government structures

## Annexe IV : Sites de collecte de données primaires

Pays	Bassin versant	État / Région	Village / circonscription / ville
Mali	Haut Niger	Ségou	M'Péba, Berthéla, Cinzana, Ségou-ville (capitale régionale)
	Haut Bani	Sikasso	Mandela, Kaboïla, Bogotieré, Sikasso-ville (capitale régionale)
		Bamako Capital District	Bamako
Burkina Faso	Bas Mouhoun	Boucle du Mouhoun	Boromo, Bana, Pompoi, Sibi, Pa (Boro et Yamané) et Poura (Dar es Salam et Toecin),
		Centre	Ouagadougou
Niger	Goulbi	Maradi	El Kolta, Hanou Gazané, Magadi, Teke, Danja, Jirataoua, Maradi-ille (capitale régionale)
	Maggia	Tahoua	Dogueraoua, El Adowa, Kotoria, Dagarka, Dolli, Dosey, Tahoua-ville (capitale régionale)
Nigeria	Jama'are	Bauchi	Yola, Dako Dako
	Yartiti	Kano	Circonscriptions (« wards »): Shanono (Shanono), Alajawa (Kandutse), Shakogi (Tsallatawa)
		Bauchi	Circonscriptions : Jama'are B (Yola), Jama'are C (Dako Dako), Dogon Jeji
		Kano	Kano ville
		Jigawa	Dutse
		Territoire de la capitale fédérale	Abuja

Annexe V : Exemples d'exercices pratiques en FGD





# REFERENCES

- Africa Center for Strategic Studies. (2021, July 12). *The Growing Complexity of Farmer-Herder Conflict in West and Central Africa* [Africa Security Brief No. 39].
- Afro barometer. (2019, November 4). *African women have less access to the Internet than African men do. That's a problem.* <https://www.afrobarometer.org/articles/african-women-have-less-access-internet-african-men-do-thats-problem/>
- Agrilinks. (2020). *Assessing the Gender Gap in Access to Digital Financial Services in Burkina Faso.*
- Assemblée nationale du Burkina Faso. (2009, 16 juin). *Loi n° 034-2009/AN portant régime foncier rural.*
- Assemblée nationale du Mali. (2006, August). *Loi N 06-0/AN-RM Portant Loi d'orientation agricole.*
- Daouda, H. (2020, April 23). *Le périmètre hydro-agricole de Djirataoua : Booster la filière moringa à travers l'encadrement des producteurs.* Le Sahel. <https://www.lesahel.org/le-perimetre-hydro-agricole-de-djirataoua-booster-la-filiere-moringa-a-travers-lencadrement-des-producteurs/>
- Daouda, H. (2021, August 4). *Au périmètre irrigué de Djirataoua : "Le moringa, c'est de l'or."* Le Sahel. <https://www.lesahel.org/au-perimetre-irrigue-de-djirataoua-le-moringa-cest-de-lor/>
- Ecofin Agency. (2024, June 3). *Mobile money subscribers surge 150% in Mali over five years.* <https://www.ecofinagency.com/telecom/0306-45581-mobile-money-subscribers-surge-150-in-mali-over-five-years>
- FAO & ECOWAS Commission. (2018). *National gender profile of agriculture and rural livelihoods – Nigeria. Country Gender Assessment Series.* FAO. <https://www.fao.org/3/CA1070EN/ca1070en.pdf>
- Girls Not Brides. (n.d.). *Child Marriage Atlas.* Retrieved April 6, 2025, from <https://www.girlsnotbrides.org/learning-resources/child-marriage-atlas/atlas/>
- Federal Ministry of Women's Affairs, Nigeria. (2023). *National Women's Economic Empowerment Policy and Action Plan.*
- Federal Ministry of Agriculture and Rural Development, Nigeria. (2019). *National Gender Policy in Agriculture.*
- Federal Republic of Nigeria. (1978, March 29). *Land Use Act. Official Gazette Extraordinary No. 14, Vol. 65.*
- Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2023). *The status of women in agrifood systems.*
- Groundswell International. (2023). *Women Farmers and Climate Change in West Africa.* Retrieved from <https://www.groundswellinternational.org/blog/women-farmers-and-climate-change-in-west-africa/>
- Internal Displacement Monitoring Centre. (n.d.). *Law on Protection and Assistance to IDPs in Niger. Internal Displacement Monitoring Centre.* Retrieved April 9, 2025, from <https://www.internal-displacement.org/good-practice/?id=54>
- International Alert & UNICRI. (2020). *Dogmatism or Pragmatism? Violent Extremism and Gender in the Central Sahel.*
- Institut National de la Statistique (INSTAT), Cellule de Planification et de Statistique Secteur Santé-Développement Social et Promotion de la Famille (CPS/SS-DS-PF), & ICF. (2019). *Enquête Démographique et de Santé au Mali 2018 : Rapport de synthèse.* Bamako, Mali, and Rockville, Maryland, USA: INSTAT, CPS/SS-DS-PF, and ICF.
- Initiative Spotlight. (2021, June). *Étude sur l'ampleur et les déterminants des violences basées sur le genre au Niger.*
- Inter-Parliamentary Union. (2025, March). *Women in politics: 2025.*
- Kamga, G. E. K. (2020). Country report: Niger. *African Disability Rights Yearbook*, 8, 153–177.

- Mabaya, E., Ajayi, S. A., Waithaka, M., Tihanyi, K., Mugoya, M., & Kanyenji, G. (2021a). *Nigeria country report 2020*. TASAI: The African Seed Access Index.
- Mabaya, E., Dao, A., Traore, E. V., Waithaka, M., Mugoya, M., Kanyenji, G., Tihanyi, K. (2021b). *Burkina Faso 2020 Country Study*. TASAI: The African Seed Access Index.
- Nigeria National Bureau of Statistics. (2020). *Demographic statistics bulletin*. National Bureau of Statistics.
- Nigeria National Bureau of Statistics, & United Nations Development Programme (UNDP). (2022). *Nigeria multidimensional poverty index (MPI) report*. National Bureau of Statistics & United Nations Development Programme.
- Nigeria National Emergency Management Agency. (2024). *Flood dashboard 2024*. National Emergency Management Agency.
- Njoku, E. T., Akintayo, J., & Mohammed, I. (2022). *Sex trafficking and sex-for-food/money: terrorism and conflict-related sexual violence against men in the Lake Chad region*. *Conflict, Security & Development*, 22(1), 79–95. <https://doi.org/10.1080/14678802.2022.2034369>
- PARI. (2018). *Smallholders' Access to Agricultural Equipment and Agro-Inputs in Mali*. Retrieved from <https://research4agrinnovation.org/publication/fara-v3-no7/>
- Perlman, D., Chaibou, S., Lauro, G. & Levtov, R. (2019). *Young Men's Transition to Adulthood: Relationship Formation and Marriage in Maradi, Niger*. Berkeley, CA and Washington, DC: The OASIS Initiative and Promundo-US.
- Promundo-US, & Réseau des Femmes en Action (REFA). (2019). *Child marriage, fertility, and family planning in Niger: Results from a study inspired by the International Men and Gender Equality Survey (IMAGES)*. Washington, DC: Promundo-US. <https://www.equimundo.org/wp-content/uploads/2019/02/IMAGES-Niger-Summary-Eng-007-Web.pdf>
- République du Burkina Faso, Ministère de la Promotion de la Femme. (2009, octobre). *Politique nationale genre du Burkina Faso*.
- République du Mali, Ministère de la Promotion de la femme, de l'enfant et de la famille. (2011). *Politique national genre du Mali*
- République du Niger, Ministère de la Promotion de la femme et de la protection de l'enfant. (2017, August). *Politique nationale de genre*.
- République du Niger. (1993, March 2). *Ordonnance n° 93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'orientation du Code rural*. Journal Officiel de la République du Niger.
- Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation (CTA). (2019). *The digitalisation of African agriculture report 2018–2019*. Wageningen, The Netherlands: CTA. <https://hdl.handle.net/10568/101498>
- Trading Economics. (2022). *Niger imports of fertilizers*. Trading Economics. Retrieved January 19, 2025, from <https://tradingeconomics.com/niger/imports/fertilizers>
- UN Women. (n.d.). *Global data on women's political participation*. UN Women. Retrieved April 13, 2025, from <https://localgov.unwomen.org/data>
- UN Women. (2019). *The gender gap in agricultural productivity in sub-Saharan Africa*. Retrieved from <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2019/04/the-gender-gap-in-agricultural-productivity-in-sub-saharan-africa>
- USAID & IFDC. (2024, April). *Inventory of agricultural-based technologies/techniques for increasing nutrient use efficiency in West Africa*. Enhancing Growth through Regional Agricultural Input Systems (EnGRAIS) Project for West Africa. [https://ifdc.org/wp-content/uploads/2024/04/EnGRAIS\\_Nutrient\\_Use\\_Efficiency\\_Report.pdf](https://ifdc.org/wp-content/uploads/2024/04/EnGRAIS_Nutrient_Use_Efficiency_Report.pdf)
- World Bank. (2023). *Note sur la situation économique du Mali : Renforcer la résilience en période d'incertitude – Renouveler le contrat social*. Washington, DC: World Bank.



MAINSTREAMING SUSTAINABLE  
SOIL MANAGEMENT IN THE SAHEL

### **Contacts**

Nom : Mervyn Joulie

Adresse : No 29 Parakou Crescent, Wuse II, Abuja, Nigeria

Téléphone : +234 707 994 5137

Email : [nigeria@snv.org](mailto:nigeria@snv.org)

Site web : <https://www.snv.org/country/nigeria>